

Introduction générale

Dans les pays en développement, le développement local repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des collectivités locales et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière.

La notion de local se présente comme le lieu le plus proche de la réalité des individus et serait ainsi le lieu de définition des besoins et de réalisation des actions. Les nouvelles approches de développement essaient de cerner et de mieux cadrer ce nouveau mode de développement qui émerge « local ». Ce dernier est apparu dans des conditions particulières et a un intérêt de plus en plus progressif vu la facette qu'il présente comme Mode alternatif de développement.

Le développement est un processus par lequel diverses institutions et divers acteurs locaux se mobilisent et travaillent ensemble pour planifier et mettre en œuvre des stratégies de développement local au sein d'un territoire donné. Le développement local est défini comme *« la mobilisation des acteurs locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire, en même temps que les résultats de cette activité. Ce qui le caractérise, c'est avant tout, qu'il intéresse un espace moins grand que le territoire national. Cet espace peut englober plusieurs localités ou agglomérations. Le développement local concerne le jeu de plusieurs acteurs locaux ou extérieurs dont les intérêts ne sont pas toujours convergents, mais qui trouvent tous avantage à la réalisation du potentiel du territoire auquel ils s'identifient pour y être nés, y résider, ou y développer leurs activités »*. [103]

Par ailleurs, la gouvernance territoriale fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement. Elle traduit une interdépendance entre les pouvoirs publics et les institutions associées à l'action collective.

La gouvernance territoriale est un processus de construction d'une complémentarité entre différentes proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux...). Ce processus articule alors, d'une manière unique, les différents acteurs qui se concurrencent et/ou coopèrent sur un territoire. Une fois combinées et articulées, ces logiques conduisent à la valorisation du territoire, à l'émergence des projets de développement local au profit de sa population, et cela passe inexorablement par l'implantation des infrastructures de base et de services.

[103] ELONGE Mbassi (j.p) : *les dix règles d'or du développement local, in l'Afrique Municipale N°11, juin/juillet 1998, p.2.*

Mais aujourd'hui, avec la mondialisation, l'Etat a cédé ces tâches pour laisser le champ à d'autres acteurs économiques.

Toute fois, pour réussir des projets de développement local, il doit y exister une structure territoriale qui gouverne l'ensemble des acteurs, qui veille au respect de la mise en œuvre de tout projet de développement local et qui assure l'existence d'une communication et d'une concertation entre les acteurs aboutissant à des arrangements favorables pour l'ensemble du territoire.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser aux notions d'acteurs locaux et de gouvernance territoriale. Les acteurs locaux sont au centre du développement local, c'est-à-dire que ce sont eux qui sont censés de mener et d'orienter les projets de développement local. Pour ce qui est de la gouvernance territoriale, elle est considérée comme une condition nécessaire à la réussite du développement local et au déroulement des projets.

Tout au long de ce travail, nous allons essayer de déterminer la problématique de la gouvernance territoriale et des acteurs locaux ainsi que leurs rôles dans le développement local dans la daïra de kherata.

La question centrale à laquelle nous tenions d'apporter des éléments de réponse est celle de savoir dans quelle mesure les acteurs locaux participent-ils à la gouvernance territoriale et au développement local dans la daïra de kherata.

- Qu'est ce que le développement local ?
- Qu'est ce qu'un acteur local et quel est son rôle dans la gouvernance territoriale ?
- Quel est le rôle de l'acteur local dans le développement local de la daïra de kherata ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur les hypothèses suivantes que nous tenterons de vérifier par la suite :

Hypothèse 1 : il existe une gouvernance territoriale dans la daïra de kherarta.

Hypothèse 2 : les acteurs locaux participent au processus de développement local.

La démarche méthodologique que nous allons aborder pour confirmer ou infirmer nos hypothèses consiste à faire une recherche théorique sur les concepts liés à notre travail qui sont le développement local, les acteurs locaux et la gouvernance territoriale. Ensuite, nous allons compléter notre investigation théorique par une étude du terrain pour vérifier nos hypothèses.

Notre investigation théorique sera composée de deux chapitres. Le premier sera consacré au développement local. Il traitera les approches et les théories du développement local qui vont nous aider à comprendre et à cerner tous les concepts de son évolution. Ce chapitre traitera, dans sa première section, des concepts de base et mode du développement local. La deuxième section sera consacrée aux approches du développement local. Le deuxième chapitre étudiera les deux concepts des acteurs locaux et de la gouvernance territoriale. La première section de ce chapitre traitera la notion d'acteurs locaux. Elle traitera le rôle et les stratégies de ces derniers. La deuxième section sera consacrée à la gouvernance territoriale en traitant des généralités sur la gouvernance et la gouvernance territoriale.

Le troisième chapitre va être consacré à l'enquête de terrain et l'analyse des résultats. Ce chapitre sera divisé en deux sections. La première sera consacrée à la présentation du terrain à étudier « la daïra de kherata », et à la présentation de l'enquête de terrain et les caractéristiques de l'échantillon ayant servi à la collecte des informations. La deuxième section analysera les résultats, confrontera effectivement nos hypothèses sur le terrain en vue de leur confirmation ou infirmation et présentera la synthèse des résultats de l'enquête.

Chapitre 01

Le développement local : aspects théoriques

Pendant longtemps, le rôle de la dimension spatiale a été ignoré dans le développement économique et ce, parce que l'espace a été considéré comme un élément passif qui n'est pris en compte que pour résoudre les problèmes liés à la localisation des activités (coûts de transport en particulier).

À partir des années 1970, et comme conséquence à la crise économique des grands ensembles industriels, les modèles de développement classiques construits à base d'une dimension spatiale passive ont remis en cause, et de nouveaux modèles de développement sont apparus, opposant ainsi les anciens modèles en mettant en relief l'espace comme élément fondateur du développement.

C'est pourquoi, les nouvelles recherches ont fait émerger le territoire comme une ressource spécifique favorisant le développement, et défini comme (*une construction dynamique résultant des interactions entre les différents acteurs parties prenantes d'un territoire*) [1]. Ainsi, le développement local sur la base de territoire est le modèle le plus adéquat et qui répond le mieux possible aux changements et aux problèmes économiques engendrés par la crise. Ce qui affirme que «*les ressorts du développement local ont trait à la mobilisation des acteurs, l'utilisation du partenariat, capacité d'organiser de nouveaux services et l'amélioration de l'image d'un territoire* » [2].

Dans ce premier chapitre nous allons aborder le cadre conceptuel du développement local, nous exposerons les facettes principales qui en découlent. Pour ce faire, ce chapitre sera subdivisé en deux sections. La première, apportera des éléments de réponses au cadre conceptuel du développement local et une explication synthétique des clivages théoriques reliés à ce modèle de développement. La seconde, quand à elle, sera consacrée aux différentes modalités et approches nouvelles reliées au développement local et qui permettront ainsi de déterminer le rapport existant entre les dynamiques du développement et le territoire d'action.

[1] COLLETIS Gabriel et RYCHEN Frédéric (chapitre rédigé par) (2004), «*entreprise et territoires:proximités et développement local*», In PEQUEUR B, ZIMMERMANN J-B (2004), «*Economie deproximités*», ED. Lavoisier, Paris, 207.

[2] GREFFE Xavier. (2002), «*le développement local*», Edition de l'Aube, p.11.In AMGHAR M. (2009).op cit, p.41.

Section 1 : Le développement local : Cadre conceptuel

Le développement local un phénomène qui est relativement nouveau, il est apparu notamment comme une réplique à de nombreuses difficultés et obstacles suscités par la crise des années 70.

Le concept de développement local est ambigu (notion vague et global). Pour cela nous allons définir les notions s'y attachent, et mettre en exergue le concept clé lui-même. Afin de mieux cerner ce concept, nous nous attarderons sur ensemble de définitions et d'explications jugées indispensables pour la compréhension de ce phénomène.

1.1. Le concept de territoire

La notion de «*territoire*» est devenue, depuis une vingtaine d'années, le centre des préoccupations des scientifique, des politiques, mais également des économistes, après qu'elle eu été ignorée et perçue comme un simple lieu neutre. Le territoire représente l'un des concepts qui a pris une place cruciale dans le monde contemporain, et ce, dans le sens ou il ne représente plus une simple partie d'une nation mais plutôt une dynamique de coordination d'acteur est placée au centre de tout développement.

Dès lors, la notion de territoire peut être mise en exergue à travers trois attitudes [3] distinctes et deux ordres de caractéristiques fondamentales :

- La première attitude est celle qui porte sur l'acte de naissance du territoire. Dans ce cas, le territoire s'identifie aux caractéristiques (culturelles, sociales, historiques et économiques) du groupe qui se l'approprie (Identité d'un groupe) ;
- La seconde attitude se base sur la typologie du territoire. Dans ce cas, et selon FREMONT, le territoire peut être de type fluide, enraciné ou encore éclaté ;
 - le territoire fluide renvoie à l'espace économique ou l'homme vient à se stabiliser dans un lieu en fonction des opportunités économiques. autrement dit, le territoire fluide fait référence aux agents nomades qui s'installent en fonction des ressources ;
 - le territoire enraciné, quand à lui, traduit l'espace écologique ou l'homme est en situation de symbiose avec le milieu qu'il a ainsi dompté. Ce type de territoire fait référence à l'ancrage territorial où l'agent fait partie intégrante du qéterritoire ;

[3] KHERDJEMIL B. (1999), «*Territoire, Mondialisation et redéveloppement*».In revue d'économie régionale urbaine° 2/1999, pp : 275.

- Le territoire éclaté, en dernier lieu, qui résulte de la dynamique fonctionnelle des systèmes productifs qui investissent des espaces qu'ils délaissent, une fois jugés non rentables, ou qu'ils se restructurent. Un territoire éclaté est constitué de plusieurs sous territoires ou chacun d'entre eux à ses propres caractéristiques. Ici, ce territoire est caractérisé par l'existence de diverses dynamiques productives en perpétuelle évolution et où l'homme s'adapte aux changements.
- La troisième attitude, inscrit le territoire dans une logique d'aménagement territorial tout en donnant de l'importance à la démarche du développement local. Autrement dit, un espace devient un territoire en fonction de ce qu'il offre par son aménagement, ses équipements qui améliorent les conditions de vie de ses habitants en évitant de se focaliser sur les factures endogènes (il faut aussi prendre en compte les facteurs exogènes) et ne pas occulter le facteur historique du territoire (prendre en considération l'histoire vécue par les habitants pour en faire un facteur de développement). Cette démarche vise à permettre au territoire, en tenant compte de ses contraintes physiques et humaines, de satisfaire les besoins qualitatifs des habitants.

Quant aux caractéristiques du territoire, celles-ci sont abordées selon l'un des auteurs à l'instar d'Ameziane FERGUENE [4] qui les a répertoriées en deux catégories :

- Les caractéristiques physico économiques qui sont représentées par la nature et la qualité des ressources que chaque territoire détient. Ces ressources peuvent être spécifiques au milieu naturel ou bien font l'objet des actions humaines.
- Les caractéristiques socioculturelles, quant à elles, sont liées à l'existence d'une collectivité (communauté) humaine qui vit sur un même territoire et qui se spécifie par le partage d'une histoire, d'un vécu, d'une mémoire et d'une culture.

Après avoir mis en lumière la notion abstraite du territoire, il convient maintenant de donner quelques définitions, notamment celles de Bernard PEQCQUEUR et Alexandre MOINE. Pour PERCQUEUR (2001), «*le territoire est une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les acteurs locaux, économiques, sociaux et institutionnels. il résulte, en d'autre termes, d'un processus non naturel et non permanent de coopération entre acteurs*» [5]. L'idée directe qu'explicite cette définition est que le territoire n'est pas donné et n'existe pas partout mais il est construit, notamment par l'intensification des relations entre acteurs qui deviennent fréquentes dans le temps.

[4] TALEB N. (2004), «*Espace rural et développement local*», cité dans : FERGUENE A. (2004), «*Gouvernance locale et développement territorial, le cas des pays du sud*», l'Harmattan, Paris, p.83.

[5] FERGUENE A et BANAT R (2009), «*construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep Syrie*». In revue d'économie régionale et urbaine° 4/2009, p.684

Dès lors, le territoire peut servir à plusieurs projets ou processus de développement, quand à Alexandre MOINE, le territoire «est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part» [6]. Cette définition dévoile l'interaction entre trois sous systèmes existants dans le territoire ; les acteurs du territoire, l'espace géographique (aménagé par ces acteurs), ainsi que les systèmes de représentation qui se focalisent sur des relations réciproques entre les individus.

A partir de là, nous pouvons dire que le territoire est un lieu qui est façonné par l'être humain et qui, à son tour, façonne également ce dernier. Le territoire est devenu ces dernières années comme un «milieu» [7] ou encore comme «un espace désolidarisé» [7], ouvert sur l'extérieur dont son rôle central dans le processus de développement incite à communiquer ses propres valeurs, dans la mesure où il devient de plus en plus comme un produit à valoriser ses potentialités spécialités spécifiques et ses ressources caractéristique.

La valorisation et la promotion des ressources territoriales ne peut se faire que par des stratégies marketing orientées au développement, et ce dans le but de confronter les territoires concurrents. C'est pourquoi, il faut cesser de penser l'aménagement du territoire comme un processus de redistribution de richesses économiques selon un plan régional, mais le repenser comme un ensemble de politiques favorisant l'émergence de ressources nouvelles [8], et donc de politiques d'attractivité territoriale qui peuvent permettre au territoire d'être compétitif en améliorant son image de marque et de ce fait, son positionnement sur le marché national et international des territoires.

1.2. La notion de développement

La notion de développement est souvent mêlée à la celle de croissance. Cela, a été bien dénoncé par François PERROUX [9], notamment dans sa célèbre définition où il évoque que la croissance économique est conçue comme une mesure synthétique de l'augmentation de la valeur ajoutée sur une certaine période, et le développement économique est, pour sa part, représenté comme l'ensemble des transformations structurelles (économiques, sociales, technologiques, organisationnelles, culturelles) qui permettent la croissance économique.

[6] MOINE A. (2006), «Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie», *espace géographique*, n°2, Besançon (France) : université de Franche-Comté, p.126.

[7] GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al. (2003), «valorisation des expériences de développement local en Haïti», annexe 7 développement local, groupe de recherche en administration publique et management international (GRAP)/chaire J.W McConnel de développement local, université de Sherbrooke, septembre 2003, p.13.

[8] MEZZIOUANE A (Sous la direction de) avec la collaboration de RABOT B et BENTAJ A. (2003). « Conduite et évaluation d'un projet de territoire», Edition du cadre territorial-SEPT, p.7.

[9] BENHAYOUN G. GAUSSER N et PLANQUE B (sous la direction de). (1999), « l'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives», l'Harmattan, paris, p.7.

En effet, la croissance est considérée comme un concept qui s'explique par un accroissement des activités de production de biens et services qui ne résultent pas nécessairement des changements dans la structure et n'engagent pas non plus une société sous tous ses aspects. La croissance est un aspect qui ne sera pas placé de la même manière que celui de développement.

Le développement est considéré, quand à lui, comme une amélioration des conditions de vie, c'est de passer d'une situation à l'instant (t) à une autre situation à l'instant (t+1) plus favorable et meilleure. Le développement représente un accroissement du bien-être et un changement dans la structure économique et sociale et, de ce fait, il implique l'existence d'une croissance soutenue sur le long terme.

Le développement est souvent interprété comme « *la transformation d'un système et n'est pas synonyme de croissance. Le développement économique comprend la restructuration des activités économiques pour qu'elles deviennent plus concurrentielles sans qu'il y ait nécessaire une augmentation de l'emploi ; il comprend l'investissement en infrastructure physique et en matière de ressources humaines afin d'améliorer les conditions générale pour la croissance et/ou le développement futur ; il comprend aussi l'amélioration des conditions de travail. Bref, le développement comprend toutes transformation du système de production et son environnement qui améliore la stabilité et la santé économique d'une communauté* » [10].

Cependant, le concept de développement est aussi défini par plusieurs auteurs à l'instar de Bernard Pecqueur qui le décrit comme un « *processus de mobilisation d'acteurs en vue d'élaborer des stratégies d'adaptation aux contraintes externes (ou internes), sur la base d'une identification culturelle et territoire* » [11] ou encore lorsqu'il affirme que « *chaque processus de développement découle de trois conditions : l'innovation, la capacité à s'adapter et la capacité à réguler. C'est l'action dynamique des réseaux d'acteurs qui permettra réalisation concrète de ces conditions* » [12]. Selon cette définition, le développement est, avant tout, un processus ou une démarche à suivre et il n'est pas considéré comme un projet défini. Il intervient sur le moyen et le long terme sur un espace donné dans lequel les habitants se connaissent et collaborent entre eux sur des bases de solidarité et d'identité.

[10] BRYANT (1991), cité dans : BONNER F. (2006), « *le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska* », Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade Maitre en sciences en géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des Sciences, Université de Montréal, janvier 2006, p.18.

[11] Rencontre Développement local du 14 janvier 1992 à la Caisse Centre de Coopération Economique. In BADIANE E (2004), « *développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de kaolack au Sénégal* », Thèse de doctorat en Géographie-Aménagement, Université Toulouse-le Mirail, département de géographie et aménagement équipe de recherche CIRUS-CIEU CNRS (UMR 51-93), p.320.

[12] TREMBLAY S. (1999), « *du concept de développement au concept de l'après –développement : trajectoire et repère théorique* », collection « *travaux et études en développement régional* », Université du Québec à Chicoutimi. p.27.

L'espace d'ancrage du développement est le territoire qui n'est plus réductible à un simple support des activités humaines sans utilité, mais qui relève d'une importance cruciale (mise en exergue dans le premier point). Le territoire joue, de ce fait, le rôle d'un acteur actif dans le processus de développement dont COURLET C. (2001) a mis en relief la relation existante entre le développement et le territoire en affirmant :

« *Que dans le processus de développement, le territoire peut jouer un rôle majeur, il est le point de rencontre entre les acteurs du développement. Il est aussi le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus et les activités* » [13].

Ainsi, le développement se base sur l'existence d'un territoire dans lequel l'être humain revêt plus d'importance que la production de biens et services, et de ce fait, englobe des composantes économiques, sociales et politiques et doit tenir compte des valeurs et attitudes de la population.

Enfin, pour bien dévoiler les types de développement, il est obligatoire de l'associer à des qualifications, tels que le développement «local», qui relève ainsi de notre champ d'étude.

1.3. Le développement local

De nombreux économistes et géographes font confusion entre deux concepts, le «local» et celui de «régional» et pour cela s'avère nécessaire de distinguer entre les deux.

Le concept de «*local*» est de plus en plus utilisé, entreposé sur la notion de territoire d'où les problématiques [14].

- d'un découpage administratif. Ce découpage se fait d'une manière arbitraire et ne dispose ni de support (base), ni de correspondance avec la géographie humaine ;
- de l'apparence identitaire. Elle peut entrer en conflit avec «l'espace vécu» qui peut être considéré comme la manière dont chacun d'entre nous se représente son espace de vie ;
- de champ d'action qui se délimite coalition d'acteurs de développement ;
- et enfin d'un système ouvert qui consiste à dire que «*l'action ne s'exerce pas sur le territoire, mais elle le crée*».

[13] COURLET C. (2001). In MERADI O. (2008), «Essai d'analyse de la dynamique de l'aménagement du territoire en espace littoral : cas de la Wilaya de Bejaia défis et perspectives », Mémoire de Magister en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, p.47.

[14] BELATTAF M et IDIR A. (2006), «le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques», op cit, p. 16.

Le local représente un espace infrarégional et est le premier support des activités et des pratiques humaines.

Les démentions locale a été redécouverte à partir des années 80 et, des lors, l'espace local acquiert des propriétés, des qualités qui le rendent plus ou moins attractif et capable de s'adapter aux changements (notamment l'innovation).ainsi, l'espace local se considère comme un milieu socioéconomique dont il faut valoriser les potentialités dans le but d'asseoir les conditions optimales du développement.

À partir de là, l'espace local est devenu un levier essentiel de tout développement et il n'est plus réductible à un simple support indifférent aux regards des choix d'implantation des entreprises, mais plutôt à un milieu qui peut répondre aux besoins des uns sans tenir compte des autres.

En effet, le niveau local peut être appréhendé différemment, mais la définition qui cerne cet aspect et que nous retenons dans ce cadre est celle de l'OCDE: « *Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plus part des entreprises et en particulier les petites se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'informations et de relations techniques ou commerciales.... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement*» [15].

Contrairement au local qui est défini par sa petite taille qui peut être un quartier, un village ou encore une ville, le régional représente un niveau supérieur au local et qui l'englobe, il est aussi composé de plusieurs échelons locaux.

Le niveau régional est le lieu de concertation des stratégies de développement local, de partage de programme et services supérieur (une université par exemple) et de concertation des politiques gouvernementales à effet régional (par exemple les aides qui viennent de l'état).ainsi, un projet régional concerté bénéficie à une seule localité (ou il est implanté) et induit des effets d'entraînement sur l'ensemble des localités de la région.

[15] OCDE. (1990), «réussir le changement : entrepreneuriat et initiatives locale», Paris, France .cité dans : PREVOST PAUL, «le développement local : contexte et définition» .in cahiers de recherches IREC 01-03.institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke (IRECUS), pp.17-18.

1.4. Le développement territorial

Le développement territorial renvoie à un espace géographique qui a, en premier lieu, des caractéristiques naturelles propres à lui et, en second lieu, un système de valeur (une histoire et une culture commune) et des réseaux sociaux qui en délimitent ses frontières.

Dès lors, le développement territorial est défini par WEAVER C. Comme étant « *l'utilisation des ressources d'une région par ses résidents pour satisfaire leurs propres besoins. Les composantes principales de ces besoins sont : la culture régionale, le pouvoir politique et les ressources économiques* » [16].

Le développement du territoire est une initiative des acteurs locaux et découle, de ce fait, de l'aptitude de sa communauté à identifier et à mettre en valeur ses ressources, à mettre en œuvre une culture de l'innovation, à susciter les initiatives locales, à faire émerger les porteurs de projets et à gérer un tissu dense de nouvelles entreprises.

C'est ainsi que dans ce cadre, l'émergence de cette approche du développement territorial constitue pour certains auteurs (Aydalot, Proux, Weaver) l'avènement d'un nouveau paradigme de développement que certains ont appelé le paradigme du développement par le bas, par opposition à celui du développement fonctionnel ou du développement par le haut (AYDALOT, 1985,108) [17].

1.5. Développement local : définition et genèse

Après avoir précisé les notions qui sont liées au concept de développement local, ce dernier doit être éclairé. Cet éclaircissement peut se faire en essayant d'expliquer les quelques points suivants :

Pendant longtemps, le fordisme représentait le mode de production le plus idéal pour chacun des pays développés. Ce mode n'était que le taylorisme appuyé sur la mécanisation. Il est considéré selon Alain LIPIETZ (1989), comme « *non seulement un régime d'accumulation, mais aussi un modèle d'organisation du travail et un mode de régulation* » [18].

[16] WEAVER C, cité dans AMGHAR M, (2009). *op cit*, p.47. et TARMOUL Rabah (2002), « *Essai de construction de quelques indicateurs de développement local : faculté de droit de ; la wilaya de Bejaia* », thèse de magister en Science Economiques option : Gestion du développement, faculté de droit et des Sciences Economiques, Université A. Mira de Bejaia, pp : 18-19.

[17] TREMBLAY S. (1999), *op cité*, pp : 18

[18] LIPIETZ A. (1989), cité dans : TREMBLAY S. (1999), *op cité*, pp : 14.

Ce mode a montré ses limites, notamment vers les années trente avec l'avènement de la crise de surproduction en engendrant, de ce fait, un déséquilibre entre l'offre et la demande. Pour régler ce déséquilibre, la solution est inspirée des travaux de l'économiste John Maynard Keynes qui a mis en relief le rôle de l'intervention de l'état dans le soutien et la stimulation de la commande.

C'est ainsi que le régime keynéso-fordiste, domine la période des trente glorieuses (les années 1950, 1960 et 1970) en régnant sur les économies occidentales. De ce fait, la croissance qu'a connue l'économie développée est liée à l'augmentation de la consommation qui est induite par l'augmentation constante des gains de productivité. Le fonctionnement de ce mode de régulation est conditionné par l'augmentation constante de la productivité du travail.

En outre, l'idée qui prévalait, dans cette même période, est que le développement de tous les pays ne reposait que sur les grands ensembles industriels dont l'essor s'insère dans les stratégies industrielles de l'état qui est apparu comme un nouvel acteur important pour le développement économique (expliqué notamment par J.-M. Keynes). En effet, la conception de cette industrialisation s'est inspirée de la théorie des pôles de croissance qui a été développée dans les années cinquante par F. PERROUX [19] dont il a donné sa formulation finale en 1969. Dans cette théorie qui est fondée sur le concept d'«industrie motrice» [20], F. PERROUX explique que la croissance ne se produit pas de la même manière dans des espaces donnés, mais elle apparaît dans certains points particuliers (où s'installe l'industrie ou la firme motrice) et elle se propage pour atteindre les espaces immédiats et ceci ne pourrait se faire que par l'effet d'entraînement et de diffusion qu'entraîne l'industrie motrice.

Vers les années 1970 et notamment avec l'avènement du premier choc pétrolier, l'économie mondiale est entrée dans une période d'instabilité qui est caractérisée par une baisse voire un arrêt des gains de productivité. Cette baisse est engendrée par l'épuisement du régime keynéso-fordisme d'une part, et le refus des travailleurs de continuer à travailler d'autre part et ce, suite à la dégradation constante de leurs conditions de travail. Le fordisme ou plus exactement le keynéso-fordisme ne se maintient plus à cette période mais, est resté jusqu'à la fin des années 70 où le rôle de l'état central est remis en cause et où l'échec des pôles de croissance s'est manifesté et montré par plusieurs analystes, notamment en soulignant

[19] FERGUENE A. (2003), «ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement «par le bas» dans les pays du sud», Communication au colloque international sur «Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays méditerranéens» Constantine, les 26 et 27 avril 2003, Algérie, p.3.

[20] une industrie est dite motrice (selon F. Perroux, cité dans : COLLECTIS Gabriel (2009), «les firmes structurantes entre dynamiques industrielles et dynamiques spatiales», In CRIEF et le Groupe Dynamique de Proximité (Organisé par). «Le temps des débats», 6ème Journée de la proximité, 14, 15 et 16 octobre 2009 Poitiers, LEREPS, Université de Toulouse(UTI).

«que si la stratégie des pôles industriels a déclenché un processus d'industrialisation, elle n'a pas permis en revanche la promotion d'un développement régional authentique. A l'inverse de ce que prévoyait la théorie, les effets amont attendus ne se sont pas réellement produits, la promotion de pôles industriels semble avoir accru les déséquilibres économiques et sociaux dans l'espace environnant ; la non-articulation entre agriculture et industrie a nourri la désertification rurale, le déclin du tissu économique traditionnel s'est accéléré, les migrations se sont généralisées » [21].

En réaction à l'échec des modèles de développement guidés par le haut, de nouvelles pratiques et de nouvelles stratégies entrepreneuriales sont apparues pour s'adapter le mieux possible et pour faire face aux déséquilibres engendrés entre les régions, mais à la crise du fordisme qui a aggravé la situation sociale et économique des pays.

Vers la fin des années 1970, début 1980, une nouvelle logique de développement est mise en place, celle du «développement par le bas» inspirée des travaux STOHR W-B (1981 et 1984) [22]. Ce nouveau modèle de développement a permis la découverte de la dimension locale et a donné un regain d'intérêt pour la PME (Petite et Moyenne Entreprise) qui est apparue comme un stimulant pour le développement local.

Le concept de développement local a émergé vers la fin des années cinquante où prend en forme la théorie endogène développée notamment par FREIDMANN J et STOHR W, mais, sur le plan pratique, le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les premières impulsions des politiques de décentralisation des années 80, toutefois, le concept de développement local est relativement récent, et est apparu effectivement vers les années 70 en France, en Algérie et vers les années 90, en Afrique subsaharienne.

Le développement local, qui est né sur fond de crise suite à l'échec de fordisme, des pôles de croissance, et également la remise en cause des modèles de développement par le haut à forte centralisation, a été considéré comme « l'occasion de critiquer une conception étatique et centralisée de la gestion des affaires publiques » [23]. le développement local apparaît donc comme une «repense à plusieurs problèmes »¹.

[21] FERGUENE A. (2003), *op cité*. p : 3-4.

[22] FERGUENE A. (2003) *op cité*, p : 4.

[23] SAISALIEU R (1997) « développement local et changement des institutions », Préface DENIEUIL Pierre-Noel (sous la direction de), *Lien social et changement économique*, Ed L'Harmattan, Paris. in DENIEUIL Pierre-Noel (2005), « introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999) », document de travail N° 70, Bureau international du travail, Genève, p.3.

¹Ce point sera expliqué dans ce qui suit.

Pour mieux appréhender le concept de développement local, de nombreux essais de définitions peuvent être avancés. Nous retiendrons ici, comme illustration, quelques définitions données par certains auteurs. La définition qui marque l'originalité du développement local et qui est la plus appropriée à nos préoccupations car elle cadre au mieux le concept clé de notre étude «territoire» en lui donnant son rôle actif dans le développement, est celle donnée par GREFFE X. Dans les années 80. Cet auteur définit le développement local comme étant : « *Un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire donné, à partir de la mobilisation et de la coordination de ses énergies. Il est donc le produit des efforts de sa population. il met en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* » [24].

Suite à la diversité et à la spécificité des expériences de développement local, une seule définition ne permet pas d'éclairer et de cerner au mieux ce concept. Pour cela, d'autres tentatives de définitions peuvent être ajoutées. Selon GUIGOU J-L (1983), le développement local «*est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, ce qui est créateur de développement*» [25]. L'auteur met l'accent sur deux notions importantes du développement d'un territoire donné, ces notions sont : la solidarité locale et la volonté des habitants (population) ou encore le concept de la mobilisation sociale.

Selon PECQUEUR B. (1989), le développement local n'est «*ni mode, ni modèle, il est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations* » [26]. PECQUEUR met l'accent sur l'efficacité et le rôle des relations non marchandes existantes entre les hommes d'un même territoire à créer une sorte de mobilisation et de sensibilisation, de ces hommes, pour la valorisation des richesses dont ils disposent.

Pour d'autres auteurs, le développement local « *n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique et social qui tend à augmenter le bien être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. il doit valoriser les ressources d'un territoire pour et pour les groupes qui occupent ce territoire, il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi sur les logiques sectorielle* » [27]. Dans ce cas, cette définition met en valeur le niveau local comme milieu de commencement du développement et ce, tout en s'attachant à la société, à l'économie et à la culture de la localité.

[24] GREFFE X. (1984), « *territoire en France* », *économica*, Paris .cit dans AMGHAR.M(2009), *op.cit.p* : 48. ET dans : TALEB.N, «*Espace rural et développement local*», In : FERGUENE A. (2004), *op cit. p* : 80.

[25] GUIGOU J-L. (1983), « *le développement local : espoir et freins* », *colloque de Poitiers sur thème de développement local*, cité dans : TALEB N. (2004), *op cit In* : FERGUENE A (2004),*op cit, p.79.et AMGHAR M. (2009), op, cit, p.48.*

[26] PECQUEUR B. (1989), « *le développement local, mode ou modèle* », Ed Syros, Paris .p 16.

[27] KOLOSZY K. (1982), *actes des états généraux des pays, mâcon, juin. Cité dans revue correspondance municipale. In BELLACHE Y. (2002), «Essai d'évaluation des effets de l'ajustement structurel sur le développement local : cas des communes du versant nord dumassif des Babor Biban», Mémoire de Magistère en science Economiques, option Gestion du développement, Université A. Mira de Bejaia, p.12.*

Une définition qui a marqué notre attention est celle qu'avance WORMS J-P qui soutient que « *le développement local est une repense à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements, constitue une sorte de réaction spontanée d'un tissu social.il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et un mouvement d'ouverture sur le monde et l'avenir* » [28], dans un autre cas, le développement local « tourne à une apologie de la sortie de crise par la petite et moyenne entreprise, chaque chômeur ayant vocation à créer la sienne » [29].

Dans cette définition, le développement local apparaît comme une réaction à la crise économique des années 70, et de ce fait représente un début et une solution pour lutter contre les disparités créées par cette crise, notamment en privilégiant la PME-PMI comme outil de développement.

Le développement local, selon VACHON Bernard (1993), peut être aussi défini comme : « une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté ; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique ; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques » [30]. Le développement local apparaît ainsi pour VACHON comme une stratégie à concevoir par l'ensemble des acteurs de la localité. Cette stratégie aura pour but de générer un environnement et un climat favorable qui vont permettre par la suite sa réussite.

Enfin, d'autres auteurs comme BOISVERT M (1996) qui, sans compte de la formalisation qu'a subi le développement local ces dernières années. Assimile ce dernier et le développement endogène tout en affirmant que : « *le développement endogène, mieux connu sous le nom de développement local, est le seul qui mette autant d'accent sur le milieu comme facteur de développement, opposant une planification ascendante par le bas aux stratégies habituelles de type descendant par le haut* » [31]. Le développement local, dans cette définition, apparaît comme un développement qui s'appuie sur une force endogène.

[28] WORMS J-P. (1987) «*la démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale*», cité dans : revue correspondance municipale, n°276, mars In BELLACHE Y. (2002), op cit.p13.

[29] GREFFE X. (1988), «*décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement*», Economica, paris.p57.In BELLACHE Y. (2002), op cit.p.13.

[30] TREMBLAY S. (1999), op cit, p27.

[31] TREMBLAY S. (1999), op, cit, p25.

Chacun des cas de définition cités ci-dessus représente une expérience particulière de développement local liée à chaque territoire d'élection, c'est pourquoi nous affirmons que, si nous revenons ainsi à définition citée par PECQUEUR B, le développement local n'implique pas modèle unique, c'est-à-dire, qu'il n'est pas reproductible. En outre, le développement local est appréhendé par la plupart des économistes comme étant un «processus» notamment, de mobilisation d'acteurs, d'apprentissage collectif, de rassemblement communautaire et de coopération, ou encore de décision locale et ce, car comme le site PECQUEUR B, « *la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps, elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est jamais reproductible à l'identique* » [32].

1.6. Les acteurs et les dimensions du développement local

1. Les acteurs

En tant que processus, le développement local se base sur un ensemble d'interactions qui se produisent entre trois catégories d'acteurs d'un même milieu. Chacun de ces acteurs a des responsabilités particulières mais qui peuvent être complémentaires :

- **Les acteurs institutionnels** sont constitués de l'ensemble des institutions ou collectivités territoriales (pouvoirs publics).ils représentent tous les niveaux de découpage administratif, l'état et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, ainsi que tous les organismes publics et semi publics.
- **La communauté** regroupe l'ensemble des populations d'un territoire donné ou ils vivent et agissent en partageant des valeurs, des responsabilisées, des problèmes mais aussi des relations similaires avec l'environnement (géographique, historique, culturel, administratif, économique et social) et les contraintes extérieures, et c'est ainsi que Paul Prévost estime que : « *la communauté é est un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué* » [33]. La communauté joue, de ce fait, un rôle dynamique et fondamental dans le développement local.

[32] DEMOUSTIER Danièle (cahier cordonné par) (2002), « *Economie sociale et développement local* », les cahiers de l'économie sociale N° 3 : *Entreprendre autrement, Colloque franco-québécois, 9,10 et 11 décembre 2002, L'harmattan, Grenoble, p.23.*

[33] PREVOST Paul, « *le développement local : contexte et définition* », *op cit, p.18*

- **Les acteurs économiques** sont représentés par l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également ils correspondent à l'ensemble des banques et les bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

Pour l'élaboration d'une stratégie efficace de développement local, ces trois catégories d'acteurs doivent être impliquées et mobilisées conjointement. Cela pourra se faire en respectant trois pratiques essentielles :

- *La mise en place d'un partenariat.* Le partenariat comme une démarche collective qui permet d'associer les différents acteurs d'un territoire donné dans le but de créer une volonté d'agir ensemble d'un grand nombre de ces acteurs autour d'un même projet commun. Dès lors, le partenariat implique l'existence d'un projet dont sa réalisation ne peut s'achever sans la participation de l'ensemble des acteurs de territoire.
- *La participation active de la population.* L'ensemble de la population doit participer et être impliqué dans toute initiative de développement local (la construction et la réalisation des projets locaux). Cela ne pourrait se faire qu'en réduisant la distance existante entre les citoyens et leurs élus municipaux à travers notamment, la réalisation des réunions et des débats qui portent sur les attentes de citoyens et sur l'appréhension et l'appréhension et l'appréciation des points de vue de tous les acteurs, y compris la population.
- *L'élaboration d'un environnement propice à l'action.* Quelques éléments peuvent être contraignants et même paralysants à la formation et l'établissement d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique. Ces éléments peuvent être représentés par les systèmes de valeurs, les héritages culturels et les différences de formation. Dans ce cas, les personnes en autorité (élus locaux), de compétence ou de direction, et même les leaders naturels qui possèdent un savoir-faire de faciliter l'appréhension de projets mobilisateurs.

2. Les dimensions

Le développement local se présente comme une approche qui réunit quatre dimensions. La dimension économique représente l'ensemble des activités de production et de vente de biens et services. la dimension politique et sociale exprime la revitalisation économique et sociale d'un territoire, à travers la population résidente, en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. la dimension territoriale ou locale se base sur la valorisation des ressources locales d'un territoire donné. Enfin, la dimension communautaire indique la communauté «*en tant qu'espace du vivre ensemble et en tant que dispositif premier de revitalisation* » (Favreau, Lévesque, 1996, XIX) [34] représente le centre d'intérêt de toute intervention et de toute action.

1.7. Le développement local comme alternative à plusieurs problèmes

Le développement local n'est pas une panacée mais, comme le client certains auteurs, peut être une alternative à plusieurs problèmes majeurs [35]. Ces problèmes peuvent être représentés comme suit :

- **La crise du fordisme** : Le fordisme est un système de production qui prévalait dans la période des trente glorieuses. Il est basé sur la production de masse où la méthode de production (travail à la chaîne), la standardisation des produits (impliquant des économies d'échelle) et le principe du « five dollars a day », ont engendré l'augmentation des gains de productivité, mais également, le rôle interventionniste de l'Etat qui l'avait consolidé en nourrissant la demande, notamment par la prise en charge de certains secteurs en déficit.

L'avènement du choc pétrolier des années 70, suivi d'une crise monétaires, a fait que le cercle vertueux qui tournait auparavant autour de la production de masse et de consommation de masse est devenu un cercle vicieux qui a reflété l'échec du fordisme. Ainsi, le développement local était le bienvenu, notamment en privilégiant la petite échelle (PME) et les politiques des interventionnistes de l'Etat et de ce fait, s'inscrit comme une alternative à la crise du fordisme.

[34] TREMBLAY S. (1999), *OP CIT.* P. 29

[35] KHALADI Mokhtar (2008), « *Le développement local : une réponse à plusieurs problèmes* », p.1, contribution au colloque international « *Développement Local et Gouvernance des Territoires* », du 3 au 5 Novembre 2008, Jijel, Algérie.

- **La mondialisation** : est un phénomène historique qui avait comme racine la satisfaction des besoins (ressources naturelles et les marchés pour écouler la production). Il a induit un effacement des frontières, l'ouverture des marchés des produits, des capitaux, du travail, mais également de forts progrès dans les transports (dont leurs coûts sont devenus négligeables par rapport aux préoccupations de Van Thünen) [36] et dans les télécommunications qui ont suscité une nouvelles forme d'échange qui est celle des services. Avec la prise en compte de cette pratique qui devient de plus en plus périlleuses (accroître les disparités régionales), des politiques nationales doivent être accompagnées de politique « locales ». Autrement dit, les individus de chaque localité doivent puiser, solidairement et avec confiance, les ressources et les spécifiques de leur territoire pour réussir à « installer à coté des politiques de type national des stratégies de développement local » [37] et ce, dans le but de rendre leur territoire attractif aux entreprises créatrices de valeur.

C'est ainsi que Michel DINET, a affirmé que « *Dans le contexte d'une mondialisation économique, politique et culturelle qui manque de régulation, autre que financière et tend à niveler les différences, à déstructure les identités, à ignorer les lieux d'arbitrage intermédiaires, le développement local prend sur territoires, le développement local prend tout son sens. Ni construction idéologique d'un système alternatif, ni repli frileux sur des territoires étriques, il est lieu d'articulation enter des approches sectorielles où apparaissent les interdépendances et où des solutions peuvent être trouvées au plus près des acteurs concerné* » [38]. C'est là, que nous pouvons dire que les factures doivent « penser globalement et agir localement ». Le développement local représente, de ce fait, une alternative à la mondialisation.

- **Le chômage** : dans ce cas, le développement local représente, encore une fois, une réponse alternative au problème du chômage.

La croyance qui dominait, pendant longtemps, est que les deux phénomènes, chômage et inflation, ne pouvaient pas se manifester au même temps, c'est-à-dire que l'existence de l'un implique forcément l'absence de l'autre.

Dès lors, l'avènement de la crise des années 70 a montré les limites de cette croyance, ce qui à été démontré par Philips à travers sa fameuse courbe qui a été réinterprétée par Samuelson et Solow en mettant en relation l'inflation et le chômage. A partir de là, nous pouvons tirer et affirmer que ni le rôle intentionniste de l'Etat ni la grande entreprise ont pu résoudre les deux fléaux majeurs, chômage et inflation, engendrés par cette crise.

[36] KHELADI Mokhtar (2008), *op cit*, p. 5.

[37] KHELADI Mokhtar (2008), *Idem*

[38] DINET Michel, *Union National des acteurs et structure de développement local (France)*, (1999), « Pour une mondialisation de fraternité, Fondement et axes des coopération internationales » dans *Economie et Humanisme*, N°350, Lyon, In DENIEUIL Pierre-Noël (2005), *op, cit*, p. 44.

Chaque individu doit trouver une solution qui lui permette de gagner sa vie. Leur aboutissement dans ce cas, ne se focalise plus à rechercher un emploi mais à créer son propre poste de travail en créant notamment des entreprises de petite taille. Ces entreprises, créatrices d'emplois, étaient la solution sollicitée pour dépasser cette situation de crise.

Elle se caractérise par leur petite taille, leur flexibilité et donc leur adaptabilité à l'environnement tout en utilisant les ressources du territoire où elles se localisent, mais également, en se basent sur une technologie simple qui incite l'utilisation de la Main-d'œuvre. C'est ainsi que les masses du chômage engendrées ont été quasiment absorbées par la dynamique de développement local créée.

Section 2 : Modalités et approches territoriales du développement local.

Avec la crise des années 70, plusieurs disparités du développement ont été dévoilées et, par conséquent, les modèles classiques de développement (le développement par le haut, les pôles de croissance,...) ont été remis en cause. Dans le but de remédier à ce problème, il s'est avéré nécessaires de prendre en considération la dimension spatiale pour chaque type de développement. En effet, le développement local qui est apparu un peu partout dans le monde en modifiant profondément les pratiques de développement représentait un mouvement primordial des structures principalement économiques.

Cependant, dans le but de cerner les différentes pratiques (approches) de ce nouveau type de développement et de mettre en rapport ses dynamiques avec les territoires d'action, il est préférable d'éclairer les modalités du développement local en premier lieu, puis d'aborder les différentes approches territoriales qui en découlent. Ces approches peuvent être représentés comme suit : Districts Industriels (DI), Système Productifs Locaux (SPL), Milieux Innovateurs (MI) et enfin, celle des Clusters.

2.1. Les modes de développement local

L'appréhension des modes ou processus de développement local repose sur la conception de la notion de proximité qui est définie selon PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J. B. comme une « *notion qui peut par conséquent se décline sur un mode spatial aussi bien que non spatial, correspond à une capacité d'agents qui la partagent à se coordonner. Elle constitue la réalisation de conditions nécessaire é la coordination des agents* » [39].

[39] PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-B. (2004), *op cit*, p. 25.

Cette notion se décline en trois catégories :

- **Proximité géographique :** Elle repose sur la distance spatiale et s'exprime en termes de coût et de temps. Ce qui veut dire que les acteurs sont proches physiquement et temporellement entre eux (tien compte des infrastructures de transport et des technologies de communication).
- **Proximité organisationnelle :** Celle-ci repose sur les interactions existant entre acteurs reposent sur un même cadre cognitif tout en appartenant à un même espace de rapport.
- **Proximité institutionnelle :** Elle se définit comme « *l'adhésion des agents à des systèmes de valeurs visant à faire aboutir un objectif commun, cette adhésion se traduisant par l'identification d'une structure commune de coordination* » [40]. Cette dimension de proximité renvoie au partage de valeurs communes, d'une même pensée et l'existence d'une confiance entre les acteurs.

Ces trois types de proximité déclinent trois modalités de développement local dont chacune repose différemment sur les trois dimensions de proximité citées en ci-dessus en reflétant des formes particulières d'organisations productives.

- **L'agglomération :** est un processus de développement local qui repose sur la proximité géographique. Il se fonde sur une concentration spatiale de diverses activités économiques sans rapport direct entre elles (qui n'ont aucun lien de complémentarité entre elle) et qui s'agglomèrent uniquement dans le but de bénéficier des externalités² pécuniaires (intérêts individuels). Ce processus peut se développer ou s'arrêter selon qu'il s'agit de l'importance de ces externalités entraînées par la concentration en rapport notamment aux inconvénients existants et engendrés sur le territoire considéré. En outre, l'agglomération peut relever des politique publiques qui se focalisent sur l'attraction de nouveaux acteurs économiques ou sur l'aménagement des zone d'activités sans pour autant avoir comme objectif la construction d'un tissu économique.
- **La spécialisation :** contrairement au processus d'agglomération qui se fonde sur la proximité géographique et beaucoup plus organisationnelle, est constituée d'un regroupement d'entreprises liées entre elles, soient à travers un même secteur d'activité ou un même produit, avec des complémentarités entre elles. Ce mode de développement local peut avoir pour moteur la recherche d'externalités technologiques plus que pécuniaires.

[40] COLLETIS G et RYCHEN F (Chapitre rédigé par) (2004), *op cit*. In PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-B. (2004), *op cit*, p. 220.

² Ce concept désigne ce qui est extérieur à une entreprise, mais qui influence positivement ou négativement son activité et ses résultats.

Cette concentration particulière des agents économiques peut être le résultat des politiques publiques (et/ou privées) d'attraction du territoire et de différenciation, dont la responsabilité collective de tous les acteurs du territoire et plus spécifiquement les collectivités locales, en s'appuyant sur les actions du marketing territorial, renforcent leurs qui leur permettront de confronter la concurrence territoriale.

- **La spécialisation** : est un processus de développement qui se fonde l'articulation des trois types de proximités citées ci-dessus, notamment la proximité institutionnelle. Il représente coordonnés par le biais de la confiance tout en s'appuyant sur le redéploiement des répondre aux nouveaux obstacles économiques dont le but principal consiste en la remobilisation des ressources.

Les trajectoires territoriales entre ces trois processus de développement se traduisent par des constructions ou des destructions territoriales. Ces trajectoires sont liées aux risques engendrés par chacun de ces processus. Dans le processus d'agglomération, les entreprises s'installent ou quittent le territoire librement. Concernant celui de la spécialisation, c'est dans le sens où, pour longtemps, le territoire dépend d'une activité dominante.

Quand au processus de spécification, celui-ci est plus fragile que les autres du faite qu'il se base sur les relations de confiance qui se perdent facilement et, pour cela, une véritable gouvernance territoriale³ [41] doit être mise en place pour la réussite de ce processus. La réussite de la dynamique du territoire (construction territoriale) est fortement conditionnée par l'existence d'une politique de communication, notamment dans le but d'échange toutes les informations possibles et/ou nécessaires.

Les quatre approches territoriales du développement local, à savoir : l'approche des districts industriels, des systèmes productifs locaux, des milieux innovateurs et une dernière approche qui est celle des clusters, sont représentées ci-dessous.

³ La gouvernance territoriale est perçue comme « un processus de construction d'une comptabilité entre différentes proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux...) géographiquement proche, en vue de la réalisation d'un problème productif inédit – ou, plus largement, de la réalisation de projet locaux de développement locaux se succédant et/ou se combinant dans la durée ».

[41] Gilly J.-P., Perret J. (2002), « Développement local et coopération décentralisée : Entre gouvernance local et régulation globale », Colloque Economique Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, Tunisie, p : 6.

2.2. Les districts industriels (DI)

Le district industriel est un concept fondé par l'économiste Anglais Alfred MARCHALL vers la fin du 19^{ème} siècle dans son livre « *Industry and Trade* ». Ce concept désigne à l'origine, une forme d'organisation industrielle observée en Angleterre⁴ [42] dont, selon cet auteur, district industriel repose sur la proximité géographique de plusieurs petites et moyenne entreprises participant à la production d'un même produit qu'individuellement aucune d'entre elles n'est capable de fabriquer, et de ce fait, fortement un réseau où chacune d'entre elles se spécialisent dans une étape du processus de production.

En effet, la concentration de ces entreprises dans un espace géographique bien délimité et leur spécialisation d'une manière complémentaire, engendrent des avantages économiques qui sont pas constitués uniquement par les économies d'échelle mais également par les économies d'agglomération que MARCHALL nomme « *économies externes* » et ce, dans le sens où, elles représentent des économies d'échelle externes liées à l'organisation sociale du travail et à la proximité géographique, comme par exemple la réduction des coûts de production, la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et flexible, la circulation des informations et la transmission des compétences et des savoir-faire.

En outre, l'« *atmosphère industrielle* »⁵ du district permet à chaque acteur d'avoir des interactions formelles et informelles avec les autres, ce qui permettra par la suite de s'intégrer et de valoriser le territoire tout en attirant d'autres résidents et agents économiques donnant naissance ainsi à une agglomération, et donc à d'autres externalités territoriales tout en conduisant à une concurrence accrue entre ces entreprises de petites tailles. C'est ainsi que MARCHALL a expliqué le concept d'atmosphère industrielle en disant « *les avantages que présente, pour des gens a donné à la même industrie qualifiée, le fait d'être près les uns des autres, sont grand. Les secrets de l'industrie cesse d'être près des secret, ils sont pour ainsi dire dans l'aire et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux, (...) si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres et combinée avec des idées de leur cru, elle devient ainsi la source d'autre idées nouvelles* » (MARCHALL A, 1898, 466) [43]. Plusieurs chercheurs ont revitalisé la conception marshallienne du district industriel, notamment l'économiste Italien Giacomo BECATTINI (1979,1987) qui l'avait développé lors de son analyse de l'organisation industrielle des régions de la troisième Italie (Italie du Nord-Est et du Centre), où existait une multitude de petites et moyennes entreprises.

[42] LEVESQUE Benoit, FONTAN Jean-Marc, KLEIN Juan-Luis (Etude réalisée sous la direction de). (1996), « *les systèmes locaux de production, Condition de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du projet Angus* » en collaboration avec la Corporation de développement économique communautaires Rosemont Petite-Partie, Université du Québec, p. 13.

[43] COURLET CLAUDE.

⁴Cette forme d'organisation est illustrée à cet époque par les petites entreprises du secteur de la coutellerie à Sheffield.

⁵ Ce concept désigne un avantage immatériel du district dans le sens où il représente un facteur d'osmose et de diffusion des informations et de savoir-faire dans le temps et dans l'espace et, de ce fait, il favorise une meilleure division des tâches entre les entreprises spécialisées.

Selon Giacomo BECATTINI, le district industriel peut être défini comme «une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprise dans un espace géographique et historique donné (...) il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprise » [44], c'est dans ce sens que l'explication suivante est ajoutée : « chacune des nombreuses entreprises qui constituent le district industriel a tendance à se spécialiser dans une seule ou quelques unes seulement des phases des processus productif spécifique au district » [45].

Pour cet auteur, il ne s'agit pas d'un simple regroupement d'entreprise sur un espace délimité mais, plutôt, d'un véritable système composé de PME/PMI, coordonnées entre elles par une spécialisation complémentaire des étapes du processus productif (proximité organisationnelle) et d'une relation de symbiose entre les deux principales composantes de district que sont la communauté d'individus et les entreprises.

Le district industriel représente, pour BECATINI, un mélange du triptyque concurrence-émulation-coopération qui peut être considéré comme mode de régulation ou encore comme un processus d'intégration dynamique entre le division et l'intégration du travail adopté dans ce type de regroupement d'entreprise, la recherche continue des débouchés où écouler la production (notamment l'établissement des réseaux de relation avec les marchés extérieurs) ainsi que l'échange réciproque des services gratuit.

Suite aux travaux de nombreux économistes italiens, le modèle de district industriel a été actualisé par d'autres chercheurs, à l'instar de M. PIORE et C. SABEL à partir des années 1984. Leurs travaux consistaient à expliquer l'essor et l'apport des districts industriels au développement territorial (local), en partant de l'idée que le district est le succès du « passage d'un modèle de développement industriel, basé sur la production de masse, à une nouvelle étape possible, et même probable, le régime de spécialisation flexible basé sur des technologies flexibles, des travailleurs flexibles et de nouvelle forme de communauté industrielles »[46].

[44] BECATTINI G (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans BENKO George et LIEPETZ Alain (sous la direction de). (1992), « région qui gagnent, district et réseaux : Les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Ed. Presses Universitaires de France (PUF), Paris, pp. 36-37.

[45] DEJARDIN Marcus et al. (1999), « croissance endogène spatialisée et développement régionale : apport pour une évacuation critique de plans stratégiques d'aménagement du territoire », XXIII^{ème} Colloque de l'Association de Sciences régionale de Français (ASRDLF), Septembre 1999. Dans : MERADI O. (2008), P.51

[46] PIORE M & SABEL C (1983, 1984). Dans : AMIN A, ROBINS K. (1992), « le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l'accumulation flexible ». In BENKO G. et LIEPETZ A (sous la direction de). (1992), op cit, p 126

Ainsi, le phénomène important de la spécialisation flexible⁶ est mis en avant, en disant que : « *plus une firme se spécialisait, plus elle devenait dépendante du succès des produits qui étaient complémentaires des siens. Les entreprises commencèrent alors à échanger des informations avec les autres producteurs de leurs branches. Elles se mirent à rechercher la prospérité ddt l'industrie dans son ensemble en soutenant des institutions d'intérêts général comme les écoles professionnelles, les instituts de recherches et les agences de marketing* » [47].

Ainsi, les travaux des ces deux auteurs reflètent une rupture industrielle qui a donné naissance au régime de la spécialisation flexible et une grand importance à la mains d'œuvre qualifiée, aux flexibilités technologique, à la constitution d'un réseau de solidarité et de coordination entre acteurs du territoire et aux capacités d'innovation qui deviennent de plus en plus forte suite au processus de spécialisation. C'est pourquoi la localité ou le district peut être implanté se développe de plus en plus et donne et donne une meilleure position au territoire tout en créant de nouvelles ressources qui peuvent engendrer des éléments d'attraction.

C'est dans ce même ordre d'idées que l'un des auteurs, en l'occurrence ANTONELLI, qui avait élargi le concept de district industriel à celui de district technologique, considère que c'est « *en partant du concept marshallien de district industriel, on constate que les activités innovatrices ont tendance à se regrouper se développer entres des relations intenses, forment ainsi des districts technologiques* » [48]. Donc selon lui, les économistes externes sont dues principalement aux activités d'innovation et aux changements techniques du processus de production.

Après avoir explicité le concept du district industriel, quelques caractéristiques fondamentales peuvent être retenues dans le but de le différencier des autres approches de développement :

- Le district industriel est constitué d'une population d'entreprise concentrées dans un territoire géographiquement limité en se spécialisent chacune dans une seule étape du processus productif d'un même produit du district (activités complémentaires)
L'existence de ressources humaines professionnelles et spécialisées.
- L'existence d'une communauté locale.

[47] SABEL & al. (1987, p.31) cités par AMIN A, ROBINS K. (1992), op cit, dans : BENKO G. et LIEPETZ A. (sous la direction de). (1992), op cit. 129.

[48] ANTONELLI C. (1986, 1995), cite par FERGUENE A. (1999). « *Dynamiques territoriales et milieux innovateurs* », dans les Cahiers du CREAD, N° 50/1999, p. 121.

⁶ selon l'apport théorique des deux auteurs (PIORE et SABEL), la spécialisation flexible se réfère à la « *spécialisation souple* » qui est une stratégie d'innovation permanente fondée sur l'utilisation d'équipements souples à usage multiples, l'emploi d'ouvriers qualifiés et la création par des moyens politique d'une communauté industrielle capable d'éliminer toutes formes de concurrence qui ne favorisent pas l'innovation, ce qui peut conduire au développement locale.

- L'existence des réseaux de relation formelle et informelle entre les acteurs du district et la communauté locale, engendre des actions de solidarité entre eux et une transmission rapide des informations favorisant la coopération et l'attraction de nouveaux acteurs économiques.
- Le district industriel est un système de production flexible qui est basé sur sa capacité d'adaptation aux nouvelles données de l'environnement externe et interne, ainsi que sur la densité des relations qui s'y opèrent.
- L'existence de multiples entreprises de petites tailles dans un espace délimité stipule le double mouvement de « concurrence-émulation-coopération » en incitant de manière continue à l'innovation tout en permettant de produire aux meilleurs coûts possibles en économisant les ressources (réduire les coûts de transaction du marché local par exemple) et en augmentant les rendements qui peuvent être engendrés par les perfectionnements (innovation) des processus de production.

Les avantages des districts peuvent être dénombrés en quatre points : une forte capacité d'apprentissage et d'innovation, une meilleure division des tâches entre les entreprises, une meilleure circulation d'information et d'idées, une minimisation des coûts et une facilité des échanges.

2.3. Les systèmes productifs locaux (SPL)

Cette approche de développement local est développée par des chercheurs grenoblois de l'Institut de recherche Economique sur la Production et le Développement (IREPD), dont le principal appui découle de la combinaison [49] de plusieurs travaux, notamment ceux de WILKINSON F (1983) et GAROFOLI G (1983).

Les SPL sont constitués principalement d'un regroupement d'entreprises de petites et même de quelque entreprise de grande taille dont elles ne sont pas obligatoirement concentrées dans une seule branche, ni spécialisée dans la composante d'un même produit, mais qui représente une forme d'organisation différente de celle des districts industriels.

A cet effet, COURELET Claude (1994), après avoir réalisé plusieurs études de terrain sur les SPL français, a développé une définition très claire et très instructive du SPL :

« Le système productif localisé peut se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence (au sein d'un SPL) de plusieurs branches industrielles » [50].

[49] COURELET Claude. (1994), « Territoire et développement » In RERU N°3/1999, p. 535.

[50] FERGUENE A. (2003), *op cit*, p. 12.

Ainsi, le concept de système productif local se représente comme un ensemble d'activités reliées, organisées et agglomérées, où les entreprises se spécialisent dans divers branches et que ce réseau de PME peut englober une ou plusieurs grandes entreprises. Plus précisément, nous pouvons retenir cinq éléments qui permettront d'identifier un SPL :

- Concentration de PME et même de grandes entreprises dans un espace géographiquement limité autour d'un secteur ou métier commun.
- Ayant des relations interentreprises fortes.
- Accédant aux services marchands et non marchands.
- L'existence d'un ensemble de connaissances spécifique à chaque SPL (non transférable).
- Et enfin, l'union de ses entreprises est facilitée par l'existence d'une culture commune.

En plus de ces cinq éléments qui nous permettent d'identifier un SPL, nous pouvons citer d'autres caractéristiques :

- Une agglomération et une spécialisation de PME (district industriel) intégrant de grande entreprise et leurs sous-traitants (ce que nous pouvons qualifier par : district industriel dans sa seconde phase de maturité).
- L'absence d'entreprises dominantes ou motrices qui peuvent influencer le système local.
- Un ensemble de réseaux de relations entre acteurs qui constituent un tissu industriel local (Pecqueur, 1987, 370) [51].
- L'existence des liens et des relations de coopérations au même temps que les mouvements de concurrence
- La présence d'un système de régulation qui regroupe un ensemble de règles (d'appartenance, d'entraide économique et de relation industrielles) visant la protection du SPL.
- Et enfin, le SPL est un construit social qui tient compte des caractéristiques de chaque territoire et qui est ouvert sur l'extérieur.

Deux types de SPL peuvent être retenus. Les SPL à industrialisation diffuse qui repose sur la valorisation de savoir-faire artisanal et principalement sur des initiatives locales mais également sur le lien de symbiose qui peut être engendré par la relation d'interdépendance entre communauté locale et les entreprises agglomérées et, c'est ainsi que se produit l'effet multiplicateur ou de diffusion. Les SPL incubateurs qui ont pour mission de favoriser l'émergence et la concrétisation de projets d'entreprise innovantes. Ainsi, les SPL se basent sur ces incubateurs en s'appuyant sur des technologies tranchantes avec les savoir-faire locaux.

[51] LEVESQUE B. KLEIN J-L et FONTAN J-M (1998), « Les systèmes industriels localisés : état de la recherche » UQAM, p.8

Les avantages des SPL, sont : la flexibilité (liée à la petite taille des entreprise) et les économies d'agglomération (engendrent par l'existence d'une proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle), des externalités positives (pécuniaires et technologiques)⁷, une facilité des échanges d'information grâce à la proximité géographique, une coordination des activités et coopération entre les firmes, une création et diffusion de l'innovation et une création d'une atmosphère et entrepreneuriale attirant d'autres entrepreneurs et d'autres résidents.

2. 4. Les milieux innovateurs

Le milieu innovateur est considéré comme un district industriel dans sa seconde phase de maturité (SPL intégrant plusieurs entreprises exerçant dans la R&D). Cette approche des milieux innovateurs représente un modèle de développement territorial. Elle a été développée par le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs.

(GREMI- Association Philippe AYDALOT) [52] dans le but de répondre à la problématique de l'inventivité du milieu qui n'est plus réductible à celle de la production. Selon cette approche, le milieu est appréhendé comme un ensemble de relations qu'entretiennent les acteurs d'un territoire donné ; et qui sont liées au contexte territorial qui les environne et qui les valorise notamment par le biais de la proximité existant entre eux, et l'innovation n'est plus conçue comme étant un ensemble de paramètres techniques susceptibles d'être appliqués d'une manière standardisée mais elle apparaît comme « *Une vision plus territorialisée : l'innovation est alors création d'un milieu (pour répondre à un défi ou un besoin local par l'utilisation de l'expérience locale* » [53], elle est le fruit de l'inventivité du milieu et répond au besoin de développement local, moyen que se donne une société pour progresser. Aussi avancée que soit l'innovation, elle ne peut réussir que si elle repose sur des éléments de continuité avec l'expérience acquise par le milieu » (AYDALOT, 1986) [54].

Le milieu Innovateur est un élément fondateur qui lie un ensemble de concepts (le processus d'interaction, le territoire, l'innovation et le développement), où le développement se réalise sur la base d'une créativité socio-économique qui découle notamment de l'existence d'un ensemble d'interaction, de connaissances, et des savoir-faire qui sont liés au processus d'apprentissage.

⁷ Les externalités pécuniaires ont des répercussions sur les coûts de production et les externalités technologiques, en contre partie, ont des répercussions sur le processus de production qui influence les coûts de production, la qualité et la diversité des produits.

[52] FERGUENE A. (1999), « Dynamiques territoriales et milieux innovateurs », Cahiers du CREAD, N° 50, 4eme trimestre, 1999. Consulté sur CD-ROM.

[53] (AYDALOT ph, 1985, p. 16). Cité dans : PEYRACHE-GADEAU Véronique. (1999), « La contribution de Philippe Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs » In RERU N°3/1999, P 627.

[54] COURLET Claude (1994), « les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? ». In COURLET Claude et SOULAGE Bernard (Sous la direction de). (1994), « Industrie, territoires et politique publiques », Ed l'Harmattan, Paris p. 23.

En effet, le milieu innovateur n'est pas réductible à une simple localité d'entreprise innovatrice mais à une « formation socio-économique territorialisées au sein de laquelle émergent de nouvelles formes d'organisation territoriales à base de collaboration à travers les quelles s'enrichissent les avantages propices à la création technologique et à la création d'entreprise innovatrices » [55]. Autrement dit, ce concept peut être conçu comme « une organisation territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font, de transaction multilatérales génératrice d'externalité spécifique à l'innovation et par convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus en performantes de gestion en commun des ressources » [56].

En outre, cette approche du développement territorial repose sur trois paradigmes [57]. Le paradigme technologique permet de saisir le rôle de l'innovation qui, avec l'apparition et le développement de nouvelles technologies et la diversité des produits, représente d'une certaine manière un moyen de préservation de la compétitivité des territoires dont il s'appréhende comme « un processus de différenciation face à la concurrence » [57]. Cependant, pour réussir un développement régional et affronter la concurrence territoriale, chaque territoire doit préserver des avantages compétitifs du milieu et ce, en générant des ressources spécifiques et donc concurrentielles. Le paradigme organisationnel traduit l'ensemble des transformations qui peuvent surgir dans le monde de coordination des acteurs contribuant à l'innovation. Il représente, de ce fait, diverses formes d'organisation qui, auparavant, ne reposaient que sur la coordination par le marché ou par hiérarchie mais qui sont devenues plus efficaces en reposant sur la constitution des réseaux de relations. Ceci qui permettra le développement des processus d'apprentissage. Le paradigme territorial permet d'appréhender le territoire comme une organisation contextuelle qui, par les racines historiques du territoire et les systèmes de représentation notamment collectifs, engendre un environnement (ou un milieu) favorable aux apprentissages individuels et collectifs qui peuvent être instaurés par les réseaux de relation de coopération et de collaboration existantes entre les acteurs de l'innovation. Cependant, le milieu innovateur apparaît comme « un système qui s'engage dans une démarche de création collective, (...) à chaque pas il est confronté à des incertitudes » [58]. Le milieu innovateur doit : être un système ouvert sur l'extérieur, ce qui lui permettra d'obtenir les informations et les ressources nécessaires, se reposer sur des relations marchandes et non marchandes mais également, internes et externes, un milieu d'apprentissage où coexistent la coopération et la concurrence et avoir ses ressources organisées, coordonnées et mise en relations par des structures économiques, culturelle et techniques. Quand aux principaux avantages générés par les milieux innovateurs, ceux-ci sont :

- L'incitation à l'innovation valorise et procure au territoire des avantages compétitifs,

[55] MATTEACCIOLI Andrée. (2004), « Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale », Ed. L'Harmattan, Paris p. 228-229.

[56] MAILLAT D. (1994), « Comportement spatiaux et milieu innovateurs ». In. Encyclopédie d'économie spatiale. Ed. Economica, p. 266

[57] MATTEACCIOLI Andrée, (2004), *op cit*, p. 204

[58] MATTEACCIOLI Andrée, (2004), *op cit*, p. 404



- Ils assurant la durabilité des processus d'apprentissages (le transfert de savoir-faire et les connaissances), ce qui implique une durabilité du développement (local),
- L'attraction du milieu permet un apport innovant des entreprises étrangères.

2. 5. Les Clusters

Vers le début des années 1990, l'économiste American Michael Porter (professeur à la Harvard Business School) présent un modèle de croissance économique. Pour cela, il repérait, dans le monde entier, des rôles d'activité performants au niveau international qu'il nommait « clusters ».

Le concept de cluster est popularisé et défini par M. Porter comme « *une concentration géographique d'entreprise liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (université, agences de normalisation ou organisation professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent* » [59]. Il ajoute également, considérer comme un cluster « *a geographic concentration of inter-connected companies and institutions in a particular field. Clusters encompass an array of linked industries and other entities important to competition. They include, for example, suppliers of specialized inputs such as componenets, machinery, and services, and providers of specializd infrastructure. Clusters also often extend downstream to channels, customers, and laterally to manufacturers of complementary products and to companies in industries relented by skills, technologies or common inputs. Finally, many clustres include governmental and other intitions-such as universitiers, standard-setting agencies, think tanks, vocational training providres, and trade associations – that provide specialized training, education, information, research, and technical support* » [60].

D'autres définitions peuvent être prise en compte afin d'éclaircir beaucoup plus les caractéristiques évolutives d'un cluster, notamment celle de l'un des chercheur en sciences économiques, ROSENFELD (2002) qui conçoit ce concept comme « *une masse critique d'entreprises (suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés) ayant des relations systématique sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée* » [61]. COOKE (2003) a mis l'accent sur le milieu dans lequel s'insère le cluster et de ce fait l'avait caractérisé comme une « *concentration géographique d'acteurs technologique unis par des chaînes de valeurs économique, évoluant dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune de visant à attaquer un même marché* ».

[59] PORTER M. (1990). Cité dans : LARGIER Arnaud & al. (2008), « Clusters mondiaux : Regards croisé sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux », institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAURIF), Paris, p. 10.

[60] PORTER Michael E. (1998), « Clusters and the new economics of competition », Harvard Business Review, Novembre-Décembre 1998, N°98609, P. 78.

[61] LARGIER Arnaud & al. (2008), op, p. 12.

En défroissant ces définitions, nous y trouvons que le cluster regroupe un ensemble d'éléments constitutifs : une concentration d'un ensemble de PME ou d'acteurs technologiques sur un territoire géographiquement limité, des institutions qui peuvent avoir un rôle régulateur et un système de formation et de R&D comme moyens de diffusion des informations scientifiques et d'aide à l'innovation. Le cluster est une forme d'agglomération et de concentration qui prend des formes différentes selon les contextes où il se trouve.

C'est ainsi que nous disons que les clusters font partie d'un large cadre conceptuel qui repose sur un système relationnel structuré autour de quatre composantes essentielles constituant ce que Michael Porter a nommé « diamant » ou « Losange », c'est-à-dire qu'en plus des avantages de la proximité géographique, cet auteur met en évidence l'importance des relations et des interactions entre la structure de l'industrie, les industries connexes et de soutien, la demande et la présence de facteurs structurels (matières premières, éducation, structures de transport, instituts de recherche ...) qui rendent l'ensemble encore plus efficace.

En effet, l'élément fondamental qui caractérise les clusters consiste en l'existence d'une forte proximité institutionnelle qui lie l'ensemble des acteurs : entreprises, universités, centres de recherches, institutions... Comme exemples illustratifs des clusters, nous pouvons citer la fameuse région américaine « *Silicon Valley* » qui est dotée d'une forte capacité d'innovation et la région de Linz, en Haute Autriche, qui a adapté une politique de marketing territorial industriel dans le but d'améliorer l'image de marque du territoire et de contribuer à son développement.

Dés lors, Porter a développé un schéma (voir Figure 1) avec 4 forces interactives formant ainsi, le losange ou le Diamant de Porter. Les ressources (Factor conditions) concernent les facteurs de productions (travail et capital), les infrastructures et les ressources naturelles. L'environnement politique, législatif et économique (contexte fort firm, strategy and rivalry) concerne l'entourage de l'entreprise qui doit encourager l'investissement, l'innovation et la concurrence. Un marché local de qualité, et en quantité suffisante (demande Conditions) est caractérisé par l'existence des clients locaux qui incitent les entreprises à innover. Un tissu local riche de fournisseurs et d'industries connexes ou d'assistance (related and supporting industries) constitue la quatrième force.

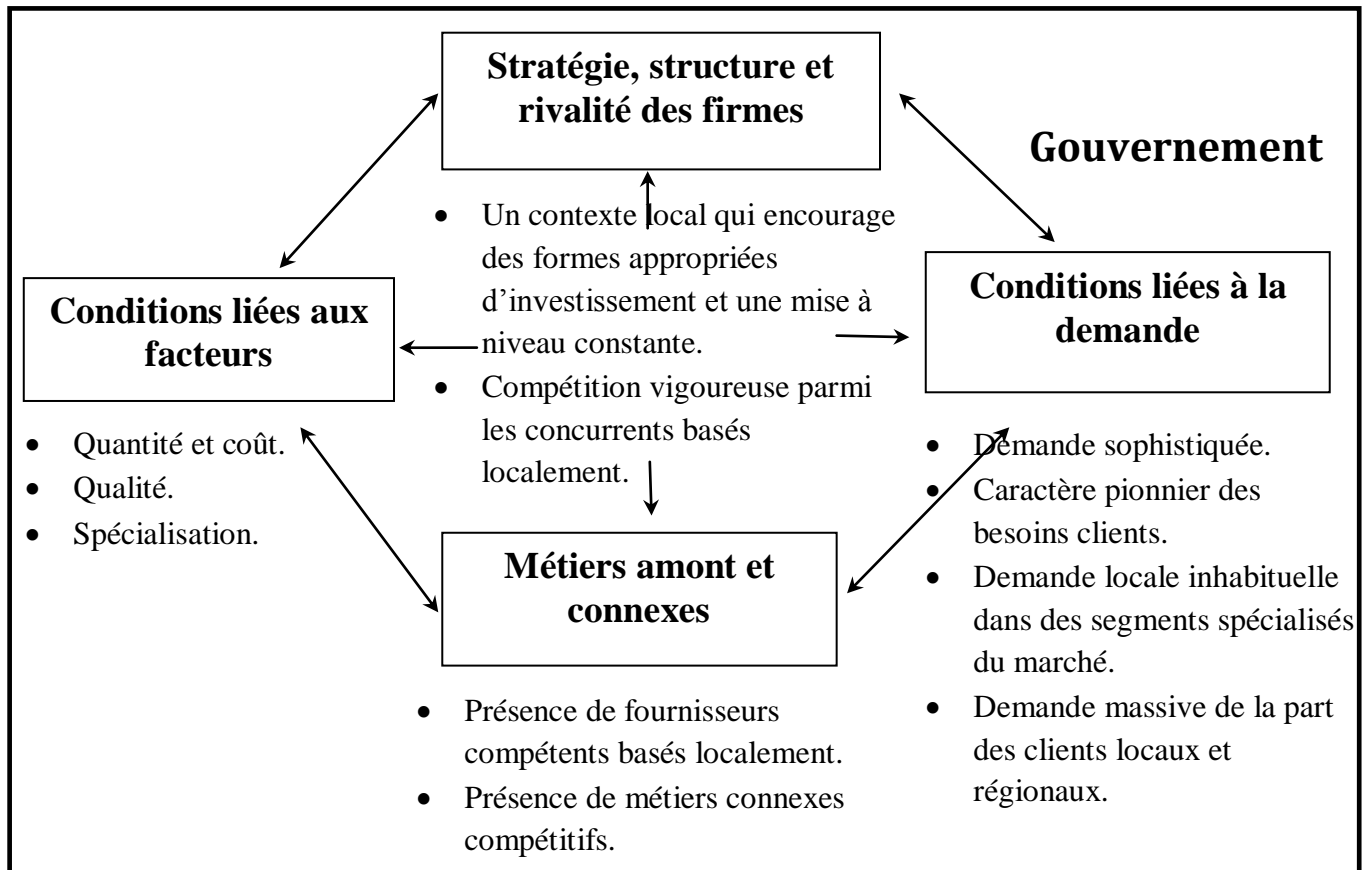


Figure N°1 : Le Diamant de Porter [62]

Porter explique, à travers ce schéma, que la réussite des entreprises d'un même secteur à être compétitives (confronter la concurrence) est due à leur concentration à proximité géographique où elles seront fortement interconnectées en développant des solidarités interactives entre elles et avec l'autre acteur de leur environnement. Dans ce cas, les interactions interdépendantes entre les quatre forces du « Diamant » deviennent plus intenses, ce qui renforcera le développement du cluster et attirera, par la suite, d'autres entreprises concurrentes.

Les avantages des clusters sont de la manière suivante :

- Développement des compétences et formation d'une main d'œuvre qualifiée et recherchée par les entreprises du cluster,
- L'existence des fournisseurs spécialisés permet de diminuer les coûts de transactions notamment dans l'achat des matières premières.
- L'existence d'une proximité géographique, renforce la transmission formelle et informelle des connaissances, des informations et de savoir-faire qui contribuent par la suite à entraîner une diffusion de l'innovation entre les entreprises.

[62] Porter Michael E. (2000), « Location, Competition, and Economic Development : local Clusters in a Global Economy », *Research and Partice, Economic development Quarterly*, Vol. 14 N°. 1, February 2000, p. 20.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons pu approcher l'optique du développement local en présentant les éléments essentiels qui sont liés, notamment la notion de local, celle de développement et de développement territorial, ainsi que le concept de territoire qui n'est plus considéré comme un simple réceptacle des activités humaines. Ils doivent être considérés comme une ressource spécifique non reproductible que les acteurs locaux doivent mobiliser et transformer en ressource active indispensable pour le développement.

Nous avons exposé l'évolution du développement local et son apport comme réponse aux conséquences de la crise économique des années 1970. Nous avons eu un aperçu sur les différentes modalités et approches que renne le développement local. Ces dernières peuvent être sous forme diversifiée (Cluster, ID, SPL, ou encore MI), représentée chacune par une concentration d'entreprises reliées entre elle, soit par un processus d'agglomération, de spécialisation ou de spécification.

Nous pouvons confirmer que l'ancrage des entreprises dans le territoire local et leur interconnexion avec la communauté locale sont des éléments cruciaux et fondateurs pour le développement d'une région et d'un pays. Cette importance peut être désignée par la génération des externalités notamment positives et valorisantes du milieu de la concentration et par la proximité d'entreprise qui les rend concurrentes et innovatrices. Dans cette perspective, que les relation verticales (les entreprises produisant un même produit) et horizontales (la coopération entre les acteurs territoriaux (locaux)) favorisent le développement local en engendrant des territoires fortement attractifs.

Pour faire connaître les atouts et les ressources spécifiques de ces territoires qui correspondent aux attentes des acteurs (client), il est indispensable d'adopter une stratégie de marketing territorial dans le but de parvenir à un développement pérennisé par l'apport de nouveaux résidents, touristes, implantation d'entreprises innovantes et créatrices de valeurs.

Chapitre 02

Les acteurs locaux et gouvernance territoriale

Le développement local, implique que la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité contribue à produire des marges de manœuvre nouvelle.

Mais, la gouvernance apparaît aussi comme un élément et une solution pour assurer un développement clément.

Nous essaierons alors, à travers ce chapitre, de commencer par présenter le contexte théorique lié aux notions d'acteurs et montrer de quelle façon leurs rôles et stratégies sont favorables ou non au développement local. Nous présenterons ensuite les concepts clés de la gouvernance territoriale.

Section 1 : Les acteurs locaux : rôles et stratégies

Ce sont les acteurs qui construisent les projets de développement. Dans un certain sens, le développement local est étudié comme une dynamique d'acteurs conduisant à l'action et à la création institutionnelle.

Alors l'acteur est celui qui agit, qui se trouve à l'origine d'une action et qui subit les conséquences. L'acteur c'est lui qui fait un acte, celui qui est actif, il ne peut être qu'intentionnel. L'intentionnalité est cette capacité d'identifier un but à atteindre et de mettre en œuvre toute une stratégie pour le faire. Il joue un rôle important dans la logique de développement et dans la construction de partenariats qui se traduisent à travers des réseaux.

Dans cette section, nous présentons un contexte théorique lié aux notions de l'acteur, leur rôle, leur intérêt, et montre aussi les stratégies et les réseaux.

1.1. La notion d'acteur/agent

Les acteurs locaux sont en mesure d'initier de nouveaux courants. En plus de jouer un rôle Prépondérant dans la construction de leur territoire et dans la construction et la création de nouvelles idées, ils sont à même d'exporter leur réussite vers d'autres ensembles plus larges et d'en influencer les dynamiques, dans le but de regrouper les intérêts et les forces individuelles autour d'objectifs partagés qui deviennent des points de repère pour le développement local. George Simmel affirme que « l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales » [63].

[63] Cité par NAIT-CHABANE Abdelatif « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », *Mémoire de Magister en Sciences Economiques*, UMAB, 2010, p. 58.

1.1.1 L'évolution de notion liée acteurs/agent

Il nous a été demandé d'apporter quelques éléments sur la façon d'employer en utilisant la notion d'acteurs « celui qui agit » et agent « celui qui examine », et plus particulièrement sur la différence entre les deux. Dans la mesure où il s'agit d'une question très large, on se contentera d'un balayage rapide des différentes acceptations possibles de ces deux termes. A cette fin, on reprendra les grands courants théoriques, non pas pour leurs intérêts en tant que tels, mais parce qu'ils constituent un guide de présentation commode.

On distingue deux remarques préalables en introduction :

- La première parle sur l'existence d'un enjeu dans l'utilisation d'un terme ou de l'autre, mais celui d'*acteur* a largement supplanté *agent* qui à été le terme utilisé « par défaut » (ou au moins dont l'usage était dominant) jusqu'aux années 80, on peut parler actuellement d'acteur avec assez peu d'a priori théorique alors que celui d'agent signale une perspective déterministe. On la retrouve notamment dans les travaux de P.Bourdieu [64]. Dans le prolongement de cette remarque, il faut préciser que la notion d'acteur a des sens différents selon les approches : plutôt que la différence agent/acteur, la question est de savoir sur quoi on raisonne (individus, collectifs, etc.) c'est-à-dire, plus largement, comment on conçoit « l'unité de base » du raisonnement scientifique.

- La deuxième parle sur les traits schématiques, une théorie sociologique se définit par l'articulation entre une théorie de l'acteur et une théorie du système. Elle se présente comme suite :
 - ✓ La théorie de l'acteur définit les caractéristiques à retenir (positions, ressources, etc.) et les logiques d'action (dispositions, rationalités, etc.)
 - ✓ La théorie du système interroge les modes de coordinations : les conditions de réalisations de l'accord, de l'action collective, le rôle des structures et des contextes, etc.... Chaque courant ne reprend pas à l'ensemble de ses éléments, certains sont plutôt « du côté » du système et utiliseront plus facilement la notion d'agent, d'autre à l'inverse écartèreront l'analyse systémique et insisteront sur l'acteur. Ceci étant posé, la présentation suivra le plan suivant, grossièrement chronologique.

[64] BOURDIEU, *les sens pratiques*, éditions de minuit, 1980, paris,

1.1.2 Les conceptions initiales de la notion d'agent/acteur

Rappelons que le but n'est pas de faire de l'histoire de la discipline mais d'essayer d'identifier les différentes approches. Les approches présentées ci-dessous sont à la fois des « traditions » regroupement des courant distincts et des « perspectives » jamais totalement coupées les unes des autres.

On distingue trois conceptions initiales de l'agent/acteur (compréhensives, objectiviste, interactionniste).

a. Tradition compréhensive

La première tradition, dont on attribue souvent l'origine à Max Weber [65], est la *perspective compréhensive* qui cherche à comprendre le sens que les individus donnent à leurs actions. L'objectif de cette conception c'est de rendre les comportements intelligibles : attribuer une « rationalité » à l'acteur, c'est dire que la signification qu'il attribue à ses actes fait également sens pour le chercheur. Weber se distingue ainsi de l'utilisation par l'idée de « rationalité en valeur » qui permet de penser les comportements orientés vers des finalités non intéressées. Logiquement, les méthodes correspondantes reposent assez fréquemment sur le raisonnement typologique, et peut rencontrer des difficultés à établir des relations de causalité. Souvent en décalage avec les travaux de Weber lui-même, cette tradition est souvent mobilisée pour le travail de terrain dit « qualitatif » (par entretien, observation), nécessitant une certaine empathie avec les acteurs interrogés. C'est dans cette tradition que l'attention à l'autonomie de l'acteur, de ses représentations et de ses comportements, est la plus forte.

b. Tradition objective

La seconde tradition que l'on peut appeler objectiviste aurait plutôt DURKHEIM [66] comme père fondateur. Elle ne s'intéresse aux individus que dans la mesure où leurs comportements portent la trace des structures collectives. On ne raisonne pas au niveau de l'individu mais à celui de la société. L'accent est notamment mis sur les supports collectifs à l'existence d'un groupe ainsi qu'aux processus de socialisation. C'est dans cette tradition que l'on utilise le plus volontiers le terme d'agent, entendu comme vecteur aux méthodes quantitatives et à la production d'indicateurs. L'agent n'est pas effacé pour autant : l'analyse va porter sur la façon dont le collectif s'inscrit dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. C'est la problématique de l'incorporation, dont l'*habitus* est un des concepts clé, pour Durkheim. Il existe toutefois des versions radicales de cette perspective objectiviste dans lesquelles l'agent disparaît totalement, jusqu'à ne devenir signe passif à travers lequel lire la logique du système global.

[65] WEBER Max, *Economie et société*, paris, pocket, 1995(1921) [1]

[66] DURKHEIM Emile, *les règles de la méthode sociologique*, paris, PUF, 1973 (1894)

On distingue deux types d'objectivisme :

- Le premier peut être dit « intégrationniste » et s'intéresse à ce qui fait la cohésion de l'ensemble, la stabilité d'un système dont les dysfonctionnements éventuels (délinquance, anomie durkheimienne, etc.) sont perçus comme des « ratées » plus ou moins inquiétantes.
- Le deuxième est plus critique et repose sur le dévoilement des « vrais » motifs d'action, au nom de la dénonciation d'un système globalement inégalitaire dont le maintien suppose la production et la reproduction d'inégalités.

c. Tradition interactionniste

La tradition interactionniste renvoie notamment, pour l'Europe, à Georg SIMMEL⁸, et, pour les Etats-Unis, au courant de l'interactionnisme symbolique. L'unité de base ici n'est pas l'acteur mais la situation d'interaction (fréquemment le face-à-face) : l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, et non pas à ses caractéristiques initiales. En revanche, on est attentifs à son évolution, au fil des interactions. On doit à cette tradition les notions de *carrière* et de *trajectoire*⁹ qui se généralisées ensuite et que l'ensemble des courants mobilise. Cette approche rend difficile le raisonnement à un niveau globale : les collectifs y sont perçus comme très mouvants, la réalité est faite de situations et de formes plus ou moins stables. L'interactionnisme symbolique a ainsi contribué à faire certain des grandes catégorisations préexistantes, comme celle de « profession ».

1.2. Le rôle des acteurs locaux

Le prolongement actuel nous permet d'éclairer les utilisations de la notion d'acteur. Alors on distingue trois dimensions possibles qui sont présentées comme suite :

1.2.1. Les caractéristiques des acteurs

Cette dimension renvoie aux études de morphologie sociale au sens large, c'est-à-dire ne de limitant pas à la stratification mais portant sur les modes de vie, les appartenances. Les thématiques restent classique (famille, habitant, profession, etc.) mais la nouveauté est sans doute la prise en compte de la multiplicité des scènes sur lesquelles interviennent les acteurs et de leurs appartenances. Cela correspond à des objets réels (cf. ce que l'on a dit plus haut de déclin des affiliations traditionnelles), mais aussi au souci de raffiner l'analyse des acteurs.

⁸ Les travaux de GEORGE SIMMEL (1858-1918) regorgent de réflexions sur les interactions entre phénomènes naturels et sociaux, lesquelles caractérisent la question contemporaine de l'environnement, certains acteurs le considère pionnier de l'approche sociologique de l'environnement.

⁹ toutes les deux reposent sur l'idée de restituer la signification du parcours d'un acteur. Elles ne sont pas pour autant synonymes : la notion de *carrière* sera plutôt utilisée pour des processus d'insertion, ou de désaffiliation, à des collectifs (ajustement aux attentes des paris, etc.) sans que ce soit nécessairement le cas pour celle de *trajectoire*.

On se pose alors la question de l'unicité ou de la pluralité de l'acteur, de son, ou ses, identités, de la cohérence de ses comportements dans des contextes diversifiés, question qui ne se pose pas qu'au niveau philosophique mais qui s'invite à toutes les étapes du travail sociologique. Nous renvoyons sur ce thème aux séances de Focales sur l'identité.

1.2.2. La problématique de l'action collective

Les prolongements naissent ici probablement de l'observation de ce qui se passe aux frontières des organisations (interface entre une entreprise et un marché, entre une administration et un public, diffusion, innovation, circulation). L'interrogation centrale en arrière plan est celle du lien entre le collectif et l'individuel. Elle amène à concentrer l'analyse sur les acteurs charnières, qui assurent l'articulation entre les différents collectifs : porte-parole, traducteur/interprète, prescripteur, etc.

Le maître mot est celui de médiateur : les structures, groupe et institutions sont porteurs d'effets, mais ces effets médiatisés espar des intermédiaires. Dans cette perspective, les « acteurs » sont plutôt des « actants », terme désignant les individus mais également des objets, signes, et autre support de l'action. Cette inscription de l'action dans des réseaux mêlant signes, objet et individu renvoie largement à la sociologie de Callon et Latour [67].

1.2.3. Logique d'action

En ce qui concerne les logique d'action, la « nouveauté » vient de ce que l'on s'intéresse moins à l'explication de schèmes ou de principes qu'à leur structuration par un certain nombre de règles, de principes qui les rendent acceptables et permettent d'aboutir à un accord. Il s'agit alors de voir comment les acteurs justifient leurs actions, choix et comportement, et comment ils les rendent recevable, valable. Cette « pragmatique sociologique » qui doit beaucoup aux théories linguistiques [68] part du principe que les opérations de dévoilement des motifs réels ne sont pas l'apanage des sociologues et qu'elles sont pratiquées quotidiennement dans nos « société critiques » où les acteurs peuvent mettre en œuvre une certaine réflexivité. La réalisation d'accord, la coopération, ou simplement l'action individuelle, suppose un épuisement de la critique, ou au moins une mise entre parenthèses.

1.3. Stratégie des acteurs locaux et les réseaux

1.3.1. Implication des acteurs locaux

Pour la réussite de développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupes d'acteurs, qui sont publics et privés.

[67] Bruno LATOUR, « une sociologie sans objet, remarques sur l'inter objectivité » *Sociologie du travail*, vol. 36n°4, 1994, P 587-607.

1. Les acteurs publics

Ils se composent des acteurs suivants :

➤ **Les collectivités locales** : regroupent les communes, les provinces, les Préfectures et régions, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant du développement local.

- **L'Etat** : il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. Elle a concédé comme un acteur de développement local.
- **Les services extérieurs des départements ministériels** : regroupent les organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

2. Les acteurs privés

Ils regroupent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations...etc.

Il y a aussi les petites et moyennes entreprises qui représentent un tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent au développement local.

3. Les autres acteurs

- ✓ Les organisations multinationales. Agences des nations unies, banque mondiale.
- ✓ La coopération décentralisée, qui commence à être un moyen privilégié le transfert de connaissances.

1.3.2. Le rôle des acteurs locaux dans la constitution de leur localité

L'intérêt croissant pour les initiatives locales et le développement durables s'associent à des changements fondamentaux et à plusieurs mégatendance [69]. Leurs effets ont des conséquences sur toutes les échelles. Face à ces changements les localités ont souvent reçu le statut de pion. Les individus et les collectivités réagissent en le suivant ou en s'y adaptant, mais ils peuvent aussi les initier [70]. Elles se greffent potentiellement au système mondial en contribuant à sa transformation et à l'émergence de nouvelles tendances. Les phénomènes macros, ne sont pas totalement différents de ceux que l'on trouve à l'échelle micro, les localités constituant un point de juxtaposition, d'articulation et d'intersection de réseaux de relation social de tous niveau.

[68] BOLTANSKI Luc, *la justification : les économies de la grandeur*, paris, Gallimard, 1991. *Opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupe d'acteurs, qui sont publics et privés.*

[69] NAITSBITT, J. (1982). *Megatrends: ten new directions transforming our lives*. New York : Warner Books.

[70] BRYANT, C.R. (1991). *Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projet réussi*. Hudson : Edition Strate Communication Inc.

Les liens entre l'échelle locale et les autres varient d'une sphère d'intervention à l'autre, les acteurs d'une localité ont la possibilité de resserrer ces liens. Ainsi, ils jouent un rôle important dans la transformation et la construction de leur localité en exportant leurs réussites, mais innovant avant tout grâce à l'utilisation des moyens et employant des méthodes qui leurs sont propres afin de formuler et chercher à atteindre leurs objectifs [71].

Ils ont potentiellement la capacité et l'intérêt à mettre en lumière des objectifs qui sont propres à leur collectivité, de mobiliser les ressources locales afin d'atteindre ses objectifs et d'élaborer des stratégies compatibles avec ceux-ci [72].

Les acteurs locaux sont les éléments dynamiques d'une démarche « ascendante » en développement territorial, autrement dit, la mise en valeur des forces particulières et distinctes à une localité afin d'assurer l'essor du potentiel des acteurs qu'elle regroupe (–individus, entreprises, communautés, organisations –) et de ses valeurs culturelles. Chaque processus de changement nécessite une réorganisation des schémas d'interaction, la définition de nouveaux rôles et la gestion des incertitudes qui découlent de ces modifications.

D'une part, la participation en tant que moyen implique de rassembler les ressources et le support des individus à titre d'intrant d'une stratégie basée sur l'assumption que son efficacité en sera augmentée. Par exemple, les structures existantes à l'échelle nationale, régionale, voir locale, le plus souvent indirecte, sont perçues comme inadéquates à la rencontre des besoins exprimés par certains groupes sociaux ou certains secteurs. D'autre part, la participation est une fin en soi. Renforcer la capacité de participation des acteurs locaux, dans la différente sphère du développement, permet de dépasser une situation de dépendance ou de marginalisation. Les intentions sont multiples : établir des structures informelles ou des procédures, séparées, ou additionnées à celles du gouvernement local, régional ou national.

1.4. Les stratégies d'intervention des acteurs locaux [73]

La première stratégie repose sur « l'intervention ». C'est l'action d'éclaircir, d'expliquer. Les acteurs peuvent agir par le biais de l'analyse, de l'éducation, voir de la persuasion. Ils peuvent aussi adopter des stratégies institutionnelles, c'est-à-dire mettre en place des structures souvent politiques ou sociales, reposant sur des lois des coutumes. Finalement, ils peuvent opter pour des stratégies organisationnelles, donc créer des comités ou des regroupements qui reposent sur certains objectifs établis. Ces stratégies sont des méthodes que les acteurs peuvent employer au cours du processus de « traduction ».

[71] Allie, L. et Bryant, C. R. (2001). *Network as a Tool in the Construction of Sustainability*. In K. Kim, I. Bowler et C.R. Bryant (Eds), *developing Sustainable Rural Systems (Conference Proceeding of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems)*. P 11-19. Pusan, Corée : Pusan National University press.

[72] BRYANT, C.R, et PRESTON, R.E, (1987). *Un schéma pour les incitatifs locaux en développement économique*. *Bulletin de développement économique*, P 1-16

[73] Y. Comeau, *les stratégies d'intervention collectives*, *Revue canadienne de développement de carrière*, 2004, P 28-38.

Stratégies	Axes	Moyens
Stratégie d'interprétation	Analyse du contexte local et global	Repérer les besoins qui motivent la réorganisation des actions et évaluer les efforts qui seront nécessaires
	Education	Informé sur les possibilités de structure des organisations économiques différentes (éducation du public, mise sur pied et consolidation)
	Persuasion	Faire valoir des solutions en présentant des exemples de réalisations parallèles
Stratégie institutionnelles	Coopération conflictuelle	Joindre les acteurs avec des points de vue différents afin de limiter les freins
	Institutionnellement	Codifier et diffuser les règles et les principes de l'économie sociale
	Régénération des initiatives collectives par des changements	Changer la structure de pouvoir suivant l'évolution de l'économie sociale afin de maximiser l'utilisation des forces de chacune
Stratégie organisationnelles	Mobilisation des ressources	Informé, organiser, négocier, revendiquer ou solliciter
	Création d'organisations vouées à la concentration des acteurs du milieu et à l'appui des initiatives	Développer des comités de support

Tableau n°1 : La stratégie d'intervention des acteurs locaux [73]

1.5. Stratégies d'acteurs locaux et dynamiques des territoires

Pour l'étude des dynamiques de développement possible d'un territoire revient à étudier la nature des ressources « spécifiques » locales et la façon optimale dont elles peuvent être mobilisées pour faire face aux chocs internes ou externes. Cela revoie à prêter attention surtout à spécifier la nature, le rôle et le type d'action des acteurs locaux, firmes et acteurs institutionnels locaux, dans la production d'une dynamique. En particulier, il s'agit d'apprécier les stratégies des acteurs, la nature des proximités sur les quelles les acteurs s'appuient, les démarches de construction de ressources qu'ils mettent en œuvre et qui font maître des proximités organisées nouvelles.

1.5.1. La mise en réseaux des acteurs locaux

On commence par l'évolution des réseaux :

➤ L'évolution des réseaux

Un réseau est une structure vivante [74] dans la mesure où il naît, grandit, se transforme, s'adapte, des branches disparaissent, d'autres apparaissent continument. Le réseau est en perpétuelle évolution et chaque confrontation à un avis extérieur voire à une opinion interne peut le déstabiliser. De même, le départ ou l'arrivée permanente d'acteurs le modifie et le façonne. Pour rester stable, cette organisation adopte un comportement dynamique qui se manifeste par de nombreuses créations et ruptures de lien entre acteurs. Alors le réseau se définit comme suite : « *Le réseau est un dispositif au service de l'action collective, un lieu d'expérimentation des ressources de créativité et de réactivité sociales.* »

D. Maillât, suppose un système de relation entre différents acteurs, basé sur un système de confiance et de connaissances mutuelles ainsi que de réciprocités et de priorités. Le réseau est un mode d'organisation des transactions qui se développent dans le temps, il n'est pas figé mais évolutif. Ce sont des structures informelles qui relient les acteurs, les renforcent, les rapprochent les uns les autres en créant entre eux une complicité grâce à laquelle ils sont beaucoup plus forts que s'ils étaient isolés [75].

Il est défini aussi comme : « Un ensemble coordonné d'acteurs hétérogènes, géographiquement proche, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production matérielles (biens et/ou services) et/ou immatérielle (connaissances et image) » [76].

[74] NEUSCHW A. C. *l'acteur et le changement : essai sur les réseaux*, paris, Seuil, 1991, coll. *L'épreuve des faits*. P248.

[75] MAILLAT D. (1995), « *comportement spatiaux et milieux innovateur* », dans *Encyclopédie de l'économie spatiale, Economica*, paris, P 261. Cité par AMGHAR M. (2009). *Op cit*, P52

[76] EHLINGER S. PERRET V. (2009), « *la réussite des pôles de compétitivité : le défi de l'intégration d'un réseau.* »

Pennanguer, définit le réseau comme « *Un ensemble d'acteurs rattaché par une relation, un réseau décrit ainsi le système formé par les liens directs comme indirects (les contacts de mes contacts, etc.) entre les acteurs. Par relation on entend une forme d'interaction sociale qui met les acteurs en contact, il peut s'agir de transactions effectuées sur un marché, des échanges de services entre individus d'un même quartier ou bien de la présence dans les conseils d'administration d'un ensemble d'entreprises* » [77].

➤ Rôle des réseaux

Les réseaux d'acteurs sont considérés dans cette étude comme des moyens de mobiliser la société civile et les acteurs économiques dans l'optique de mettre en place une gestion intégrée de la zone côtière. La concentration, un des principes-clés, permet d'aboutir à des projets partagés et acceptés par une majorité de citoyens. La place des réseaux dans la concentration est donc à étudier. En outre, fait grandement appel à la notion de territoire, de cadre géographique d'application et il est intéressant d'évaluer le rôle des réseaux en interaction avec le territoire.

• Dans l'itinéraire de concertation, le réseau est un élément clé

Selon Beuret [78], l'itinéraire de concentration représente le chemin qui suit la concentration aussi bien en termes de contenu qu'en termes de forme. Il se compose de plusieurs phases simultanées ou séquentielles caractérisées par l'identité et le nombre de participants, par l'objectif poursuivi ou par les résultats obtenus. BEURET utilise une analogie entre ces étapes et la croissance d'un arbre. D'abord, il y a la « graine » qui correspond à l'événement déclencheur de la concentration.

La seconde étape fait intervenir les réseaux d'acteurs : ce sont les racines composées des participants à la concentration. Puis vient le tronc ou le « *réseau de base des participants* » : il regroupe les mêmes acteurs que les racines mais cette étape permet de rapprocher les participants grâce à la création de « *références communes* » et à la mise en évidence de « *valeurs communes* » du réseau à d'autres participants, et donc sa consolidation.

Finalement, les fruits symbolisent les résultats de la concentration. Le réseau constitue donc un socle pour la concentration d'autres plus et comme le dit Pennanguer (2005) [79] « la coopération des individus est le point nodal de toute réflexion sur l'action collective ». En outre, les deux grandes théories qui sont la sociologie de l'innovation et la sociologie économique font du réseau une organisation à même de porter la concentration.

[77] PENNAGUER S, *incertitude et concertation dans la gestion de la zone côtière*, Thèse de Doctorat Halieutique : en sa Rennes, organismes d'accueil : département Halieutique. Agro-Campus Rennes, UBO-CEDEM, Brest portances-conseil, Brest, 2005, P372

[78] BEURET J-E. *La conduite de la concentration – pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2006, P340

[79] PENNAGUER S. *incertitude et concertation dans la gestion de la zone côtière*, Thèse de Doctorat Halieutique : en sa Rennes, organismes d'accueil : département Halieutique. Agro-Campus Rennes, UBO-CEDEM, Brest portances-conseil, Brest, 2005.

- **Le réseau : support du changement**

La sociologie de l'innovation, développé par Callons et Latour (1991) [80], étudier les conditions nécessaires à la convergence acteurs vers une innovation, ou un changement dans une organisation. L'adoption et la réussite d'une innovation sont basées, non pas sur la qualité intrinsèque de l'innovation, mais plutôt sur la structure porteuse de celle-ci en d'autre terme, sur la solidité, l'étendue du réseau.

En effet, la sociologie de l'innovation stipulant qu'un réseau, se forme en même temps que naît le changement qu'il doit porter : la construction du fait et du réseau. Amblard et al. (1996) énoncent à ce sujet « l'entre-définition du fait et du réseau » un élément clé de la sociologie de l'innovation, selon lequel le « *fait est donné par le réseau qui le porte, lequel n'existe que par autour duquel il se forme* » [81]. Des acteurs s'accordent sur un fait, ce lui-ci se mue en innovation sociale, qui se diffuse via les réseaux. L'innovation s'étoffe et se complexifie en faisant appel à de nouvelles collaborations d'acteurs et donc en élargissant le réseau. La sociologie de l'innovation révèle aussi que l'émergence de l'innovation dépend de la coopération entre les participants au réseau, ne pouvant se réaliser qu'après une phase cruciale dite de traduction, cette dernière consiste tout simplement à transcrire les informations d'un acteur de façon à les rendre intelligible par tous les autres et à répéter ceci pour chaque acteur.

Ainsi, le réseau constitué sera stable et à même de faire converger les acteurs vers la construction d'une innovation acceptée de tous. La sociologie économique considère le réseau et l'encastrement comme des concepts clés.

Contrairement à la sociologie économique, les autres théories économiques ne considèrent l'acteur que pris isolément. Ici, l'encastrement signifie que l'économie et toutes ses composantes sont insérées dans un tissu social de relation personnelle, ce qui rend les choix des agents liés aux autres agents par les relations directes mais aussi par le réseau. C'est par ailleurs dans cette doctrine qu'ont été développées les théories des liens faibles et du capital social évoqués auparavant. Ces deux concepts sont primordiaux pour expliquer l'élargissement des réseaux et c'est en cela que cette théorie complète la sociologie de l'innovation. Les réseaux sont donc indispensables à l'itinéraire de concertation car ils en constituent l'ossature en quelque sorte. Ce sont eux par reconstruction avec les objets pour lesquels ils sont créés, qui véhiculent les innovations au sein des organisations. Leur dynamique est décrite par les sociologies économiques et de l'innovation.

[80] CALLON M. LATOUR B. *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

[81] AMBLARD H, et al. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 1996, coll. Sociologie. P. 245

- **Le réseau en lien étroit et réciproque avec le territoire**

Avant d'étudier la relation réseau-territoire, il convient de définir succinctement la notion de territoire en s'appuyant sur les travaux de Frostin et Marchand (2006) [82]. Le territoire est en quelque sorte une maille des filets suivants :

- Un filet géographique pour commencer, dans lequel le territoire est un espace localisé assez précisément aux contours mouvants et ouvert sur l'extérieur : les contours du territoire sont lâches dans le temps et l'espace.
- Un filet institutionnel et juridique ensuite, car le territoire constitue une unité de gestion
- Un filet social enfin, par ce que le territoire repose sur une logique d'appartenance à une même entité exprimée par les acteurs qui le vivent.

Selon OFFNER et PUMAIN (1996) [83], « le territoire est donc un espace (...) en même temps qu'identité collective, c'est sous deux aspects qu'il peut être en rapport avec les réseaux » [84]. Le territoire agit sur le réseau et vice versa.

- ✓ Etudions d'abord les relations allant du réseau vers le territoire.

« De la superposition (des) expériences socio-spatiales individuelles (des acteurs du) réseau, naît une image commune, un véritable territoire : le territoire de leurs échanges. En conséquence, tout réseau construit son territoire au gré de la nature des échanges et du type d'acteurs composant cette organisation réticulée » [84].

De plus, il est difficile d'imaginer un territoire sans réseau car les réseaux constituent à la fois le support, la condition et la manifestation concrète des échanges de toute nature entre les hommes, (...) les communautés qui habitent ce territoire. Ces réseaux (...) – par les infrastructures qu'ils supposent, et les services qu'ils offrent – engendrent des solidarités territoriales et sociales entre ces communautés. Ils confortent la conscience d'appartenir à un même territoire et d'avoir des intérêts et un avenir communs. Ce territoire fait sens pour eux par la géographie et l'histoire commune et acquiert donc une dimension politique et culturelle forte.

[82] Frostin G. Et Marchand A. *Quels territoires fonctionnels pour la gestion de la zone côtière en Bretagne ?* Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme d'Agronomie Approfondie, Agro-campus Rennes, Pôle halieutique, 2006, P73

[83] OFFNER J-M, PUMAIN D. (dir), *Réseaux et territoire – significations croisées*, La Tour d'Aigues. Edition de l'aube, 1996, P281.

[84] BARNECHE-MIQUEU L. LAHAYE N. *Stratégie d'acteurs et dynamique territoriale*, 3^{ème} Journées de la proximité « Nouvelles Croissance et Territoire », (en ligne) Paris, Université de Paris Sud et Institut National de la Recherche Agronomique, 2001, (référence du 10 avril 2006) disponible à l'adresse : www.jm.u-psud.fr/adis/rubriques/p/prox/i3-3.pdf.

Martinard [85]. Pour cet auteur, les réseaux sont donc indispensables aux territoires. Un réseau dénature souvent un territoire pour le restructurer à sa façon comme le dit Musso : « *Les réseaux de communication, d'énergie ou de transport sont toujours des matrices spatio-temporelle qui modifient le rapport aux territoires, sans s'y substituer : ces réseaux territoriaux réduisent le temps et dilatent l'espace* ». Ce qui fait des « *instruments stratégique de pouvoir, notamment pour l'aménagement et la recomposition des espaces des territoires* ».

C'est enfin, d'après Filippi et Torre, « *la transmission des savoirs et des connaissances est une clé importante de la diffusion des innovations articulant dimension géographique et dimension organisée de la proximité* » [86]. Cette diffusion passe au moins en partie par les réseaux, véritables « *modes d'organisation des interrelations* » selon les mêmes auteurs. Ensuite, le territoire est bien plus qu'un support pour le réseau. En effet, « *la proximité géographique (permet) la récurrence des rencontre (et) elle favorise leur renforcement et leur complexification* » (Offner et Pumain, 1996).

Pour résumer cette partie, il faut souligner le fort recouvrement existant entre les deux notions qui ne sont ni antagoniste ni identiques. Le réseau semble prendre le territoire pour support en le modelant à sa convenance et le territoire tire de cette symbiose, une restructuration continue ainsi que l'apport d'innovations dans ses institutions. Les deux concepts il est apparaît que l'existence de l'un implique celle de l'autre.

Lemieux (2000) annonce que « *les réseaux servent à partager des appartenances, faire circuler de l'information, apporter de l'aide, mobiliser le capital social, relier des agents économique et contrôler les politiques publiques* » [87]. Il convient d'ajouter à cette liste, la fonction structurante et interactive des réseaux sociaux sur les territoires. Après avoir présenté, en s'appuyant sur la littérature, les réseaux sociaux de manière théorique, il est temps d'adopter une approche plus expérimentale d'observation des réseaux sur le territoire.

➤ Intérêt du concept

- **Représentation dans l'espace-temps d'une réalité logique** : Le réseau est une forme ou structure particulièrement pertinente pour décrire à la fois la structure et le fonctionnement d'un ensemble où règne une division et/ou une répartition des tâches et des rôles. Ainsi l'organisation du vivant ou celle des organismes où les composants-organes ou acteurs coopère au service d'une finalité.

[85] MARTINAND C., *Réseaux, territoires et organisations sociale, Problèmes politiques et sociaux* décembre 1994, n° 740.

[86] FILIPPI M., TORRE A. *L'organisation en réseaux : de l'instauration de règles locales aux actions collectives, Entreprise et territoire : Les Nouveaux enjeux de la proximité*, Dupuy C., Baumeister A., Paris, les études des documentations françaises. 2003, P 51-70.

[87] LEMIEUX V., *A quoi servent les réseaux sociaux ? Sainte-Foy, Québec, IQRC, 2000, coll. Diagnostic, P. 109.*

- **Représentation du caractère systémique** : L'emploi d'une description sous forme logique facilite la compréhension des interactions réciproques unissant les composants concernés. La causalité, la hiérarchie des relations constatées dans et par le réseau donnent la mesure de sa cohérence et de sa consistance.
 - **Emergence et compréhension des fonctions spécifiques au réseau** : Le fait d'être en réseau peut induire une fonction que ses sous-parties possédantes pas. On qualifie d'émergence le processus d'apparition de cette fonction.
- **Les typologies des acteurs de réseaux [88]**
- **Les réseaux de support d'un acteur individuel ou collectif** : « Il est de plus en plus difficile pour un professionnel d'être compétent tout seul. La raison d'être des réseaux de support d'un acteur individuel ou collectif est de lui fournir les ressources (savoirs, expertises, informations, relations...) qu'il ne possède pas personnellement et dont il a besoin pour agir ».
 - **Les réseaux d'action collective** : « Ils sont basés sur un objectif commun de production collective. Ils nécessitent une collaboration entre les acteurs du réseau pour atteindre les objectifs fixés. Leurs actions peuvent être le développement d'un outil en commun, l'organisation d'une manifestation, la constitution d'une force collective de proposition ou d'influence ».
 - **Les réseaux de partage et de capitalisation des pratiques** « La mission confiée à ces réseaux, consiste à faire progresser les pratiques de chacun à partir de leur partage et de création d'un savoir commun. Ils visent une valeur ajoutée tant au niveau collectifs d'une organisation qu'au niveau des individus participant à ce travail mutualisation ».
 - **Les réseaux de partage d'appui et d'apprentissages mutuel** « Ces réseaux ont pour finalité de rendre possible l'entichement des uns par les autres, en échangeant des savoir-faire, en fournissant des aides réciproques, en faisant en sorte que chacun des membres soit simultanément apporteur et offreur. « Sources : travailler efficacement en réseau : une compétence collective »

Pour un autre auteur les types de réseaux se présentent comme suit : on se base sur les travaux du troisième congrès sur « new rawth and territoires » dans la présentation de la typologie des réseaux [89].

[88] *Autour de concert de réseaux, source : GAY LE BOTERF, « Travail efficacement en réseaux : une compétences collective » les éditions d'organisations, 2008. P. 2.*

[89] LAURANCE Brneche-Miqueu et Nathalie LAHAYE, in the third congrès on proximité «New growth and Territoire» Université Paris South et Institut National de la Recherche Agronomique, 13 and 14 Déc. 2001.

- a. **Les réseaux producteurs** : il lie les entreprises ayant pour objectif principal la confrontation de leurs capacités de production. Celui-ci favorise le développement des capacités d'apprentissages collectifs. Dans ce réseau, on peut alors partager les mêmes expériences, les mêmes règles et la même culture technique. La poursuite des échanges entre ces entreprises conduira à terme au renforcement des relations articulées et l'accumulation de savoir faire collectifs. Plus ce réseau est organisé en étoile, plus on observera une redéfinition des savoirs de ses composantes. A l'opposé, le réseau correspond à une intégration résiliaire dans leur propre sphère productive avec des relations ponctuelles qui peuvent s'arrêter rapidement dans le cas où l'un des membres du réseau ne trouve plus réponse à son objectif de production.
- b. **Le réseau facilitateur** : la naissance de ce réseau répond au besoin de faciliter les connections entre les différents acteurs locaux. Ainsi, les composantes du réseau facilitateur sont mixtes. Autrement dit, il est composé des structures publiques (collectivités locales, structures de formation et de recherche) et les entreprises. Ce réseau s'organise autour d'un objet qui devra servir les stratégies des acteurs locaux. Ce type de réseau peut naître soit de la volonté des collectivités locales de renforcer les ressources spécifiques locales soit à la demande d'une entreprise exprimant un besoin particulier lié à sa sphère productive. Les relations tissées entre les acteurs de ce type de réseau sont souvent formalisées et font l'objet d'une écriture préalable à la mise en réseau. Le type d'échange est bien identifié, la place respective dans l'organisation des différents acteurs consignés et la durée des échanges arrêtée. Elle correspond souvent à la durée de l'engagement financier de la collectivité publique. Le réseau disparaît à l'arrivée de l'échéance fixée pour l'objet d'échange.
- c. **Le réseau incubateur** : vu que le développement économique s'inscrit dans une dimension fortement globalisée, les acteurs locaux recourent à des outils de plus en plus sophistiqués. Comme dans le type de réseau facilitateur, ce réseau regroupe tous les acteurs publics et privés. Mais la nature de l'engagement présente des différences significatives. Il s'agit là d'une organisation en réseau pour se mettre en situation de créer des ressources locales propres.

Le réseau est identifié comme producteur autonome de savoir faire spécifique. En conséquence, les composantes articulées se dotent de moyens humains, techniques et financiers et s'inscrivent dans la logique marchande du marché. Le partage d'un objectif de production conduit tous les partenaires à une solidarité plus forte que dans les réseaux que nous avons traités plus haut. Il impose également la mise en œuvre d'interdépendance accrue et le partage indirect des cultures respectives de chacune des composantes du réseau.

Ainsi le bilan de l'action saura plus directement valoriser les sphères des différentes composantes du réseau-collectivité territoriale élu : entreprises et structures de formation et de recherche, par exemple : nouveaux produits, nouvelles techniques, nouveaux marchés, nouvelles implantations etc....

Au total, ce type de relation articulée pousse à une interpénétration des logiques de chacun des acteurs. Il convient à tous les membres de l'organisation d'adopter les cultures de chacune des communautés (industriels, de recherche, d'élus) afin de ne pas compromettre la réalisation du but final. Dans cette configuration, les logiques de la production et d'interaction sont exacerbées. Le réseau produit de nouveaux savoirs et de nouvelles relations plus denses, marchandes et non marchandes, formelles et non formelles.

Section 2 : La gouvernance territoriale

Nous essaierons tout au long de cette section, de présenter la notion de gouvernance, ses origines et ses éléments de définition, en commençant par le cadre théorique lié aux caractéristiques, aux ambiguïtés et aux implications, en termes de gouvernance territoriale. Enfin, nous parlerons de la bonne gouvernance.

2.1. La notion de la gouvernance

Selon Benko et Lipietz (1995) : la gouvernance correspond à un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché ni sur les interventions de l'état mais qui s'appuie aussi sur la société civile. Elle renvoie à l'action de piloter un système, de coordonner une action collective (Paquet, 1999 : 23-24) dans laquelle « *l'ordre organisationnel est davantage négocié entre les acteurs du système* ». (Thuot, 1998). Ce terme connote des capacités exercées par les multiples acteurs et traduirait « la multiplicité des lieux des décisions » [90].

Pour Jean-Pierre Gaurdin (2002) : « la gouvernance, ce serait tout bonnement de l'action publique en réseaux, une pratique relationnelle de coopération non prédéfinies et toujours à réinventer, à distance des armatures hiérarchique du passé et des procédures routinières » [91].

Malani (1999), distingue deux conceptions de gouvernance :

- 1- Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Ici l'action collective dépend directement de la volonté d'un groupe d'individus déterminés à promouvoir des changements.

[90] www.a2//web/document/ayeua-gouvernance.PDF Gaudin

[91] Jean-Pierre Gaurdin « *pourquoi la gouvernance ?* », Presses de la FNSP ? Cool. La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002. P37



- 2- Une conception qui démarre de l'approche institutionnelle. Dans ce cas, les gouvernés ont une influence sur la sphère gouvernementale. Cette approche se fonde sur le caractère ré-distributif de gouvernance où les acteurs et les institutions obtiennent leur légitimité politique dans la mesure de leur contribution au développement humain et au bien être public.

La banque Mondiale, pour sa part, présente la gouvernance comme « la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économique et sociales d'un pays au service du développement ». Elle considère que les conditions nécessaires à la bonne gouvernance sont :

- L'existence d'un Etat de droit et de la démocratie.
- L'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privé.
- La gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de la prise de décision.
- La gestion efficace des ressources publiques.
- La disponibilité d'un cadre macroéconomique sain, un incitateur favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché et la lutte contre la corruption.

Cette définition est basée essentiellement sur le fonctionnement des pouvoir publics, surtout la façon d'exercer le pouvoir qui doit se référer à certains principes tels que la démocratie, la transparence, et la participation des acteurs privés à la prise des décisions et à la gestion des ressources et au développement. Entre autre, la banque mondiale reprend certains aspects figurant auparavant dans le consensus de Washington qui consistent à la fondation d'un cadre macroéconomique sain, stimuler et propice à la libre entreprise et à l'économie de marché.

Une autre définition proche de celle de la banque mondiale est celle proposée par le comité de développement de l'OCDE (Organisation pour la Coopération, et le Développement Economique) qui considère la gouvernance comme « l'utilisation *de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressource d'une société en vue du développement économique et social* » [92].

La gouvernance est également définie comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupe sociaux, d'institution pour atteindre des buts discutés et définis collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble des institutions, des réseaux et des directives, des réglementation, de norme, d'usage politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité » [93].

[92] Beira-Cfp-org/page-particulation. Gouv. RL.RTML.

[93] www.institutgouvernance.org/fr/.../fichier. Synthèse-15 RTML

Cette définition considère la gouvernance en premier lieu comme un processus de coordination des différents acteurs de la société, puis comme un ensemble d'institution, de lois, de règles et d'acteurs capables de réussir ce processus de développement participatif. Certains chercheurs, opposant à la bonne gouvernance, considèrent la gouvernance comme une théorie de la décomposition de l'Etat.

Jean-Christophe Mathias, lançant l'argument que l'émergence de la gouvernance représente la rupture du pouvoir décisionnaire de l'Etat garant de la souveraineté populaire, remplacé par une démocratie participative qui n'a aucun attribut réellement, dénonce l'abandon du terme « gouvernement » au profit de celui de « gouvernance ».

Pour ce chercheur Independent, « le glissement du gouvernement à la gouvernance démontre que l'on est passé d'une civilisation de la souveraineté populaire incarnée dans la loi républicaine. Garant de l'intérêt général, à une société pragmatiste et utilitariste, garante l'intérêt économique singuliers, dans laquelle la notion de bien commun n'a plus de place véritable » [94].

Généralement, la gouvernance touche les sociétés par actions (les actionnaires ne doivent pas être simplement des apporteurs de capital), les institutions publiques (l'Etat, les collectivités locales...), les organisations sociales et les associations.

2.2. Définition du concept de la gouvernance

Le mot gouvernance est hérité de la racine grecque des mots « kybernan » et « kybernetes » qui signifient respectivement « naviguer » et « piloter », c'est-à-dire : tenir le gouvernail, piloter le navire en maîtrisant la trajectoire. De cette même racine procède d'ailleurs le terme « cybernautique » et à dire vrai, le terme a du mal à émerger au-delà d'une utilisation médiévale d'un caractère institutionnel où il caractérise un mode de gestion municipal, une notion de subsidiarité féodale qui anticipe ce que deviendra, bien plus tard, le concept. En effet, ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que le mot « gouvernance » est utilisé par Coase (1937) pour désigner un mode de fonctionnement des entreprises. Il s'agit, alors d'un concept économique qui propose de réduire le coût des transactions par un pilotage moins bureaucratique et mieux coordonné.

La revue des définitions de la notion de gouvernance (Rey-Vallette et al, 2008) témoigne du caractère polysémique et flou de cette notion, le terme gouvernance revêt de multiples significations et nombreux usages.

Les premières définitions mettent l'accent sur la nécessité de coopérer et de contractualiser et ensuite sur l'idée que la gouvernance doit mettre en synergie un ensemble complexe d'acteurs, de règles et de normes en vue de fournir des services et l'amélioration du bien-être.

[94] www.droithumain-France.org/download/file/fid/362

Pour François-Xavier Merrien (1998), « *la gouvernance peut se définir comme un processus où les acteurs de tout nature et les institutions publiques s'associent, mettent en commun leurs ressources, leurs expertises, leurs capacités et leurs projet et créent une nouvelle coalition d'action fondée sur le partage des responsabilités.* » Dans la même direction, selon le Gales (2006) : « *la gouvernance peut être défini un processus de coordination de groupe sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts discutées et définit collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institution, de réseau, de directive, de réglementation, de normes, d'usage politique et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent a la stabilité d'une société et d'une politique, a son orientation, a la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité* ».

La gouvernance suppose alors un changement dans les pratiques managériales, privilégiant l'intervention d'une pluralité d'acteurs dans le processus d'action collective, favorisant les stratégies de participation, de concertation et de négociation entre ces différentes catégories d'intervenants lors de la prise de décision sur les choix possible alors que de nombreux intérêts divergents entrent en jeu.

Ainsi, elle représente une dénonciation du modèle de politique traditionnel qui laisse aux autorités politiques la responsabilité de la gestion des affaires publiques, pour mettre l'accent sur la multiplicité des acteurs pouvant intervenir dans cette gestion moyennant l'institution de processus de négociation entre cette diversité d'intervenants.

Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a développée dès 1997, la notion de « gouvernance démocratique », c'est une conception qui met l'accent sur le développement humain comme générateur de développement et de progrès, ce qui constitue une innovation pour le concept. Pour le PNUD (2004) « *la gouvernance locale comprend un ensemble d'institution, de mécanismes et de processus par lesquelles les citoyens et leurs groupes peuvent exprimer leurs besoins, négocier leurs différences et exercer leurs droits et leurs obligation au niveau local. Elle nécessite un partenariat entre les institutions gouvernementales locales, les organisations de la société civile et le secteur privé pour la prestation participative, transparent, responsable et équitable des services et de développement local. Elle nécessite le transfère aux collectivités locales de l'autorité et des ressources nécessaires et le renforcement de leur capacité à fonctionner comme des institutions participatives sensibles et responsable vis-à-vis des préoccupations et des besoins de tout les citoyens. En même temps, elle a le souci d'œuvre au renforcement de la démocratie à la base et de donner aux citoyens, aux communautés et leurs organisations, telles que les organisations communautaires à la base les ONG, les moyens de participer en tant que partenaires égaux à la gouvernance local et au processus de développement local* »

Dans cette perspective, la gouvernance est désormais perçue comme un processus qui fait du dialogue et du partenariat, de la légitimité, du renforcement des capacités humaines et institutions, des axes clefs dans la définition du concept. La gouvernance démocratique s'articule autour de plusieurs principes. Dont l'objectif est de contribuer à un développement humain durable.

Elle retient toutes les dimensions territoriales (du local au global), économique (public, privé ou mixte), sociétale (expression des besoins des usagers par leur participation), environnementale, politique et culturelle. La gouvernance s'appuie également sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ainsi que sur les interactions entre les divers champs (sociale, économique, politique, administratif), les divers acteurs (Etat, population, secteur privé...) et les divers niveaux (locale, national, régional, mondial).

Toutes les définitions abordant le concept de gouvernance de plusieurs points de vue, assez proches, se complètent au final. Gilly-wallet (2005), dans sa définition met l'accent sur la proximité et la réalisation de projet : *«La gouvernance territoriale, nous la définissons comme le processus d'articulation dynamique de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre des acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement » (Gilly et Wallet).*

La réalisation d'un projet de développement et de résolution d'un problème productif invite à retenir le concept de proximité des acteurs, sachant cependant que la proximité est certes géographiquement mais aussi institutionnelle, culturelle, informationnelles...etc. Courlet (2001) ajoute : *« la proximité géographique est incapable d'expliquer par elle-même l'existence de système économique territoriaux, si elle n'est pas renvoyer à un système d'appartenance, à une histoire s'inscrivant dans les règles et les représentations collectives ».*

Toutes les définitions de la gouvernance en un point commun qu'est la manière dont le pouvoir est exercé et la manière dont les décisions importantes dans une société sont prises. Elle se réfère non seulement aux institutions, mais également au fonctionnement de ces institutions. Les différentes définitions soulignent également l'importance non seulement des acteurs de l'Etat, mais également des divers autres acteurs de la société civile dans la gouvernance au niveau local.

La notion de gouvernance, aujourd'hui largement répandue, domine le discours politique et économique et même sociétal. Le mot gouvernance renvoie à l'action de « naviguer », « piloter », « diriger » un pays, une organisation. Il faut rappeler, à cet effet, que la bonne gouvernance est un facteur incontournable du développement économique.

A ses débuts, le concept était jugé trop idéologique, puisqu'il renvoyait à un concept minimaliste de l'Etat, mais l'évolution de la notion de gouvernance la rend indissociable de la gestion des affaires publiques, De ce faite, la bonne gouvernance, dans le domaine économique, signifie d'abord la nouvelle articulation entre l'Etat, la société et le marché qui permettant la réalisation d'une efficacité des structures économiques, la satisfaction des besoins sociaux et la promotion du bien être des hommes » [95].

[95] www.defi-univ.org/img/pdf/eme.pdf.

C'est la banque mondiale qui en fait la promotion au début des années 90, suite aux premières évaluations des programmes d'ajustement structurel. Le concept était destiné principalement aux pays en développement et aux pays en transition. Cette période coïncidait avec la domination du courant libéral qui donnait le primat au marché et louait ses vertus quant à sa capacité d'allouer efficacement les ressources faces à l'Etat qui était jugé trop dépensières et inefficaces dans la gestion. La gouvernance économique a pris une place importante du fait de la complexité de l'action avec la présence de plusieurs acteurs dont les intérêts ne convergent pas toujours. Ajoutez à cela, l'ouverture des marchés qui a mis en difficulté les Etat qui n'avaient pas l'habitude de gérer la complexité, les dysfonctionnements apparaissent. Alors, on parle de « mauvaise gouvernance ou non gouvernance. Absence de concentration et de participation, absence de synergies intersectorielles ou inter acteurs, fiable transparence de la décision publique, fiable implication de la société civile, absence de vision globale à long terme » [96].

Ainsi, les qui s'imposant quand on aborde la notion de la bonne gouvernance sont : transparence dans l'utilisation des deniers public, responsabilisation et réédition des comptes, participation. Comme l'Etat, dans les pays en développement notamment, est en train de vivre de grande réforme, c'est à juste titre que la bonne gouvernance est considérée comme la pierre angulaire de cette réforme. Le but est d'en faire un acteur plus performant et surtout efficace. De ce fait, des réformes organisationnelles consistant à la mise en place de nouvelles méthodes de gestion et l'adoption d'une gouvernance publique moderne pour dépasser les problèmes de gestions dominants des organismes publics s'imposaient. « en ce qui concerne la réforme de la gouvernance publique, elle constitue un support pour l'établissement de bonnes relations managériales et partenariale » [97].

2.2.1. Caractéristiques de la gouvernance

EME (2003) [98] accord plusieurs caractéristiques de gouvernance. Dans une première approche, la gouvernance locale se replace dans le champ plus vaste du changement profond des modes d'action de la société sur elle-même, en particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico-administrative de la société, mais à travers des formes territoriales des politiques publiques.

Les référentiels d'action se territorialisent : régulation transversales, souple et réactive entre les divers domaines d'action, globalisation et stratégies politique, coopération entre de multiples acteurs, activation d'une citoyenneté locale en sont les principales modalités (Ion, 1990, Jobert, 1995).

[96] A.L NAIT CHABAN, « Gouvernance territoriale des acteurs : cas la wilaya de Bejaia ». Mémoire de magistère, Université A. MIRA, de Bejaia, 2010.

[97] IBID. NAIT CHABAN, 2010. P39-41

[98] Georges CAVALIER, « Défis pour la gouvernance urbaine », OPCE, Luxemburg, P.17-20

Il en découle de nouveaux rapports sociaux locaux. A la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative s'ajoutent leur implication dans les argumentations et décisions politiques ainsi que leur participation au champ politique local. C'est ainsi que les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire, sont conviés à faire œuvre de gouvernance.

Une des caractéristiques de la gouvernance est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs (les parties prenantes), la plus large possible jusqu'aux citoyens de base. Les clivages entre privés et publics ainsi qu'entre société civile et Etat, les frontières entre les intérêts privés, particuliers ou visant un bien commun et les intérêts publics ou généraux sont brouillés. Ce changement d'importance suppose que tous les acteurs, porteurs de logiques spécifiques, délibèrent et décident ensemble des affaires de la cité locale. La logique de connexion entre acteurs est prépondérante, la figure d'un Etat social de régulation et de distribution s'estompée (pour une fonction d'arbitre) au profit d'instances « partenariale » regroupant une multiplicité d'acteurs (Storker, 1998).

Une autre caractéristique est celle de la continuité de l'action. La gouvernance n'est pas un processus temporaire dédié à tel ou tel problème en parallèle de l'exercice normal de gouvernements locaux, mais, en tension avec la démocratie représentative, elle se déroule de manière pérenne. Il n'est pas une logique de projet, celle n'étant que des principales technologies qui sont mise en œuvre par les gouvernances locales ou par les gouvernements.

2.2.2. Les ambiguïtés de la gouvernance [99]

Aujourd'hui, on assiste à un remplacement progressif du mot « gouvernement » par celui de la « gouvernance ». Ceci implique l'abandon de la conception hiérarchique et la réalisation de nouvelles procédures pour la décision collective. En effet, la démocratie participative qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire s'énonce à travers le privilège des choix collectifs et la marginalisation de l'Etat dans la démarche régulatrice des territoires. La gouvernance des territoires passe par la cohésion des espaces et la maîtrise des réseaux. Dès lors, la construction des conditions de la compétitives, de plus, sur la scène locale rend le problème très complexe.

Selon Orange et Vertevelle (2003), dans ces conditions, les techniques de gouvernances se transforment en politique publiques définissant des normes et des règles d'applications générale, auxquelles succèdent des pratiques procédurales particulières dans de nombreux domaines.

L'objectif et les modalités de l'action des négociations et de délibération collective dans des structures provisoire et loin de tout contrôle démocratique et financier. Cette variété de pratique, donne lieu à des enquêtes publiques, des groupes de discussion, des panels et jurys des citoyens, conférence de consensus, médiation... etc.

[99] Jaques CAMMAILLE, Bruno Jobert, (ED) « Les métamorphose de la régulation politique », LGDS, Parsi, 1998.

Elles révèlent une menace de détournement vers un système censitaire qui remplace la fortune par le capital culturel. Ceci transforme facilement les savoirs en autocratie.

2.2.3. Les implications de la gouvernance

Dans la plupart des textes, la gouvernance est associée à la fois à la démocratie électorale et participative, à l'administration, à la transparence, et à la participation. En vue de renforcer le capital social, la cohésion et la capacité de développement. Elle implique des efforts de négociation, de concentration, de mise en réseaux pour une échelle territoriale donnée (quartier, locale, microrégion, région). Plusieurs écrits renvoient également aux notions de multi acteur (partenariats), de multi territoires (du local au global) et multi secteurs (du social à l'économique).

La marge de gouvernance des communautés locales serait ainsi liée à leurs capacités à faire converger tous ces niveaux en fonction d'objectifs sociaux définis localement. Car, les capacités d'innovation, de création et de développement approprié se situent dans les chainages préservés et les liens qui favorisent ensemble la capacité d'agir. Ce brassage d'acteurs, les uns ancrés dans la société civile et les autres dans les appareils de gestion publique, représente bien la gouvernance (Coté, 2000) qui est susceptible de favoriser un véritable développement approprié.

La gouvernance suppose les interactions synergiques entre les acteurs publics, privés, communautaires et les citoyens. Ce qui suppose au préalable une vraie décentralisation du pouvoir de l'Etat vers les collectivités locales et une décentralisation administrative et des services publics.

Quoi qu'il en soit, il ressort que les dimensions fondamentales de la gouvernance sont les suivantes :

- La capacité d'appréhender les problématiques et environnement du milieu de façon holiste et transversale.
- La participation active des citoyens aux processus décisionnels et à l'administration de la vie du milieu, incluant les populations traditionnellement marginalisées.
- Le développement de partenariat entre l'administration municipale et les acteurs des secteurs communautaires et privé.

2.2.4. Gouvernance territoriale et collectivités territoriales

La gouvernance est parcellisée, en de multiples structures, sous l'influence du système politique administratif qui demeure dominant. Même les acteurs de l'économie adoptent une divergence de point de vue et de stratégie.

Nous apercevons que ces gouvernance précisées, effectuées à des problèmes spécifiques, sont réduites un nombre restreint d'acteurs, les nobles locaux, les organismes disposant d'une forte légitimité institutionnelle [100], qui tient à distance les acteurs de l'économie sociale et solidaire, le plus souvent les habitants.

L'exercice du pouvoir dans les collectivités territoriales se caractérise par une gouvernance institutionnelle forte de la société locale qui, se nome la poly-gouvernance. Cette dernière réunit les acteurs forts de la société locale qui, ensuite, marginalisent ceux qui portent de nouvelles demandes sociales pour le bien fait de la société. Ces demandes et ces orientations sont tombées à l'eau. Ce qui pousse les acteurs démunis de la société à renforcer le sentiment d'injustice sociale (Renaut, 2004).

Les gouvernance instituées, quel que soit leur échelle national ou internationale, auraient égaré leur capacité à gouverner les affaires publiques du fait des variation qui effectuent la société à gouverner les affaires publiques du fait des variations qui affectent la société en générale et les attitudes des acteurs d'un territoire donné. En effet, lorsque les formes traditionnelles de l'action publique sont épuisées, l'Etat ne parviendrait plus, à l'intérieur d'un territoire, à également une répartition des richesses susceptible de réduire l'inégalité et à d'assurer la cohésion sociale du territoire.

En effet, un processus d'éclatement touche les différents acteurs. Ceci apparaît très bien dans la multiplication des organisations, des institutions et des réseaux d'acteurs de plus en plus diffusés. En pratique, cela suscite des actions souvent contradictoires du fait des intérêts divergents décidés par des sous-systèmes. Cette situation traduit un émiettement du pouvoir public sur le plan horizontal qui devient d'avantage complexe et difficile à gérer¹⁰.

Par ailleurs, J. COMMAILLE¹¹. Souligne que « *l'Etat a perdu de sa centralité, ce qui ouvre des possibilités de structurations horizontales, éventuellement verticales à des niveaux intermédiaires* ». En effet, si on remarque une certaine disparitions entre l'Etat et les partenaires, le territoire forme le vecteur qui accède alors à une certaine recomposition de la politique publique.

Tout d'abord, il faut distinguer entre les politiques publiques territorialisées et les politiques publiques territoriales : « on parlera de politique territoriales pour désigner des politiques correspondant à une logique spécifique à un territoire et de politiques territorialisées pour parler de politique produites dans un territoire donné, mais dont la logique n'est pas spécifique à ce territoire »¹².

[100] Jaques ION, *le travail social à l'époque du territoire*, Duriod, Paris, 1992.

¹⁰ Nous utilisons ce terme « le solde décisionnel » au niveau local bien sur, qualifie toute décision qui soit l'union de plusieurs acteurs locaux.

¹¹ Un management des administrations qui soit claqué sur celui des entreprises.

¹² Le consensus de Washington est considéré par ces appasant comme instrument de ces institutions.

Ainsi, la notion de l'espace public est importante dans la compréhension de la gouvernance territoriale puisqu'elle permet d'éclairer les caractéristiques du lien socioéconomiques, social au autre, et de comprendre les mécanismes de régulation et l'influence entre les acteurs du territoire, les élus et les agents économiques publics ou privés. De ce fait, Bernard Floris, appuie l'importance de la communication d'entreprise dans l'espace public. L'espace public n'est pas un espace symbolique entre la société civile et l'Etat. Alors, la dimension économique de l'espace public ne se limite pas seulement à la relation Etat/société.

Selon Habermas (1997), « l'espace public est un espace de médiation entre les trois sphères d'un monde commun : la société civile comme système social, le système économique, le système étatique ». Toutefois, cet espace de médiation autorise la rencontre tout en gardant une certaine distance.

On peut compléter, que l'espace public est considéré comme le lieu où les différents acteurs du territoire, institués ou individuels, peuvent avoir accès aux informations qui les captivent. C'est ainsi que l'espace public devient le lieu d'échange d'informations par des débats légitimés par le choix décisionnel collectif. Le solde décisionnel émanant de l'espace public est légitime de fait puisque, les acteurs dont les citoyens sont en même temps auteurs et destinataires des différents engagements.

2.3. La bonne gouvernance

Au milieu des années 90, la Banque Mondiale a introduit une approche normative intitulée « la bonne gouvernance ». C'est une idée optimum des aides internationales se sont avéré inefficaces du fait de lourdeurs bureaucratiques et du poids clientélismes. C'est sur cette base que la Banque Mondiale, insiste sur la manière dont les gouvernements puissent exercer leurs pouvoirs, gèrent leurs affaires et définissent le champ de leurs interventions.

Ainsi, la bonne gouvernance recouvre des recommandations en faveur du recul de l'interventionnisme de l'Etat, des privatisations, du décloisonnement entre le secteur public et privé, la limitation de la dette des dépenses publique, l'introduction des principes de new public management¹³. Depuis, la notion s'est propagée en faveur de publications et de colloques (que la Banque Mondiale a beaucoup financés) tandis que l'autre organisation internationale faisait leurs objectifs de la bonne gouvernance. Le Fond Monétaires Internationale (FMI), l'associe au plan d'ajustement structurel conditionnant l'octroi de ses prêts. Pour ses opposants, la bonne gouvernance n'est qu'un prolongement des politiques ultralibérales et du consensus Waschingon¹⁴ établis les années 90 [101].

¹³Un management des administrations qui soit claqué sur celui des entreprises

¹⁴Le consensus de Washington est considéré par ces apposant comme instrument de ces institutions.

[101] NAIT CHABAN, « Gouvernance territoriale des acteurs : cas la wilaya de Bejaia ». Mémoire de magistère, Université A. MIRA, de Bejaia, 2010.

Les théories institutionnelles¹⁵ en cette période, insistent sur la nécessité d'établir un environnement institutionnel adapté à toute activité économique si on visait un développement durable. Ce courant dépensé a pu faire de la bonne gouvernance les thèmes accompagnant toute les réformes que recommandaient les institutions internationales aux Etats des pays en voie de développement. C'est la conformité acquise de leurs démarches scientifique en introduisant les variables sociopolitiques.

En 1950, les œuvres de Veblen et Commons ont déterminé l'institution comme celle qui représente « ... l'action collective, facteur général et dominant de la vie sociale, qui conditionne le contrôle, la libération de l'expansion de l'action individuelle ». Ainsi, ces travaux ont eu un regain d'intérêt au cours des années 80 aussi bien chez les politologues (March et Olsen, 1984, Stone 1995), que les économistes (Hodston, 1998, Ostrom 1991).

L'homo economicus ne détermine plus seul le comportement économique. Le jeu des facteurs sociaux et culturels le détermine aussi bien. Cela vient du fait que l'organisation et les mécanismes de contrôle de l'économie sont plus importants que l'allocation des ressources. L'importance de l'institution dans l'économie amène Samuel (1989) à dire que le marché est institué. Généralement, les institutions sont composées par un ensemble de droits, usages, règles, qui déterminent par une contrainte formelle, par la pression sociale ou par l'adhésion à un système de valeur, le comportement des acteurs économiques. Mais, les conceptions des institutionnalistes divergent selon :

- **Les holistes** : les institutions désignent globalement des règles de comportement, des conduites homogènes ou des organismes publics reconnus par un groupe social.
- **Les adeptes de l'approche individualiste** : les institutions concentrent un principe d'action collective du contrôle de l'action individuelle.
- **Les institutions méso économiques** : leurs conceptions sont en fonction des structures organisationnelles publiques ou privés (types réseaux), que des modes de comportement (règles, habitudes...) (Bellet, Colletis et Lung, 1993).

En effet, toutes ces conceptions se perçoivent sur la nécessité de la mise en place d'arrangement institutionnels ou des structures de gouvernance pour gérer les conflits d'intérêts. Suite à la déstabilisation du marché, l'intervention de l'Etat est justifiée. Gerry Stoker exige la participation de tous les acteurs (individus, collectivité locales, Etats centraux) dans le choix et l'application des politiques économiques. Dans ce contexte, la gouvernance consiste donc à ne plus considérer la gestion et la régulation à un niveau mais les articuler entre les différents niveaux.

¹⁵ En économie, ce courant de pensée cherche à prendre en compte le rôle des institutions sociales dans l'organisation économique. Dans un sens large, par institution on entend la culture. Le type de comportement d'un groupe social dans un sens restreint. Elle désigne les institutions qui régule et encadre l'économie : l'Etat les administrations, les banques.

Gerry Stoker [102] propose ainsi une théorie de la gouvernance fondée sur cinq propositions :

1. La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas à la sphère de la gouvernance.
2. En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action social et économique.
3. La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective.
4. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes.
5. La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'Etat.

En effet, la gouvernance apparaît comme un processus de conjonction de plusieurs niveaux de régulation. Sur le plan macroéconomique, la gouvernance considère que la nature d'un système économique et sociale est en liaison avec le système politique. Cette approche met l'accent sur le glissement de l'Etat hiérarchique et centralisateur vers la gouvernance en réseaux d'acteurs. L'objectif de cette démarche est de chercher des modes de coordinations efficaces entre groupe et, précisément, les rapports de force en termes de prise de décision entre eux.

Enfin, nous pouvons dire que la bonne gouvernance tente d'alléger les contraintes qui empêchent le bon fonctionnement du marché. C'est pourquoi les institutions internationales interviennent en privatisant essentiellement les entreprises et les services publics.

2.3.1. Les principes de la bonne gouvernance

Les cinq principes clés de la gouvernance sont :

- **Recevabilité (accountability) :** Elle correspond au contrôle du pouvoir qui s'exerce au sein de l'Etat et la société, avec l'obligation pour le responsable d'expliquer ses décisions et le devoir pour les instances de contrôle d'honorer les bonnes prestations et de sanctionner les abus de pouvoir. La recevabilité nécessite une définition claire des fonctions, tâches et règles de fonctionnement des institutions publics et privés. La vers l'autorité nationale. Parallèlement, la recevabilité vers le bas, vers les citoyennes décentralisations et la gouvernance impliquent un changement au niveau des relations de recevabilité puisque cette dernière a lieu désormais vers le haut, soit des autorités locales locaux, est un aspect tout aussi crucial de la gouvernance et de la décentralisation.

[102] Stoker G, « cinq propositions pour une théorie de la gouvernance » une revue internationale des sciences sociales, n°155, UNESCO/ères, Parsi. 1988.

- **La transparence :** Elle implique que le public en général, ou du moins les milieux directement concernés, doivent disposer d'information sur les bases des critères décisionnels de l'Etat, sur les motivations des décisions prises, sur les dispositions prévues pour leur mise en œuvre et sur ce que l'on sait des effets qu'elles produisent. La transparence de l'allocation des ressources à l'échelon local peut être améliorée grâce à une planification et une préparation des budgets participatives. Pour ce qui est de la gestion des fonds publics (revenus et dépenses), une transparence accrue peut être garantie lorsque des citoyens siègent dans des comités d'utilisateurs (écoles, centres de consultation médicale, forage d'eau).
- **La non-discrimination :** Signifier qu'aucun groupe ne devrait être exclu de pouvoir et des ressources. Cela suppose également que des politiques publiques actives en faveur de l'intégration des groupes exclus ou marginalisés devraient être mises en place. Cette non-discrimination doit s'appliquer explicitement à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, entre la population urbaine et rurale ou encore entre les groupes ethniques. A l'échelon local, les organisations des sociétés civiles (OSC) et les organisations communautaires (OC) n'ont souvent pas les capacités et les ressources pour s'engager dans des processus de gouvernance locale de manière efficace.
- **La participation :** Implique que tous les groupes de population doivent être associés aux processus politiques et sociaux qui les concernent. Cela signifie qu'il existe des espaces ouverts de confrontations d'opinion et d'intérêts pour différents groupes, et que ces points de vue sont pris au sérieux par les processus décisionnels. Les autorités locales utilisent, le plus souvent, la méthodologie qui consiste à planifier vers le haut. Cette dernière encourage, en effet, une plus large participation des communautés lors de la fixation des priorités concernant le développement local.
- **L'efficacité :** Implique que les ressources financières et humaines doivent être utilisées de manière optimale (c'est-à-dire que le but est fixé en fonction des ressources ou que les ressources sont adaptées au but fixé), sans gaspillage, ni retard. Ce principe repose notamment sur l'hypothèse que la propension à payer des taxes est proportionnelle au degré de consultation des citoyens sur l'allocation des ressources et aux possibilités de maintenir les autorités locales redevables. Tout dépend tout d'abord de la confiance dont bénéficient les autorités locales.

2.4. Enjeux de la gouvernance des territoires

Nous essaierons, tout au long de cette section, de présenter les acteurs qui jouent un rôle important dans la gouvernance des territoires.

2.4.1. Les enjeux de la gouvernance des territoires

Outre l'objectif explicite, clairement identifiable, des définitions de la gouvernance territoriale visant à la régulation de l'espace et ses acteurs en vue de l'émergence d'une solution à un problème productif inédit ou la réalisation d'un projet de développement local, la gouvernance territoriale concourt à la réalisation de cinq enjeux que nous résumons ci-dessous :

- 1. Adaptation des méthodes et forme des gouvernances locales à la gouvernance territoriale :** Cet enjeu vise à redonner à l'acteur et au territoire leur sens. En effet, la gouvernance territoriale entend privilégier la concentration entre acteurs à fin de réaliser des projets de développement et construire le territoire. Ceci suppose que l'acteur devient l'élément essentiel de cette gouvernance. Tout fois, le rôle du territoire n'est pas à négliger dans le processus de gouvernance. Le territoire ne réfère plus à un simple espace neutre. Il est désormais le lieu de mobilisation et de concentration des acteurs. C'est un espace qui se construit par les acteurs et qui acquiert une identité. De ce fait, le territoire est l'espace de la gouvernance territoriale. Cependant, se pose alors la question suivante : existe-t-il un territoire pertinent de gouvernance territoriale ? La réponse réside dans le fait qu'il n'existe pas de territoire pertinent où s'appliquerait la gouvernance territoriale. Tout territoire, quelque soit ses caractéristiques peuvent prétendre à une gouvernance territoriale car il n'excite pas d'échelle territoriale optimale ou (minimale) qui favorise la concentration entre acteurs, le développement et l'innovation territoriale. Les espaces de gouvernance sont hétérogènes et à géométrie variable. Par conséquent, ce sont les formes et méthodes de gouvernance qu'il faut adapter à chaque territoire. Ces modes de gouvernance doivent favoriser l'émergence de partenariats et de collaboration entre les acteurs à différents niveaux.
- 2. La participation comme condition pour mieux gouverner :** Pour tout projet de développement, la participation de l'ensemble des acteurs apparaît comme une condition nécessaire à sa réussite, notamment la participation des citoyens bénéficiant des projets. Le quartier apparaît alors comme l'échelle pertinente de la participation et ce, du fait qu'il constitue l'unité de base qui bénéficie des projets de développement et à partir de laquelle émerge l'association d'individus qui transmet les besoins des populations aux niveaux hiérarchiques et aux autorités concernées. La participation de l'ensemble des acteurs et leur mobilisation devrait favoriser alors être au cœur de la démarche des collectivités locales. Ces dernières doivent favoriser les actions allant dans ce sens. Elles ne doivent plus se restreindre aux seules activités d'information et de conclusion, mais aller dans le sens d'une prise en considération des préoccupations de l'ensemble des acteurs et leur implication effective dans le processus de prise de décision. Cette participation doit s'appuyer davantage sur des processus démocratiques participatifs qui peuvent assurer une représentation équitable et impliquée des différents acteurs.

- 3. Amélioration du partenariat public/privé :** La gouvernance territoriale qui est un processus de coordination entre les différents acteurs ne se limite pas uniquement aux acteurs publics et n'opère pas d'exclusion. Au contraire, elle favorise l'émergence de partenariat de type Public/privé. La gouvernance territoriale vise à faire converger les intérêts de l'ensemble des acteurs et à concilier les logiques publiques privées. C'est précisément cette convergence d'intérêts qui conduirait à l'émergence des projets de développement local et au déclenchement des politiques locales de développement.
- 4. Réaliser la coopération intercommunale :** Le champ de gouvernance ne se limite pas uniquement aux seuls acteurs du territoire en question. Elle englobe, par conséquent, d'autre issu d'autre territoire. Ceci appelle ainsi à une mobilisation entre les acteurs des différents territoires, notamment entre les collectivités locales. La coopération de ces dernières se voit de plus en plus comme un moyen pour faire ressentir les potentialités de chaque territoire et permet de diminuer la fracture entre eux. Elle permet également d'avoir une meilleure gestion des ressources collectives en vue de la résolution d'un problème productif inédit.
- 5. Articulation entre les différents niveaux territoriaux :** L'existence de différents niveaux territoriaux impliqués dans le processus de gouvernance, outre les acteurs directement liés au territoire (entreprise, population, association,...), nécessite une articulation entre ces différents niveaux afin d'assurer la cohérence globale des mécanismes et leur pérennité. Cette articulation se concrétise notamment entre trois niveaux, national, régional, et local. Il s'agit de combiner les efforts de l'ensemble des acteurs et particulièrement des différents niveaux afin d'avoir une cohésion de l'action publique et privée, et de partager les responsabilités.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu faire une présentation des deux concepts d'acteurs locaux et de gouvernance local, ainsi que la relation de chacun deux avec le développement local. Dans une première section celle des acteurs locaux, on a procédé tout d'abord à l'explication du terme d'acteur, qui est défini comme l'unité d'action, individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs, convictions et intérêts. Et aussi à l'explication des différents rôles et modalités que prennent les acteurs pour agir sur le territoire, en résumé les acteurs du territoire avec leur différence sphères ont plus d'intérêt à se constituer en réseaux, en étendant les logiques de production et d'interaction et cela permettra d'amorcer une dynamique économique locale et durable.

Dans la deuxième section on a pu approcher l'optique de la gouvernance locale en présentant les éléments essentiels qui y sont liés, notamment la gouvernance et la gouvernance territoriale. La gouvernance, dans son aspect générale, s'appuie sur quelques principes tels que : la légitimité et la cohésion territoriale ; la démocratie et la citoyenneté ; la pertinence et la compétence de l'action publique ; le partenariat entre acteurs ; la relation local global et l'articulation entre les différents échelons de gouvernance.

La gouvernance des territoires se caractérise principalement par ; une décentralisation (plausible à travers la mutation de la construction politico-administrative) ; des modes d'action basés sur la régulation transversale, souple, réactive entre les domaines d'actions et la coopération de plusieurs acteurs ; l'implication et participation de la société civile à la prise de décision au niveau local ; une pluralité d'acteurs qui dissimule la figure d'un Etat social de régulation et de distribution au profit des instances partenariales ; Une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire, et incluse dans la continuité et la durabilité du développement local. Elle vise, notamment ; l'adaptation des modes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance des territoires ; faire participer tous les acteurs jusqu'au citoyen de base à la prise de décision ; l'amélioration du partenariat public/privé.

Chapitre 03

La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats

Après la présentation des deux premiers chapitre concernant le cadre théorique de notre travail où nous avons évoqué en détail dans le premier chapitre : le développement local et dans le deuxième chapitre : les acteurs locaux et la gouvernance territorial, nous allons essayer dans ce chapitre d'illustrer le cas théorique par une étude de cas.

Cette étude de cas nous a amenées à effectuer une enquête de terrain au sein de la daïra de kherrata afin de tester les hypothèses de notre recherche et par la suite d'apporter une réponse valable à notre problématique, nous essayerons de présenter dans ce chapitre le terrain d'étude, la daïra de kherrata.

Pour la présentation de la zone d'étude nous avons essayé de collecter et de réunir le maximum d'information sur l'état des lieux et leurs composants et sur les différents secteurs : habitat, santé, éducation, agriculture...Etc.

Enfin nous allons traiter, analyser globalement les informations obtenues lors de l'enquête et faire une synthèse de différentes réponses fournis par les acteurs de la daïra de kherrata.

Section 1 : La présentation du terrain d'étude et l'enquête du terrain

Cette section sera consacrée à la présentation de la daïra de kherrata en mettant l'accent sur les infrastructures de bases et l'enquête de terrain.

1.1. La présentation de la daïra de Kherrata

Kherrata est une commune de Kabylie en Algérie, située au sud de la wilaya de Bejaia. En 1947, on a assisté à la création d'une commune de plein exercice qui englobe les villages de (Ait-Merai, Djermouna et Kaloune). Jusqu'à ce temps, elle faisait partie de la wilaya de Sétif. Suite au découpage administratif de juillet 1974, elle a été rattachée à la willaya de Bejaia, comme Daïra.

La commune de Kherrata a connue une réorganisation administrative en 1984, traduite par la perte d'un vaste territoire, en l'occurrence la commune de Dràa-Elgaid. Kherrata est un nom désormais lié à une date historique : 8 mai 1945 un souvenir douloureux pour l'Algérie.

Aujourd'hui, Kherrata représente le chef-lieu de la Daïra composée de deux communes : Drâa-Elgaid et Kherrata. Cette dernière est située sur la voie d'accès de Bejaia à Sétif. Elle est à distance de 67 km de chef-lieu de wilaya (Bejaia). La daïra de Kherrata est délimitée au Nord par Darguina, Taskriout et Ait-Smail (Wilaya de Bejaia), à l'Est, par Oued El Bared et les montagnes de Babour, et à l'ouest par Ain Roua, au Sud par Tizi N'bachar (Wilaya de Sétif).

Elle dispose essentiellement d'un réseau routier constitué par la route nationale N° 9, qui représente un axe principal non seulement pour la région de Kherrata du fait qu'il relie cette dernière à l'espace national (wilaya, régional). Il constitue le principal axe reliant Bejaia avec l'est du pays. Deux axes routiers inter-wilaya qui la relient avec la wilaya de Sétif celui de Kherrata-Bouandas et celui de Kherrata-Ain-Roua ainsi que d'autres axes routiers qui assurent la liaison entre les deux communes de la Daïra.

1.1.1. La population de la daïra de kherrata

La population de la daïra de kherrata a connue une croissance considérable. Elle est de l'ordre de 66299 habitants sur une superficie de 217,85Km² ce qui donne une densité de 305 habitants par km², (voir tableau N°1).

La répartition de la population de la daïra de kherrata, à la fin de l'année 2014, donne 53,21% résidents dans les agglomérations chefs-lieux, 40,90% dans les agglomérations secondaires et 5,33% dans les zones éparses, (voir tableau N°3).

Tableau N° 2 : Densité de la population par commune

Communes	Population au 31/12/2014	Superficie/km ²	Densité (Habitant/Km ²)
Kherrata	36520	97,69	374
Drâa-Elgaid	29779	120,16	248
Total	66299	217,85	305

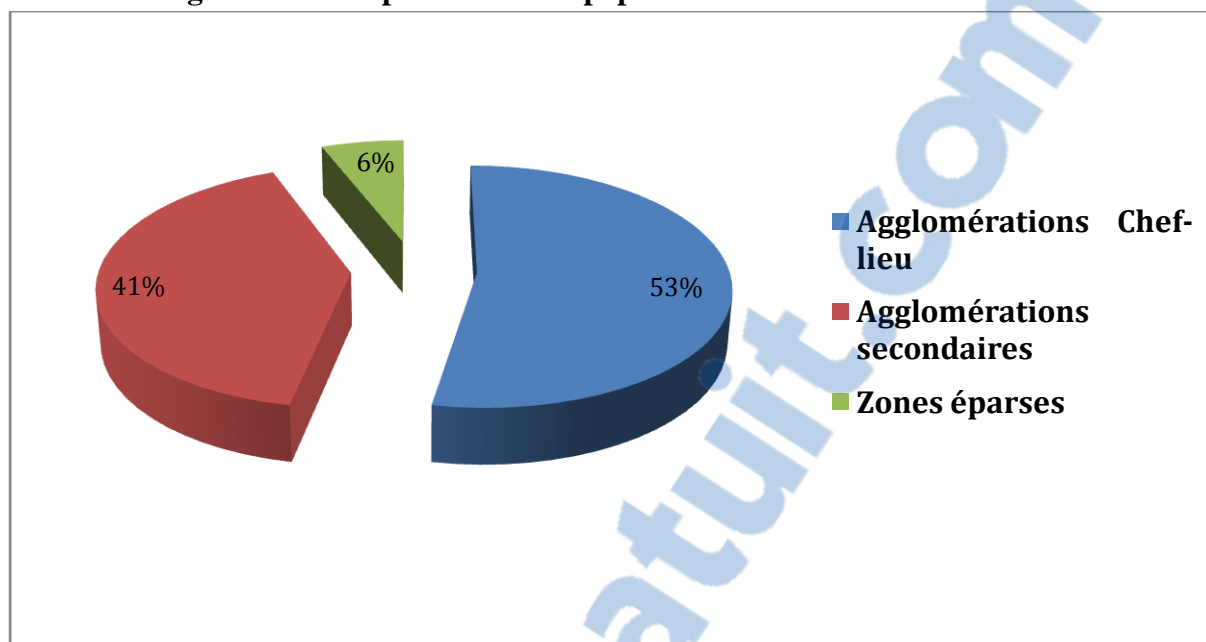
Source : Bureau des statistiques des deux communes 2014.

Tableau N°3 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31/12/2014.

Communes	Agglomérations Chef-lieu	Agglomérations secondaires	Zones éparses	Total
Kherrata	18414	16536	1570	36520
Drâa-Elgaid	16864	10945	1970	29779
Total	35278	27118	3540	66299

Source : Bureau des statistiques des deux communes 2014.

Figure N° 2 : Répartition de la population de la daïra de Kherrata

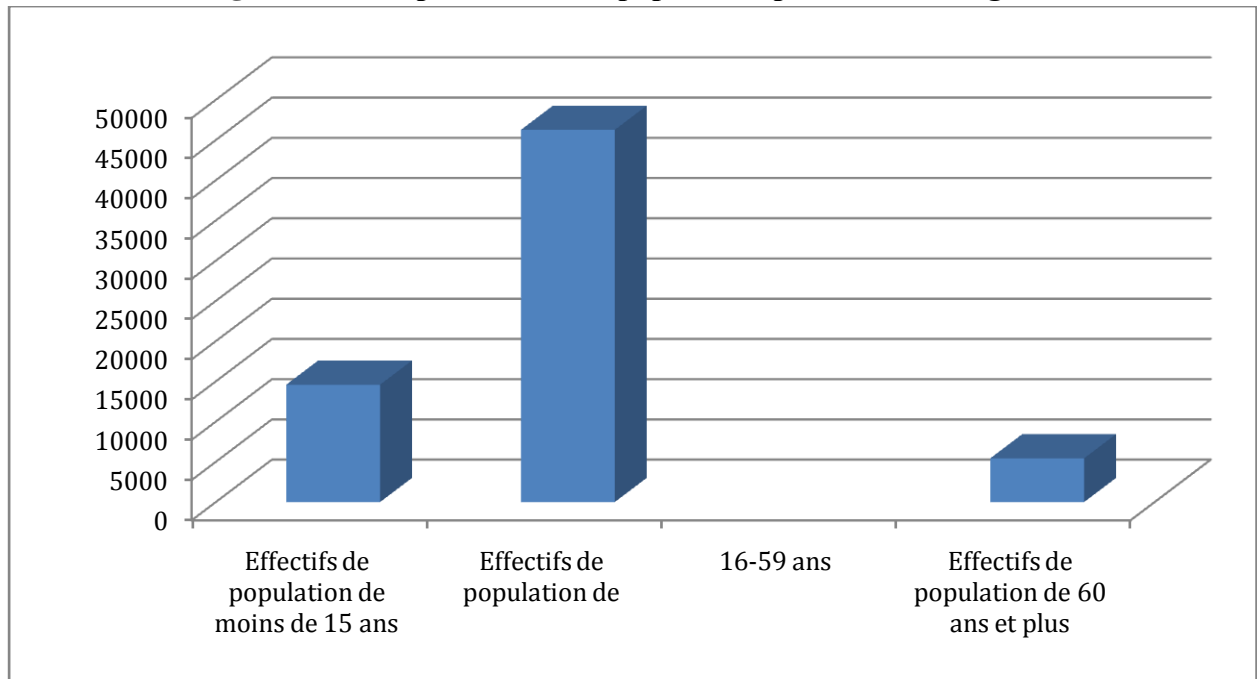


Source : établi par nos soins à partir de tableau N° 3.

Tableau N°4 : Répartition de la population de la daïra de kherrata par tranche d'âge

Communes	Effectifs de population de moins de 15 ans	Effectifs de population de 16-59 ans	Effectifs de population de 60 ans et plus
Kherrata	7304	25564	3652
Dràa-Elgaid	7284	20699	1786
Total	14588	46263	5438

Source : Bureau des statistiques des deux communes, 2014.

Figure N°3 : Répartition de la population par tranche d'âge

Source : établi par nos soins à partir de tableau N°3

En termes de classification de la population de la daïra de kherrata par tranche d'âge le nombre de la population ayant l'âge entre 16 ans à 59 ans des deux sexes, elle représente 69,77% de la population total de la daïra. Elle représente un avantage pour la daïra (population en âge de travail), (voir le tableau N°4).

1.1.2. L'emploi dans la daïra de kherrata

L'inexistence d'une zone industrielle et le manque d'entreprise fait que l'offre d'emplois au niveau de la daïra de Kherrata est très faible, et la majorité des entreprises sont des entreprises des travaux publics et de construction de bâtiments.

L'agence nationale de l'emploi (A.N.E.M), située dans la daïra de kherrata, a enregistré plus de 2085 demandes au premier trimestre de l'année 2015. La structure de la demande d'emploi enregistrée selon le niveau de qualification, au premier trimestre de l'année 2015, est répartie comme suite :

- 484 Pour les personnes sans qualification.
- 1039 pour les Ouvriers qualifiés.
- 41 pour les techniciens et agent de maîtrise.
- 62 pour les cadres moyens.
- 459 Pour les cadres supérieurs.
- Total des demandeurs d'emploi : 2085.

La répartition de la demande d'emploi selon le sexe se répartit comme suit : les hommes avec une demande de 1771 et le sexe féminin avec une demande de 314.

1.1.3. L'agriculture dans la daïra de kherrata

L'agriculture constitue un facteur important du développement et de la croissance économique, ce secteur est source d'emploi de revenu, de pouvoir d'achat, de denrées alimentaire, de produits destinés à l'industrie. La répartition des SAU (superficie agricole utile) et des superficies agricole dans la daïra est donnée dans le tableau suivant :

Tableau N°5 : répartition des terres dans la daïra de kherrata.

Communes	SAU	Pacage et parcours	Terres improductives des exploitations	Superficie forestière	Terres improductives non affectées à l'agriculture
Kherrata	2900	1183	362	3224	2100
Draa-elgaid	6875	2858	217	324	2060
Total	9775	4041	579	3548	4160

Source : Direction des services agricoles.

1.1.4. L'habitat dans la daïra de kherrata

La situation de logement dans la daïra de Kherrata est présente dans le tableau N°5, selon les informations que nous avons eu au niveau des deux communes. Cette région dispose de plus de 12364 logements, (voir tableau N°6).

Tableau N°6 : situation de l'habitat dans la région de Kherrata.

Communes	Nombre de logements dans la daïra	Nombre de logements dans les grandes agglomérations	Nombre de logements ruraux
Kherrata	6764	5807	960
Dràa-Elgaid	5600	2992	2608
Total	12364	8799	3568

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête 2014.

1.1.5. Infrastructures : l'enseignement, santé, culture, jeunesse et sport

➤ L'enseignement et l'éducation dans la daïra

La daïra de Kherrata dispose de cinquante (50) écoles primaires, dix (10) établissements moyens et quatre (4) lycées. Les tableaux N°7, N°8 et N°9 représentent respectivement l'état des lieux de l'enseignement primaire, moyen et secondaire.

Tableau N°7 : l'enseignement primaire.

Communes	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombres d'élèves	Nombre d'enseignements
Kherrata	27	143	3229	189
Dràa-Elgaid	23	141	2957	147
Total	50	284	6186	336

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête 2014.

Tableau N°8 : l'enseignement moyen.

Communes	Nombre de collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignements	Demi-pensions
Kherrata	5	91	2613	175	5
Dràa-Elgaid	5	69	2011	159	5
Total	10	160	4624	334	10

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête 2014.

Tableau N°9 : l'enseignement secondaire.

Communes	Nombre de lycées	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignements	Demi-pensions
Kherrata	3	69	2204	146	3
Dràa-Elgaid	1	28	917	58	1
Total	4	160	3121	204	4

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête 2014.

A partir de notre enquête, et l'analyse de ces trois tableaux, on peut dire que le secteur d'éducation, dans la région de kherrata répond aux besoins de la population à l'exception du niveau secondaire dans la commune de Dràa-Elgaid, où on remarque une surcharge avec 33 élèves par classe et ceci a poussé les parents d'élèves à inscrire leurs enfants au niveau des établissements de la commune de Kherrata. Afin de résoudre ce problème, un projet de construction d'un autre lycée a déjà commencé au niveau du village d'Adjioun avec une capacité de 23 classes.

De même, l'infrastructure de la formation professionnelle devrait répondre aux soucis socio-économiques. La daïra de kherrata, dans ce cadre, est dotée de deux C.F.P.A d'une capacité d'accueil de 550 élèves.

➤ **Infrastructures de soins et de santé de la daïra de kherrata**

Le secteur sanitaire de la daïra de kherrata englobe un certain nombre d'infrastructures qui rayonnent sur tout son territoire. La structure sanitaire présente ses services pour la population comme le tableau ci-dessous le montre.

Tableau N°10 : infrastructures de soins et de santé de la daïra de kherrata.

Communes	Nombres de pharmacies dans la daïra	Nombre de salles de soins	Nombre de polycliniques	Nombre d'hôpitaux
Kherrata	10	4	2	1
Dràa-Elgaid	5	12	1	0
Total	15	16	3	1

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête 2014.

Les infrastructures de jeunesse et de sport correspondent à deux terrains de football, une salle polyvalente et onze aires de jeux. Mais cela demeure insuffisant pour répondre aux besoins de la population de la région.

Sur le plan culturel, la daïra de kherrata possède un ensemble d'infrastructures se résumant à trois maisons de jeunes, un musée (MATHAF EL MODJAHID), une salle de cinéma(EL KHELIFA) avec une capacité d'accueil de 630 places , trois bibliothèques et un auberge de jeunes avec une capacité d'accueil de 25 lits ,organisme de tutelle la direction de la jeunesse et des sports (DJS) .

➤ Commerce et services

La daïra de kherrata connu une activité économique dynamique et dense, un grand nombre de commerce et service, la majorité des activités commerciales et services sont au centre ville : un marché de gros (fruits et légumes) et de détails (fruits et légumes, habillements, chaussures, quincaillerie...). La commune de Kherrata est un lieu de passage, très développé surtout en fonction de la R.N 09, l'axe de son centre. Tout au long de cet axe, on trouve une forte concentration des commerces est des équipements de service.

Les équipements de services, concentrés au niveau du chef-lieu des deux communes. Kherrata dispose d'un nombre très important d'infrastructures et de services : banques (B.A.D.R, C.N.E.P.) et d'autres équipements de service comme les assurances (CNAS, CAAT), et cinq agences postales.

➤ Tourisme

Kherrata est une ville possédant un patrimoine très diversifié, elle bénéficie d'un environnement exceptionnel, à la beauté naturelle de ses différents sites et paysages.

- Le lac et forêt d'Ighil Emda.
- Fontaine Tababourte.
- Le mont de Takoucht 1896 m d'altitude.
- Montagne blanche (Adrar Amellal) à Ait laaziz.
- Montagne blanche à el manchar.
- Les Gorges de Chaabt-El -Akhra.

Mais les gorges de Chàabt-El-Akhra classées comme une zone touristique et un lieu historique marqué par les événements de 8 mai 1945 sont devenues aujourd'hui une décharge publique, (crimes contre la nature).L'infrastructure touristique est presque inexistante au niveau de la daïra de Kherrata.

1.1.6. Infrastructures de bases

Les moyens de communications et les infrastructures de base constituent une valeur de localisation majeure des projets de développement local. Leur absence handicape considérablement l'espace. La région de kherrata est bien désenclaver.

Elle dispose essentiellement d'un réseau routier constitué par la route nationale N^o 9, qui représente un axe principal non seulement pour la région de Kherrata du fait qu'il relie cette dernière à l'espace national (wilayal, régional). Il constitue le principal axe reliant Bejaia avec l'est du pays. Deux axes routiers inter-wilayal qui la relie avec la wilaya de Sétif, celui de Kherrata-Bouandas et celui de Kherrata-Ain-Roua ainsi que d'autres axes routiers qui assurent la liaison entre les deux communes de la Daïra.

Selon les services administratifs concernés des deux communes, on peut dire que l'alimentation de la région, en ce qui concerne les moyens de base de la vie quotidienne (l'eau et l'électricité), est assurée dans tout le territoire de la région avec un pourcentage de 100%, grâce au barrage (d'Ighil Emda) qui est situé entre les deux communes avec une capacité de mobilisation de 102.000.000 m³ et le volume des ressources hydriques mobilisées/an: 321 000 m³ alors que le Gaz de ville ne couvre que 30 % de toute la région.

1.1.7. Les projets de développement dans la daïra de kherrata

La daïra de Kherrata a mis en œuvre un ensemble de projets concernant le développement de la localité. Selon les deux communes de la daïra, ces nombreux projets ont permis de créer de l'emploi. Nous citerons :

- Les plans communaux de développement PCD
- Le fond commun des collectivités locales FCCL

➤ Les plans communaux de développement PCD

Les différents PCD des deux communes de la daïra de kherrata se répartissent comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°11 : Exemple de PCD de la daïra de Kherrata

Commune	Année	Intitulé de l'opération.
Kherrata	2011	Etude du et aménagement marché de proximité.
	2012	Entretien du chemin communal reliant R.N.N°9 a Bouzeraoune sur 6000 ML.
	2012	Réalisation d'un GUE sur Oued Attba
	2013	Etude et réalisation d'une salle de soins à Tiaounine
	2014	Construction d'un réservoir 500M3 Djermouna
	2014	Assainissement Ait laaziz sur 550ML
	2014	Achèvement assainissement Khechkhache 500ML
	2014	Réalisation réseau d'AEP Boukadoum sur 1100ML
	2014	Etude et réalisation salle de soins Tabia Douar Kaloune avec 02 logements
Dràa- el gaid	2012	Rénovation et extension réseau d'assainissement : Snadla sur 300ML et extension assainissement et prolongement rejet Takleat sur 300ML
	2013	Réalisation annexe administrative à Takliat
	2013	Achèvement réseau d'assainissement localité Zaabla sur 550ML
	2013	Extension réseau d'assainissement Village R'hamine sur 1100ML
	2013	Aménagement des espaces verts au chef lieu Berzakh
	2013	Extension réseau d'assainissement village R'hamine sur 2000ML
	2014	Aménagement et revêtement piste reliant RN 9 Ait Aissou sur 3000ML
	2014	Entretien du chemin communal reliant Adjoun- Dra Dra sur 5000ML
	2014	Revêtement du chemin Dra Dra –Behane sur 5000ML
	2014	Revêtement des pistes de la commune Azaghar sur 2800ML et piste reliant entre Bouzougla-Farhouda sur 1600ML

Source : établi à partir des données fournies par les deux communes

➤ Le font commun des collectivités locales FCCL

Les différents FCCL des deux communes de la daïra de kherrata se répartissent comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°12 : Exemple de FCCL dans la daïra de kherrata

Commune	Année	Intitulé de l'opération
Kherrata	2010	Réalisation de trois annexes administratives. -Annexe Merouaha -Annexe Afra -Annexe Ighil N'tahar
Draa –el gaid	2010	Etude et réalisation de deux annexes administratives

Source : établie à partir des données fournies par les deux communes.

Ces deux tableaux nous montrent quelques projets relevant des PCD et FCCL dans la daïra de kherrata et qui déterminent la situation actuelle, des projets qui interviennent particulièrement dans l'amélioration des infrastructures publiques. Ces projets deviennent importants économiquement lorsque ils sont générateurs d'emplois et qui procurent une aide fiscale.

1.2. Présentation de l'enquête du terrain

A travers cette enquête, nous espérons pouvoir appréhender le phénomène de développement local et le rôle des acteurs locaux dans la daïra de kherrata. Pour effectuer cette enquête du terrain, nous allons exposer le questionnaire que nous avons choisi afin de collecter le maximum d'informations nécessaires à notre étude, auprès d'un ensemble d'acteur de la daïra de kherrata.

Dans ce cadre, nous exposerons, tout d'abord les objectifs tracés par l'enquête, puis définirons l'échantillon visé et final, et enfin, les outils méthodologiques et déroulement de l'enquête.

1.2.1. L'objectif de l'enquête de terrain

L'objectif primordial de cette étude est de répondre à la problématique que nous avons posée qui porte sur la question principale «le rôle des acteurs locaux dans le développement local». Pour répondre à cette problématique, nous devons effectuer une enquête du terrain.

L'enquête de terrain a pour objectif de nous permettre, dans un premier temps, de mieux identifier et rapprocher les différents éléments qui peuvent apporter des réponses à notre problématique et puis de réunir le maximum d'informations concernant notre terrain d'étude.

Ces à partir de résultat de l'enquête que nous permettons de savoir si réellement ses acteurs participent dans la gouvernance et la gestion de leur localité et s'il ya une communication entre eux.

1.2.2. présentations de l'échantillon final

La méthode d'échantillonnage nous permet de tirer des conclusions au sujet de notre étude, en s'intéressant à la possibilité de recueillir des informations depuis des acteurs visés que nous avons examiné à partir de l'enquête, et à la façon dont on peut appliquer ces informations pour répondre à notre problématique de recherche.

Tableau N^o13 : Nombre des répondants sur le questionnaire.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
1- Administration déconcentrée de l'Etat	02	06, 67
2- Elus locaux (APC)	06	20
3- Secteur entrepreneurial	14	46,67
4-Partis politiques	03	10
5- Associations	05	16,66
Total	30	100%

Source : établi par nos soins à partir des données de l'enquête, 2015.

Avant de présenter le nombre total d'acteurs de notre échantillon, il est préférable de présenter les entreprises questionnées industrielles, de construction et celles des services, en précisant leurs statuts juridiques, leurs secteurs d'activités et leurs effectifs.

Tableau N°14 : présentation des entreprises questionnées.

Entreprise	Statu juridique	Secteur d'activité	Effectifs
SENTEX	S.P.A	Industrie textile	115
Les moulins de la soumam	S.P.A	Semoulerie	61
Maison Mobilis	S.P.A	Télécommunication	5
Maison ooredoo	S.P.A	Télécommunication	4
Menaâ Amar et file	S.N.C	Entreprise de travaux publique	
Smaoun Idris	S.N.C	FAB.de carrelage et granito	10
Menaâ Abdelhamid et fils	S.N.C	E.T.B	67
Affoune Ferhat		E.T.B	33
Madani Abdelaziz		E.T.B	15
Azzi Abdelaziz	S.N.C	Station Service	8
Bennaidja Abdelmalek		Transport public voyageurs	15
Khoudir Rabie Transport de voyageurs			9
Agrioun Station Service	S.A.R.L	Station service	11
Kafrida assistance transport sanitaire	S.A.R.L	Transport sanitaire	8
Merri vert	E.U.R.L	Import –Export	2
Kherrata –assistance prive d'ambulance	E.U.R.L	Transport sanitaire	7
Restaurant		Restauration	7
Pharmacie			3

Source : établi par nos soins à partir des données de l'enquête, 2015.

1.2.3. La taille et la structure de l'échantillon

Entre les 34 acteurs questionnés ,30 d'entre eux ont répondu à notre questionnaire .Notre échantillon final est constitué de 30 acteurs. Sa taille et les acteurs qui le composent sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°15 : Taille et compositions de l'échantillon total.

Catégories	Désignations des acteurs	Réponses des acteurs	
		Favorable	Défavorable
Administration Déconcentré de l'Etat	Chef de la daïra de Kherrata	X	
	Secrétaire général de la daïra de kherrata	X	
Elus locaux (APC)	Président de l'APC de Kherrata	X	
	Vice président de l'APC de kherrata	X	
	Membre de l'APC de kherrata	X	
	Président de l'APC de draa-el gaid	X	
	Vice président de l'APC de draa-el gaid	X	
	Membre de l'APC de draa-el gaid	X	
Secteur / Entrepreneurial	SENTEX	X	
	Les moulins de la Soumam	X	
	Maison Mobilis	X	
	Maison ooredoo	X	
	Menaâ Amar et fils	X	
	Menaâ Abdelhamid et fils	X	
	Azzi Abdelaziz	X	
	Agrioun station service	X	
	Kafrida assistance transport Sanitaire	X	
	Merri vert	X	
	Kherrata-assistance transport Sanitaire	X	
	Khoudir Rabie transport de Voyageurs		X
	Smaoune Idris	X	
	Affoune Ferhat		X
	Bennaidja Abdelmalek		X
	Madani Abdelaziz		X
Restaurant	X		
Pharmacie	X		
	Font des forces socialistes (F.F.S)	X	

Parti politiques	Front libération national (F.L.N)	X	
	Rassemblement pour la culture et la Démocratie (R.C.D)	X	
Associations	Association sauvegarde mémoire Kherrata	X	
	Association scientifique « santé et Environnement »	X	
	Association sociaux culturelle TAGOURTA	X	
	Association TAFATH	X	
	Croissant rouge	X	
Total	34	34	4
		34	

Source : établi par nos soins à partir des données de l'enquête, 2015.

1.3. Présentation du questionnaire

La démarche d'enquête permet de recueillir des données sur un terrain particulier, dans le but de comprendre ce qui fonctionne bien ou pas bien. Lorsque l'on fait référence à l'enquête, on va sur un terrain dans le but d'interroger un certain nombre d'acteur. C'est la démarche qui consiste à sortir du théorique pour aller sur le terrain.

Pour mener notre cas d'étude qui est de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons choisi de procéder par le questionnaire qui nous paraisse le meilleur moyen d'amener à bien notre investigation dans la daïra de Kherrata. Il nous permet aussi de collecter le maximum d'information dont nous avons besoin. Il s'agit là de faire connaître les résultats du sujet de recherche. Pour cela, nous avons organisé notre questionnaire sur la base de 04 axes qui se présentent comme suit.

- **Axe N° 1. Identification et présentation des acteurs :** Cet axe a pour but de nous donner un aperçu sur les caractéristiques qui sont propres pour chaque acteur. Cependant, dans ce premier axe nous avons posé des questions pour recueillir le maximum d'information sur la qualité de l'acteur comme : le nom, l'activité et le statut juridique, sa mission en tant qu'acteur dans la daïra de Kherrata. Pour connaître le poids, nous avons posé des questions d'ordre technique comme : le chiffre d'affaire, le budget et ces effectifs.
- **Axe N°2. Avis des acteurs sur le processus de développement local :** Ce deuxième axe a pour objectif de nous faire connaître dans un premier lieu que représente le développement local pour les acteurs. Et dans un deuxième lieu, nous visons à avoir le point de vue des acteurs concernant les projets destinés au développement local et leur participation ou non dans le développement local.



- **Axe N°3 : concerne la vision de la gouvernance territoriale par les acteurs :** Vise comme l'axe précédent, à déterminer la vision des acteurs sur la gouvernance territoriale. Il vise notamment à hiérarchiser les acteurs dans le processus de prise de décision.
- **Axe N°4 : est consacrée à la participation des acteurs au processus décisionnel :** Le questionnaire d'enquête que nous avons élaboré contient trois types de questions :

1. Les questions fermées (dichotomiques) : En ce qui concerne la dichotomie des questions, nous avons posé des questions qui ont imposé au répondant un nombre limité de choix et une forme précise de réponses dans l'objectif d'obtenir des renseignements exactes et un jugement d'un accord ou non pour enfin résulter la position du répondant . L'exemple type de ce genre de question que nous avons utilisé est présenté comme suit :

Avez-vous participé dans le processus du développement local ?

Oui

Non

2. Les questions semi-ouvertes ou semi-fermées. Cette forme de question a un objet de vérification et approfondie certaines situations. La suggestion de plusieurs réponses va guider le répondant dans son choix de réponse, l'exemple type dans notre questionnaire se présente comme suit :

Selon vous, quels sont les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance territoriale ?

Administration déconcentrée de l'Etat.....

Elus locaux.....

Partis politiques.....

Associations.....

Autres,

précisez.....

3. Les questions ouvertes. Cette dernière forme de question permet de laisser la réponse libre dans sa forme et dans sa longueur. La personne interrogée développe une réponse concernant le sujet traité que nous prenons note. Cette série de questions s'illustre dans notre questionnaire comme suit :

Que représente le développement local pour vous ?

.....

.....

.....

Section 2 : L'analyse des informations et des résultats de l'enquête

Dans cette section, nous allons faire une analyse générale de l'ensemble des informations recueillies lors de notre enquête de terrain effectuée dans la daïra de kherrata.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs concernant le développement local et la gouvernance territoriale.

2.1. Avis des acteurs sur le processus de développement local

En premier lieu, nous avons voulu connaître l'avis et la perception de chaque acteur, de la notion de développement local.

A ce stade, nous avons retenu pour chaque catégorie d'acteur une définition. Pour les administrations déconcentrées le développement local « est un programme visant à améliorer les conditions de vie et de travail de la population ».

Pour les élus locaux « c'est d'offrir les moyens nécessaires aux citoyens pour améliorer leur cadre de vie, création des infrastructures de bases, créations des projets économiques ».

Pour Les parties politiques défini le développement local comme « amélioration de cadre de vie des citoyens (création d'emploi et répartition de la richesse ».

L'ensemble des associations donne une autre définition pour le développement local « c'est l'accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale ».

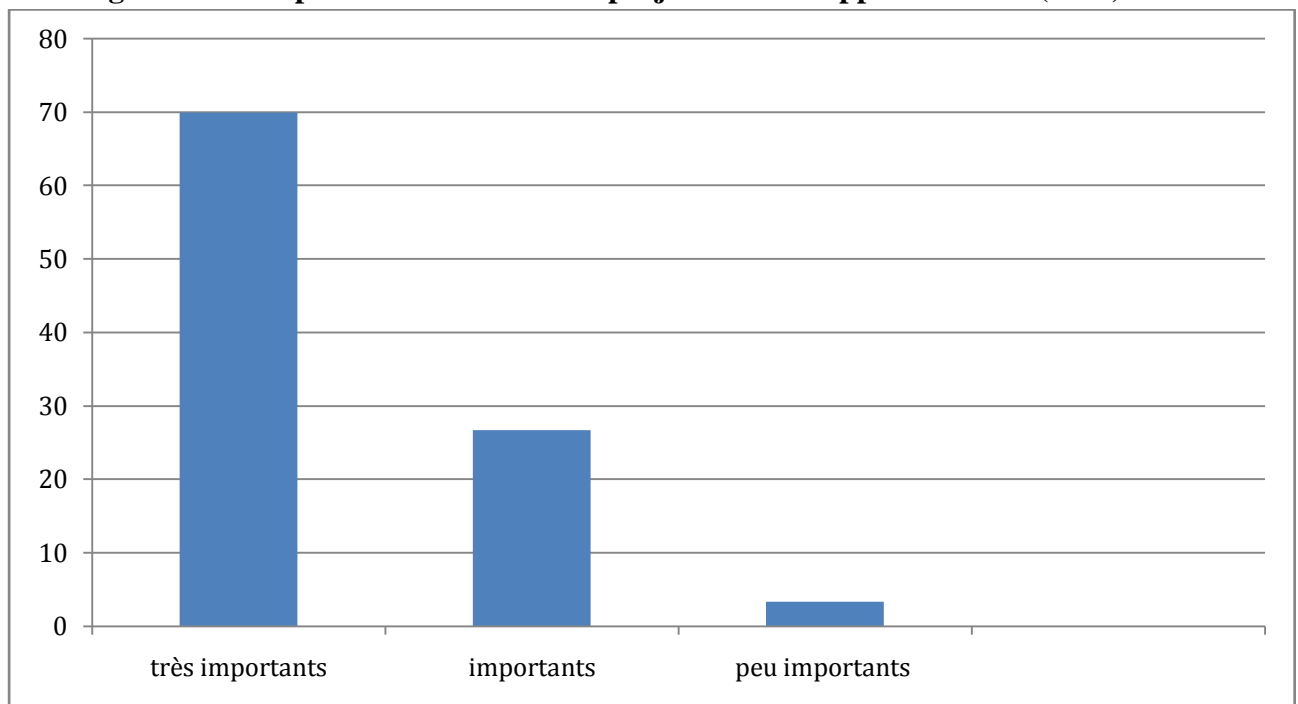
Le développement local pour les entreprises « est une stratégie de promotion de l'emploi à travers le développement de micro et petites entreprises ».

Après l'exploration de ces différentes définitions, il ressort que l'ensemble des acteurs voient le développement local comme un moyen pour améliorer le niveau de vie de la population. Ceux-ci s'expriment souvent dans les préoccupations touchant, en premier lieu, l'emploi et le bien-être des citoyens de la communauté. La satisfaction des aspirations sociales : habitat, culture, travail, loisir ».

2.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local

Concernant l'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local, les résultats de l'enquête montrent que 70% des acteurs pensent que les projets destinés au développement local sont très importants. 26,67% des acteurs préconisent qu'ils sont seulement importants. Il existe, cependant un taux 3,33% qui estiment que les projets de développement local sont peu importants. Par contre, aucun acteur n'a jugé les projets de développement local comme étant sans aucune importance. La figure ci-dessous résume les résultats obtenus.

Figure N°4 : Importance accordés aux projets de développement local (en%)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Pour un taux de 3,33% des acteurs ont déclaré, que les projets de développement sont peu importants. Du fait que ces projets ne reposent pas sur des stratégies ou des études pour avoir une idée sur les besoins et les préoccupations de la localité.

2.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local

A ce sujet, nous voulons avoir une idée en quoi consiste le rôle des acteurs de la daïra de kherrata.

Tableau N°16 : Participation des acteurs au processus du développement local.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
1-Oui	26	86,67
2-Non	04	13,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Concernant la participation des acteurs dans le processus de développement local, le tableau N°16 montre que 86,67% des acteurs ont participé au processus de développement local. Par contre 13,33% confirment ne pas participer aux processus des projets de développement. Chaque acteur a un rôle à jouer dans le processus de projet de développement local qui en résumé donne le tableau N°17.

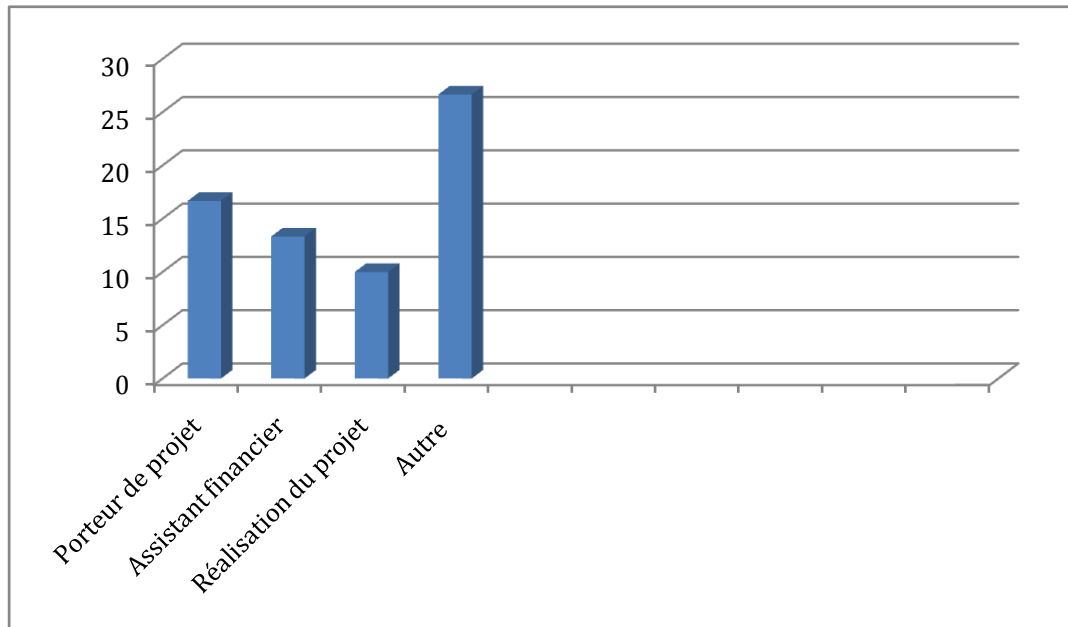
Tableau N°17 : Rôle joués par les acteurs dans le développement local.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Porteur de projet	5	16,67
Assistant financier	4	13,33
Réalisation du projet	3	10
Autre	8	26,67
Total	20	66,67
Système manquant	10	33,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

La figure ci-dessous montre la participation des acteurs dans le processus de développement local.

Figure N°5 : participation des acteurs dans le processus de développement local (en %)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

En ce qui concerne le rôle joué par chaque acteur dans le développement local, tous les acteurs déclarent que chaque acteur a un rôle à jouer dans le développement, d'après le tableau en haut, on constate que 16,67% porteur de projet. 13,33% d'acteurs ces des assistants financiers. 10% des acteurs sont consistés dans la prise en charge de la réalisation de tout les parties de projet. 33,33% nos donne aucune réponse, et 26,66% ont cité d'autres manières de participation dans le processus de développement local comme créateurs d'entreprises et d'activité, création d'emploi.

2.1.3. Le manque de projets de développement local dans la daïra de kherrata

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la daïra de kherrata. Aucun d'eux n'estime que la daïra de kherrata dispose de projets de développement apportant des résultats concrets et satisfaisants, ont affirmé qu'il n'y a pas suffisamment de projet de développement dans cette région. Selon eux, la région ne dispose d'aucune zone industrielle et d'activité.

Nous avons demandé aux acteurs qui ont répondu que les projets destinés au développement local dans la région sont insuffisants de choisir entre les raisons d'insuffisances suivantes :

- Les budgets alloués sont insuffisants.
- Il ya un manque de financement.
- Il ya une mauvaise gestion des projets.
- Il ya une mauvaise coordination entre les acteurs.

Le tableau N° 18 indique la répartition des réponses.

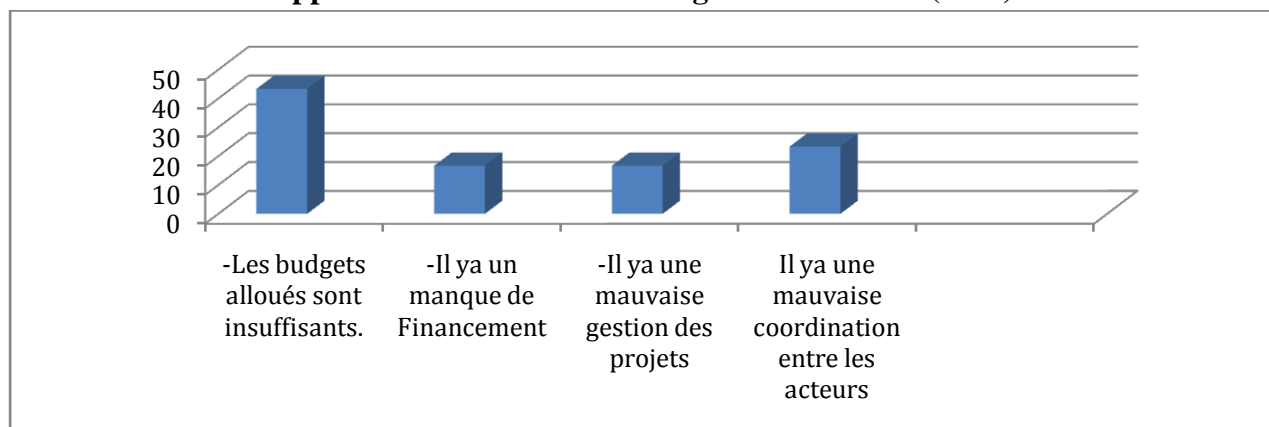
Tableau N°18 : Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local destinés à la région de kherrata.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
-Les budgets alloués sont insuffisants.	13	43 ,33
-Il ya un manque de Financement	5	16,67
-Il ya une mauvaise gestion des projets	5	16,67
Il ya une mauvaise coordination entre les acteurs	7	23,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.*

La figure N°6 montre Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local destinés à la région de kherrata.

Figure N°6 : Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local destinés à la région de kherrata (en%)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

D'après les répondants à notre questionnaire, les acteurs déclarent qu'il n'y a pas suffisamment de projets de développement local dans la daïra. La totalité des acteurs questionnés estiment le peu de projet qui existe dans la daïra n'apporte pas des résultats satisfaisantes. Les principales raisons sont qu'il ya une mauvaise coordination entre les acteurs (23,33% des répondants), une mauvaise gestion des projets et un manque de financement avec 16,67% des répondants et qu'il ya une insuffisance au niveau des budgets alloués aux projets (43,33% des répondants).

2.2. La vision de la gouvernance territoriale par les acteurs

En premier lieu nous avons voulu connaître la perception de la gouvernance territoriale par les acteurs locaux. 36,67% des acteurs voient la gouvernance territoriale comme un mode de régulation locale, 26,66% voient la gouvernance comme une action publique en réseau local, 20% des acteurs comme une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°19 : La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs.

perception de la gouvernance	Effectifs	Pourcentage
1-un mode de régulation locale.	11	36,67
2-une action publique en réseau local.	8	26,66
3-une conception libérale qui repose sur les échanges volontaire entre les acteurs.	6	20
Total	25	83,33
4-système manquant	5	16,67
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Tableau N°20 : Répartition des acteurs dans le processus de gouvernance territoriale

Classement	Catégorie	Taux
1	Elus locaux (APC)	43,33
2	ADE	26,67
3	Entreprises	20
4	Associations	6,67
5	Partie politiques	3,33

Répartition des acteurs locaux selon leur importance dans la gouvernance territoriale

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Ce tableau montre que les élus locaux sont les premiers concernés par le processus de gouvernance territoriale avec un taux de 43,33%. En seconde place, on trouve les administrations déconcentrées de l'Etat avec 26,67% des acteurs. Les entreprises viennent en troisième position avec un taux de 20%. Les associations avec un taux de 6,67% puis les partis politiques avec un taux de 3,33%. Les acteurs jugent que les Elus locaux sont les premiers concernés par le processus de la gouvernance local. Ils sont les mieux concernés car selon les acteurs, ils sont dotés d'un pouvoir décisionnel dans l'échelon territorial. Selon les acteurs, les ADE sont des exécutants de l'Etat qui disposent des moyens pour prendre la décision. En ce qui concerne les entreprises, leurs pouvoirs décisionnels dans le processus de la gouvernance se trouvent dans la protection de leurs intérêts. Cette dernière s'explique essentiellement par le fait qu'elles sont considérées comme le vecteur du développement. Elle dispose, par conséquent d'un certain pouvoir de décision résultant de leur capacité financière à contribuer aux projets et de leur capacité à créer des richesses. En dernier lieu, les acteurs estiment que les associations, les partis politique n'occupent pas une place importante et ne sont pas nécessaire dans le processus de gouvernance territoriale.

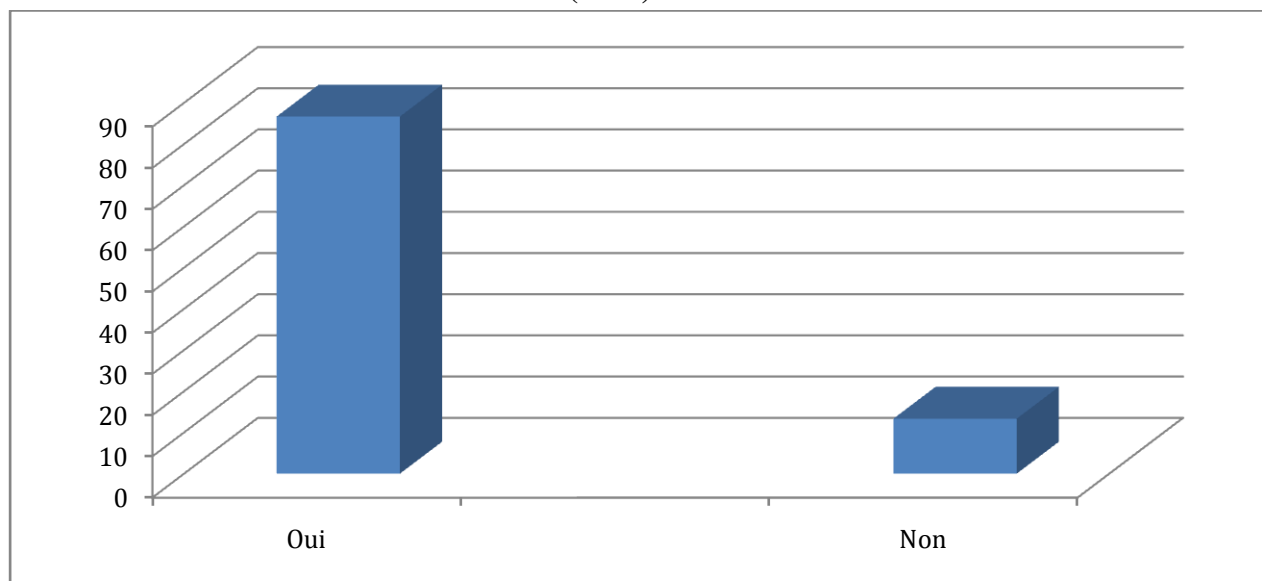
En ce qui concerne l'existence d'une gouvernance territoriale. On a obtenus les résultats qui ont représenté par le tableau suivant (voir tableau N°21).

Tableau N°21 : l'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Oui	26	86,67
Non	4	13,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Figure N°7 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata (en%)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

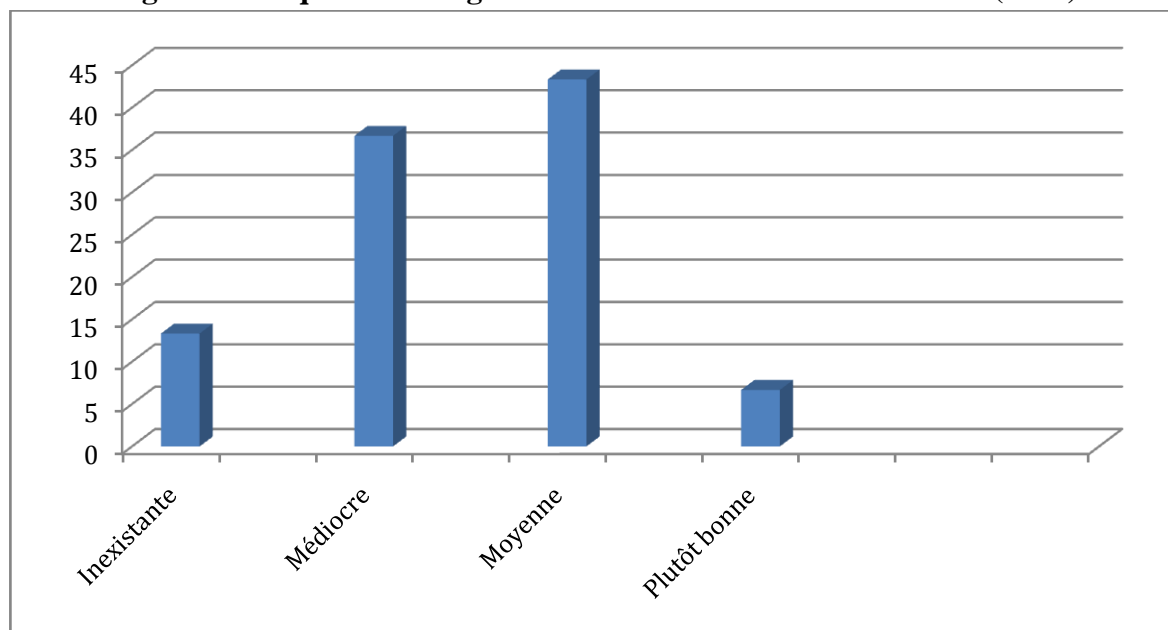
En ce qui concerne le degré d'existence d'une gouvernance territoriale, 86,67% des acteurs jugent qu'il ya une gouvernance territoriale dans la daïra, alors que pour 13,33% qui disent qu'elle est inexistante.

Parmi les 86,67% qui pensent qu'il existe une gouvernance, 43,33% d'entre eux la juge moyenne, 36,67% médiocre et 6,67% plutôt bonne comme le montre le tableau suivant (voir tableau N°22).

Tableau N°22: Qualité de la gouvernance territoriale dans la daïra de Kherrata

Désignation	effectifs	pourcentage
Inexistante	4	13,33
Médiocre	11	36,67
Moyenne	13	43,33
Plutôt bonne	2	6,67
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Figure N°8 : qualité de la gouvernance territoriale dans la daïra (en%)

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

D'après le tableau N°22, on remarque que 13,33% des acteurs pensent que la gouvernance est inexistante, 43,33% estiment qu'il existe un type de gouvernance de qualité moyenne, et 36,67% de ces acteurs pensent qu'elle est médiocre. Ce qui traduit l'inefficacité des mécanismes de la gouvernance des territoires dans la daïra de kherrata. Et cela pour les raisons suivantes : il y a beaucoup de bureaucratie, le manque de financement vu que la daïra ne dispose pas de ressources financières suffisantes.

Tableau N°23 : La gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets du développement local.

Désignations	Effectifs	Pourcentage
1-Oui	26	86,67
2-Non	04	13,33
Total	30	100

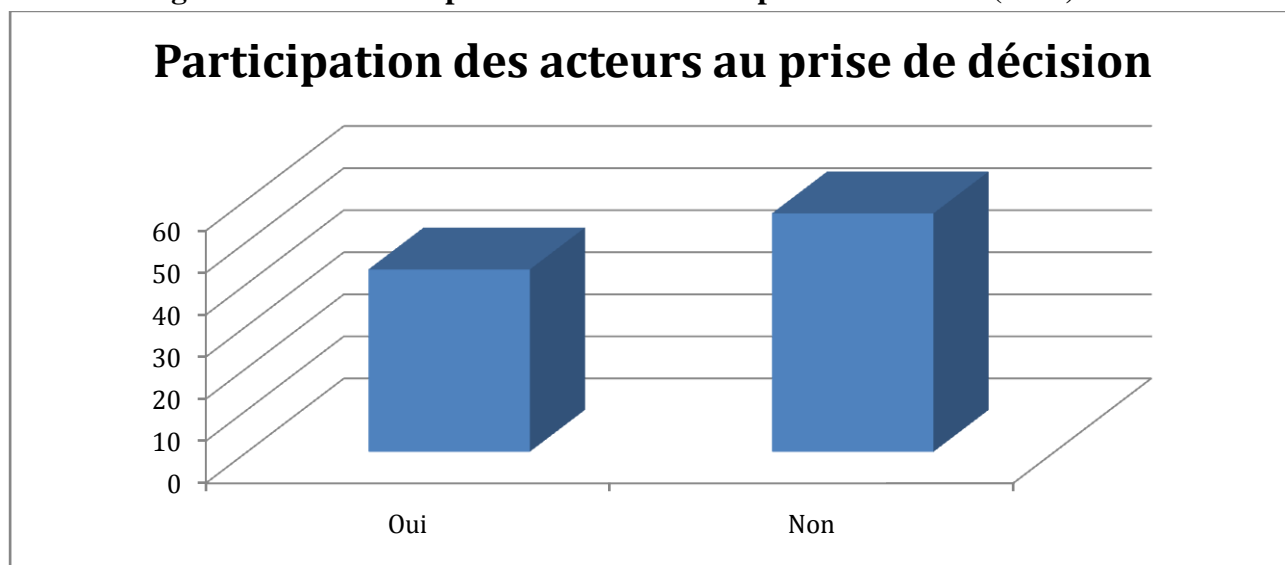
Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Ce tableau montre que 86,67% d'acteurs questionnés pensent que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets de développement local. Par contre, seulement 13,33% déclare que la gouvernance n'a pas été essentielle pour la réussite des projets.

2.3. participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel

En ce qui concerne la participation des acteurs locaux dans le processus de décision, selon les réponses des acteurs ayant répondu oui, 43,33% déclarent qu'ils sont présents dans le processus décisionnel. Par contre 56,67% d'entre eux confirme qu'ils ne participent pas à la prise de décision. Comme le montre le schéma suivant :

Figure N°9 : la Participation des acteurs à la prise de décision (en%)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Tableau N°24 : Le rôle que jouent les acteurs dans processus décisionnel.

Désignation	Effectifs	pourcentage
Preneur de décision	3	10
Consultant	5	16,67
Exécutant	3	10
Partie subissant l'action	2	6,67
Aucun rôle	10	33,33
Total	23	76,67
Système manquant	7	23,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Concernant, le rôle des acteurs dans la prise de décision on constate que 10% prennent les décisions, 16,67% participent en tant que consultants. 10% et 6,67% jouent respectivement, le rôle d'exécutants et de partie qui subit l'action. On remarque aussi que 33,33% des acteurs déclarent qu'ils n'ont aucun rôle dans ce processus. Par contre les 23,33% d'acteurs préfèrent de ne pas répondre.

Tableau N°25 : Les actions prioritaires pour la réalisation d'une situation de bonne gouvernance.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Le renforcement de la décentralisation	9	30
Amélioration de la gestion des projets de développement	8	26,67
Amélioration de la gestion des affaires publiques	4	13,33
Plus d'implication des citoyens et autres acteurs dans la prise de décision	1	3,33
Favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprise	5	16,67
Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs	3	10
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

D'après ce tableau on remarque que 30% d'acteurs questionné pensent qu', il faut renforcer la décentralisation par le transfert d'une grande partie des pouvoirs de l'Etat vers des personnes morales autonomes, car cela permettrait l'amélioration de la gestion des projets de développement avec 26,67% des acteurs , l'amélioration de la gestion des affaires publiques avec 13,33% des acteurs ,plus implication des citoyens et autres dans la prise de décision avec 3,33% des acteurs et le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs avec 10% des acteurs .Et aussi une bonne gouvernance peut s'établir en favorisant des groupements d'entreprises et des projets productifs avec 16,67% des acteurs.

On à poser une question pour savoir quel rôle à l'implication et la participation des acteurs au processus de gouvernance. Comme le montre le tableau ci-dessous (voir tableau N°26)

Tableau N^o26 : les avantages apportés au processus de prise de décision.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Exploration des différents avis des acteurs	7	23,33
Prise en compte des différentes préoccupations	14	46,67
Amélioration de la qualité de la décision	9	30
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

L'ensemble des acteurs encourage le processus de prise de décision, 46,67% des acteurs favorisent le processus de décision pour la prise en considération de différentes préoccupations. L'amélioration de la qualité de la décision à un pourcentage de 30%. En dernier lieu, l'exploration des différents avis des acteurs avec un taux de 23,33%.

2.3.1. Motifs du non participation des citoyens à la prise de décision

Parmi les catégories d'acteurs existantes, les citoyens représentent la catégorie la plus concernée par les projets de développement. En effet, ce sont eux qui bénéficient des projets de développement, et dans le cas où ceux-ci ne sont pas réalisés, c'est la qualité de vie des citoyens qui se trouve en otage. Ces derniers sont vulnérables car ils ne disposent pas de mécanisme assez puissant afin de faire entendre leur voix. L'ensemble des raisons évoquées sont classées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N^o27 : Motifs du non participation des citoyens à la prise de décision

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Manque de communication des collectivités locales	10	33,33
Manque d'associations représentatives	8	26,67
Existence d'un vide politique entre les collectivités et les citoyens	3	10
Manque d'intérêt de la part des citoyens	5	16,67
Obstacle juridique	4	13,33
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

Les principales facteurs entravent la participation des citoyens dans la prise de décision sont qu'il ya un manque de communication des collectivités locales 33,33% ,manque d'association représentatives avec 26,67% des répondants ,existence d'un vide politique entre les collectivités et les citoyens 10% ,manque d'intérêt de la parts des citoyens 16,67% et qu'il ya un obstacle juridique avec 13,33% des répondants.

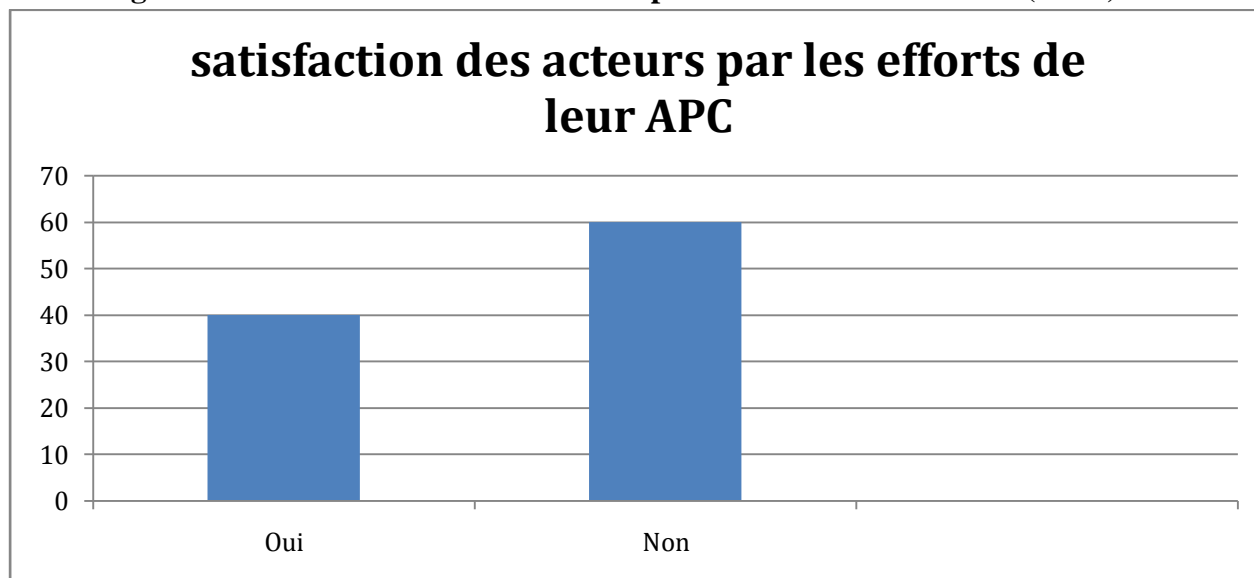
Tableau N°28 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC.

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Oui	12	40
Non	18	60
Total	30	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

En ce qui concerne la satisfaction des acteurs par les efforts fournis par leur APC, les résultats de l'enquête montre que 60% des acteurs ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC .Par contre 40% d'ensemble d'acteurs sont satisfaits. Comme le représente le schéma suivant, (voir figure N°10) :

Figure N°10 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC (en %)



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2015.

2.4. Synthèse des résultats de l'enquête

L'analyse faite nous a permis à la fois d'avoir une vision générale de l'ensemble des acteurs de l'échantillon sur le processus de développement local, la gouvernance territoriale et sur la participation de ses acteurs aux processus décisionnel.

En effet, à partir de notre enquête du terrain et les résultats de l'analyse des informations, nous essayerons de donner une synthèse générale concernant notre travail d'étude.

Les résultats de notre analyse ont démontré que la majorité des acteurs accordent une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Ceci se confirme par le fait que 70% des acteurs de la daïra de kherrata jugent que ses projets sont très importants. Cette importance se voit à travers le rôle que jouent les acteurs dans le processus de développement local. En effet 86,67% des acteurs estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans ce processus. On peut aussi, expliquer l'importance des projets de développement local pour les acteurs du fait que ces derniers expriment un besoin en termes de ces projets. En effet, la plupart des acteurs déclarent qu'il n'y a pas assez de projets de développement local, et que la totalité estime que ces projets n'apportent pas des résultats satisfaisants. On constate que les acteurs ne négligent pas l'importance de ces projets mais ces projets manquent de stratégie d'étude pour identifier les préoccupations et les besoins de la population. Généralement, ces préoccupations tournent autour de la recherche d'emploi et du bien être. Il est à noter que la région ne dispose d'aucune zone industrielle. La seule entreprise industrielle de la région est celle du textile SENTEX. L'existence de cette dernière renvoie à la politique d'industrialisation que l'Algérie a lancée pendant les années 1970. En effet, le secteur du tourisme n'a aucun signe dans la région du fait qu'elle ne dispose d'aucune infrastructure qui justifie son existence (hôtel, des auberges...etc.), même si la nature a offert un potentiel très riche qui pourrait animer ce secteur.

Ainsi, l'inexistence d'un réel encadrement de suivi et d'accompagnement de ces projets amène, dans la plupart des temps, à la non respectabilité des délais d'achèvement par les maîtres d'ouvrage. Parfois, les objectifs et les intérêts pour lesquels ces projets ont été construits peuvent être déviés. Pour les acteurs locaux de la région, ils jugent que les projets destinés au développement local sont très importants. Selon ces derniers, les raisons de l'insuffisance des projets de développement dans cette région se présentent comme suit : La région ne dispose pas suffisamment de ressources financières, la plupart des terrains dans cette région sont des propriétés privées, ce qui engendre des obstacles devant les investisseurs qui veulent investir dans la région.

Afin de confirmer ou d'informer l'existence d'une gouvernance territoriale au sein de la daïra de Kherrata, les résultats obtenus nous indiquent que 26 acteurs de cette daïra, soit un taux de 86,67% jugent qu'elle existe. 43, 33% déclarent qu'elle est moyenne, 36,67% la trouve médiocre et 6,67% estiment qu'elle est plutôt bonne. L'une des raisons qui freine la gouvernance est la bureaucratie, le manque de décentralisation et un manque de financement vu que la daïra ne dispose pas de ressources financières suffisantes.

Pour les acteurs concernés par le processus de gouvernance territoriale, les résultats de l'enquête désignent les élus locaux avec un taux de 43,33 %, en seconde place, on les ADE avec 26,67% des acteurs. Les entreprises viennent en troisième position avec un taux de 20%. Les acteurs jugent que les élus locaux sont les premiers cela est dû au fait que ces acteurs disposent d'un pouvoir décisionnel important et ce sont eux qui représentent et qui sont proches des acteurs locaux. Les ADE sont exécutants de l'Etat qui disposent des moyens financiers et juridiques nécessaires, pour prendre la décision.

La plupart des acteurs déclarent que la gouvernance territoriale est un élément essentiel pour le bon fonctionnement et le développement des projets.

Pour la participation des acteurs dans le processus de décision 56,67 % des acteurs déclarent qu'ils ne participent pas au processus de prise de décision. Concernant le rôle que joue chaque acteur dans ce processus, on constate que 10 % prennent des décisions et il s'agit principalement des élus locaux.

Les acteurs de la daïra de Kherrata recommandent, le renforcement de la décentralisation comme action prioritaire à mener afin de rétablir une situation de bonne gouvernance.

Pour ce qui concerne la satisfaction des acteurs par les efforts fournis par leur APC, 60% affirment qui sont insatisfaisants. Le reste estime qui sont suffisants. Cette insatisfaction est du essentiellement du manque de transparence dans la gestion des affaires de la localité, et que les APC n'impliquent pas les citoyens dans le processus décisionnel.

Conclusion

A travers ce dernier chapitre, nous avons présenté notre méthodologie d'approche du terrain, qui est une phase très importante puisque les résultats que nous avons présenté s'appuient d'une façon directe sur cette dernière. Ainsi, nous avons présenté les résultats de l'enquête que nous avons traité et analysé dans le but d'extraire les réponses aux questions que nous avons posées au départ. Enfin, nous avons synthétisé les réponses obtenues.

Nous avons aussi déterminé la vision des acteurs vis-à-vis du développement local. Ils donnent une grande importance aux projets de développement local et estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans le processus de développement. Ils déclarent également un manque en terme de projet expliqué par le manque de coordination et de suivi, un manque de ressources de financement et le manque d'implication des acteurs.

Pour ce qui est de la gouvernance territoriale, l'analyse des données de l'enquête de terrain nous a permis de déterminer qu'il existe une certaine gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata. Cependant, celle-ci est jugée de qualité moyenne qui se rapproche de médiocre. Cette médiocrité est du essentiellement aux manque de décentralisation et aussi à l'existence de procédure bureaucratique.

Concernant la participation des acteurs au processus décisionnel on a constaté que la plupart des acteurs ne participent pas aux prises de décisions. Enfin, on conclut que les acteurs locaux sont déterminés et convaincus qu'ils doivent jouer un rôle important dans le développement de leur localité.

Conclusion générale

L'environnement économique aujourd'hui se complexifie. Les évolutions technologiques, juridiques et organisationnelles enclenchent un processus d'interconnexion grandissant des économies. De ce fait, les mutations de l'environnement des collectivités bouleversent le fonctionnement des sociétés et affectent les territoires et ses habitants.

En effet le développement économique d'une région est un processus, qui met en interaction le territoire et ses acteurs. Ces derniers se présentent comme un attribue nécessaire afin de réaliser une expansion économique diversifié. Le développement local en effet repose sur une large densité de ces ressources, un système auquel il fait référence à la notion de la collectivité locale, comme un acteur décentralisé du territoire et comme une unité de valorisation du territoire.

La consultation des différents documents qui ont un trait avec notre sujet de recherche nous a mené à conclure à la fin de notre travail qu'il n'y a pas un modèle, ni un mode applicable pour le développement de tous les territoires. Chaque territoire, chaque localité, chaque région possèdent des ressources propres et recèlent des potentialités spécifiques qui les différencient des autres territoires. Ses ressources peuvent être matérielles (ressources naturelles, physiques, matières premières, infrastructures.....) ou immatérielles (le savoir-faire local, la culture, les traditions) qui sont des ressources génériques, et deviennent des ressources distinctives pour les territoires par des processus de révélation et de valorisation.

L'exploration théorique sur la gouvernance, les acteurs locaux et le développement local nous a permis de construire une synthèse bibliographique sur notre thème. Elle nous a permis de mettre en évidence les différents concepts affectés à notre étude. Nous avons commencé par le concept de développement local, son historique et ces modes et ces composantes. Le développement basé sur l'espace qui représente les districts industriels, les milieux innovateurs et les clusters, présentent la spécificité de leur mouvement au développement, en plus l'exploitation efficace des ressources locales, à partir des relations entre les acteurs.

Nous avons parlé aussi sur la gouvernance territoriale et les acteurs locaux, leur rôle et leur implication, leur stratégie et dynamique de territoire. Notre travail n'est pas seulement basé sur les recherches théoriques qui sont une étape primordiale à effectuer mais aussi sur une enquête de terrain présentée dans le troisième chapitre. A travers ce dernier chapitre, le but essentiel est de répondre à notre problématique principale sur le rôle des acteurs locaux de la daïra de Kherrata. Nous avons axé notre travail sur deux hypothèses qui portent initialement sur l'inexistence de la gouvernance territoriale et sur la participation des acteurs locaux dans le processus de développement local dans la daïra de Kherrata.

Les résultats de notre enquête ont montré clairement que, les acteurs locaux accordent une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Ceci se voit à travers le fait que ces acteurs ont un rôle à jouer dans le processus de développement local. Les acteurs estiment aussi qu'il y a un manque de projets de développement local et que la plupart des projets existants n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est due au manque de coordination et de suivi et au manque d'implication des acteurs.

Les résultats montrent qu'il existe une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata mais elle est jugée moyenne ou médiocre même si elle est jugée comme élément essentiel pour la réussite des projets de développement local. La raison principale de cette médiocrité est le manque d'encadrement et de suivi des projets de développement local inscrits, l'existence d'une procédure bureaucratique, rendant les tâches de l'administration lourdes et difficiles et le manque de décentralisation. Nous avons aussi constaté que la plupart des acteurs locaux ne participent pas au processus de prise de décision.

L'analyse des résultats de notre enquête de terrain, nous a permis de conclure, que la plupart des acteurs ne participent pas à la prise de décision des projets de développement local. Ceci nous amène à conclure qu'il y a un manque de gouvernance dans la daïra.

En général, les acteurs doivent être participer au processus de projet de développement local, organisant et structurant les comités de village et des associations représentatifs et leurs fixés des progressives, pour qu'elle travaille dans des bonnes conditions morales, financière. Il souhaite aussi que les acteurs coopèrent ensemble dans l'intérêt commun.

Bibliographie

1 Ouvrages

1. PECQUEUR B. (1989), «le développement local, mode ou model», Ed Syros, Paris .p 16.
2. COURLET CLAUDE « Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » édition, L'Harmattan, paris, 2001.
3. MATTEACCIOLI Andrée. (2004), « *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale* », Ed. L'Harmattan, Paris.
4. BOURDIUEU, « *les sens pratique, paris, éditions de minuit* », 1980.
5. DURKHEIM Emile, « *les règles de la méthode sociologique* », paris, PUF, 1973 (1894).
6. BOLTANSKI Luc, « *la justification : les économies de la grandeur* », paris, Gallimard, 1991.
7. BRYANT, C.R. (1991). « *Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projet réussi* ». Hudson : Edition Strate Communication Inc.
8. BEURET J-E. « *La conduit de la concentration – pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources* », Ed. L'Harmattan, Paris, 2006.
9. OFFNER J-M, PUMAIN D. (dir), « *Réseaux et territoire – significations croisées, La Tour d'Aigues* ». Edition de l'aube, 1996.
10. FILIPPI M., TORRE A. « *L'organisation en réseaux : de l'instauration de règles locales aux actions collectives, Entreprise et territoire : Les Nouveaux enjeux de la proximité* », Dupuy C., Baumeister A., Paris, les études des documentations françaises. 2003.

2 Ouvrages collectifs

1. COLLETIS Gabriel et RYCHEN Frédéric (chapitre rédigé par) (2004), «*entreprise et territoires : proximités et développement local*», In PECQUEUR B, ZIMMERMANN J-B (2004), «*Economie de proximités*», ED. Lavoisier, Paris, 207.
2. BENHAYOUN G. GAUSSER N et PLANQUE B (sous la direction de). (1999), «*L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives*», l'Harmattan, paris.

3. MEZZIOUANE A (Sous la direction de) avec la collaboration de RABOT B et BENTAJ A. (2003). « *Conduite et évaluation d'un projet de territoire* », Edition du cadre territorial-SEPT.
4. DEMOUSTIER Danièle (cahier cordonné par) (2002), « Economie sociale et développement local », les cahiers de l'économie sociale N° 3 : Entreprendre autrement, Colloque franco-québécois, 9,10 et 11 décembre 2002, L'harmattan, Grenoble.
5. LARGIER Arnaud & al. (2008), « *Clusters mondiaux : Regards croisé sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux* », institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAURIF), Paris.
6. PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-B. (2004), « *Economie de proximités* », Ed Lavoisier, Paris.

3 Article et revues

1. FERGUENE A et BANAT R (2009), « *construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep Syrie* ». In revue d'économie régionale et urbaine° 4/2009.
2. COLLETIS G et RYCHEN F (Chapitre rédigé par) (2004), op cit. In PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-B. (2004), « *Economie de proximités* », Ed Lavoisier, Paris.
3. FERGUENE A. (1999). « *Dynamiques territoriales et milieux innovateurs* », dans les Cahiers du CREAD, N° 50/1999.
4. Gilly J,-P., Perret J. (2002), « *Développement local et coopération décentralisée : Entre gouvernance local et régulation globale* », Colloque Economique Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, Tunisie.
5. KHERDJEMIL B. (1999), « *Territoire, Mondialisation et redéveloppement* ». In revue d'économie régionale urbaine° 2/1999.
6. MAILLAT D. (1994), « *Comportement spatiaux et milieu innovateurs* ». In. Encyclopédie d'économie spatiale. Ed. Economica.
7. MOINE A. (2006), « *Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie* », espace géographique, n°2, Besançon (France) : université de Franche-Comté.

8. PEYRACHE-GADEAU Véronique. (1999), « La contribution de Philippe Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs » In RERU N°3/1999.
9. Porter Michael E. (2000), « *Location, Competition, and Economic Development : local Clusters in a Global Economy* », Research and Partice, Economic deveploment Quatrely, Vol. 14 N°. 1, February 2000, p. 20.
10. PREVOST PAUL, « *le développement local: contexte et définition* » .in cahiers de recherches IREC 01-03.institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke (IRECUS).
11. TALEB N. (2004), « *Espace rural et développement local* », cité dans : FERGUENE A. (2004), « *Gouvernance locale et développement territorial, le cas des pays du sud* », l'Harmattan, Paris.
12. TREMBLAY S. (1999), « *du concept de développement au concept de l'après – développement : trajectoire et repère théorique* », collection « *travaux et études en développement régional* », Université du Québec à Chicoutimi.

4 Colloque et communications

1. BELATTAF M et IDIR A. (2006), « *le développement local: quelques éléments théoriques et pratiques* », FDSE, Université de Bejaia, communication au colloque international : « *Articulation Espace local Espace mondial* », Bejaia 21 et 22 juin 2006, Université de Bejaia, FDSE, Laboratoire recherche et développement.
2. FERGYENE A. (2003), « *ensembles localisé de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement «par le bas» dans les pays du sud* », Communication au colloque international sur «Gouvernante locale et développement territorial : le cas des pays méditerranées» Constantine, les 26 et 27 avril 2003, Algérie.
3. KHELADI Mokhtar (2008), « *Le développement local : une réponse à plusieurs problèmes* », contribution au colloque international « *Développement local et gouvernance des territoires* », du 3 au 5 Novembre 2008, Jijel, Algérie.

5 Mémoires et thèses

1. AMGHAR Malek (2009), «*Essai de construction de quelques indicateurs de développement local : faculté de droit de ; la wilaya de Bejaia*», thèse de magister en Science Economiques option : Gestion du développement, faculté de droit et des Sciences Economiques, Université A. Mira de Bejaia.
2. BADIANE E (2004), «*développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de kaolack au Sénégal*», Thèse de doctorat en Géographie-Aménagement, Université Toulouse-le Mirail, département de géographie et aménagement équipe de recherche CIRUS-CIEU CNRS (UMR 51-93).
3. BELLACHE Y. (2002), «*Essai d'évaluation des effets de l'ajustement structurel sur le développement local : cas des communes du versant nord du massif des Babor Biban*», Mémoire de Magistère en science Economiques, option Gestion du développement, Université A. Mira de Bejaia.
4. BONNER F. (2006), «*le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska*», Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade Maitre en sciences en géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des Sciences, Université de Montréal, janvier 2006.
5. MERADI O. (2008), «*Essai d'analyse de la dynamique de l'aménagement du territoire en espace littoral : cas de la Wilaya de Bejaia défis et perspectives* », Mémoire de Magister en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia.
6. TARMOUL Rabah(2002), «*Essai de construction de quelques indicateurs de développement local : faculté de droit de ; la wilaya de Bejaia*», thèse de magister en Science Economiques option : Gestion du développement, faculté de droit et des Sciences Economiques, Université A. Mira de Bejaia.
7. Frostin G. Et Marchand A. Quels territoires fonctionnels pour la gestion de la zone côtière en Bretagne ? Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du Diplôme d'Agronomie Approfondie, Agro-campus Rennes, Pôle halieutique, 2006.
8. MAILLAT D. (1995), «*comportement spatiaux et milieux innovateur* », dans Encyclopédie de l'économie spatiale, Economica, paris, P 261. Cité par AMGHAR M. (2009).
9. NAIT-CHABANE Abdelatif «*gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia* », Mémoire de Magister en Sciences Economiques, UMAB, 2010.

10. PENNAGUER S, incertitude et concentration dans la gestion de la zone côtière, Thèse de Doctorat Halieutique : en sa Rennes, organismes d'accueil : département Halieutique. Agro-Campus Rennes, UBO-CEDEM, Brest portances-conseil, Brest, 2005.
11. BECATTINI G (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans BENKO George et LIEPETZ Alain (sous la direction de). (1992), « région qui gagnent, district et réseaux : Les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Ed. Presses Universitaires de France (PUF), Paris.

6 Etudes, Rapports et Documents de travail

1. DENIEUIL Pierre-Noel (2005), «*introduction aux théories et à quelques pratique du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographie en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre1999)*», document de travail N° 70, Bureau international du travail, Genève.
2. GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al. (2003), «*valorisation des expériences de développement local en Haïti*», annexe 7 développement local, groupe de recherche en administration publique et management international(GRAP)/chaire J.W McConnel de développement local, université de Sherbrooke, septembre 2003.
3. LEVESQUE Benoit, FONTAN Jean-Marc, KLEIN Juan-Luis (Etude réalisée sous la direction de). (1996), « *les systèmes locaux de production, Condition de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du projet Angus* » en collaboration avec la Corporation de développement économique communautaires Rosemont Petite-Partie, Université du Québec.

7 Sites Internet

1. www.jm.u-psud.fr/adis/rubriques/p/prox/i3-3.pdf.
2. www.a2//web/document/ayeu-gouvernance.PDF.
3. www.institutgouvernance.org/fr/.../fichier.Synthèse-15 RTML.
4. www.droithumain-France.org/download/file/fid/362.
5. www.defi-univ.org/img/pdf/eme.pdf.

Annexe N° 1 : questionnaire de l'enquête

Université A. Mira de Bejaia
Faculté des sciences Economique, Des Sciences de Gestion, et des Sciences Commerciales.
Département des Sciences de Gestion.
Master Management Economique des Territoires et Entreprenariat.

Thème :

Gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux Cas de la daïra de kherrata

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master II portant sur « **Le rôle des acteurs locaux cas de la daïra de kherrata** »

Encadré par Mr Amalou.

En effet, l'objectif visé est de structurer des réponses autour de l'existence d'une stratégie de gouvernance locale pour la daïra de kherrata et le rôle des acteurs locaux dans le développement local de celle-ci.

NB : vous pouvez être assurées que l'anonymat du questionnaire sera gardé vos réponses seront confidentielle et serviront exclusivement à des fins de recherche scientifiques. Vous pouvez donc répondre en toute confiance et toute sincérité.

Veuillez accepter nos salutations les plus sincères.

Réaliser par : AISSANI AMAR
BRAHAMI SOFIANE

I – Identification et présentation des acteurs.

1- Nom et qualité du répondant (organisme ou entreprise)

.....
.....
.....
.....

2-Quelle est l'activité principale de votre organisme ou entreprise ?

.....
.....
.....

3-Si vous êtes une entreprise :

a) Quel est votre chiffre d'affaire (celui de dernier exercice) se situe :

Moins de 20 millions de DA.....

Entre 20 et 200 millions de DA.....

Entre 200 millions et 2 milliards de DA.....

Plus de 2 milliards de DA.....

b) Quelle sont vos mission ?

.....
.....
.....

4 – Si vous êtes une association ou un organisme public ou privé :

a) Votre budget se situe dans quelle fourchette :

Moins de 1 million de DA

Entre 1 million et de 10 million de DA.....

Plus de 10 millions de DA

b) Quelles sont vos missions ?

II – Avis des acteurs sur le développement local.

5- Pour vous, Que signifie le développement local ?

6- Quelle importance donnez – vous aux projets de développement local ?

a- peu importance

b- Important

c- Très importants

7-En tant qu'acteur local, participez –vous aux processus de développement local ?

Oui Non

8-Si oui quel est ce rôle ?

a-porteur de projets

b-Assistant financier du projet

c-Réalisateurs du projet

Autre (précisez) :

9-Existe-il aujourd'hui un manque en termes de projets de développement local dans votre

Commune ?

Oui Non

10-Si oui, quelle est selon vous la cause ?

a- Il ya un manque de proposition de projets

b- Il ya un manque de financement.....

c- Il ya une mauvaise gestion des projets
Autres (précisez)

III-La vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

11-Selon vous la gouvernance territoriale (ou locale) est –elle :

- a- Un mode de régulation local
- b-une action publique en réseau local.....
- c-une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs.....
- Autres (précisez) :

12-selon vous, quels sont les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance

Territoriale ? (classez-de 1à 5 selon la priorité).

- Administration déconcentrées de l'état.....
- Elus locaux (APC).....
- Partis politiques.....
- Entreprises.....

Associations

Autres (citez) :

13-Selon vous, existe-t-il une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata ?

Oui Non

14-Si oui, comment la jugez-vous ?

- Médiocre.....
- Moyenne.....
- Plutôt bonne
- Bonne

15 -si non, ou médiocre, pourquoi ? Est-ce parce que :

- Il ya un manque de décentralisation.....
- Il ya beaucoup de bureaucratie.....
- Il ya de la corruption.....
- Il ya un manque d'encadrement et de suivi.....
- Il ya un manque de financement.....
- Il ya un vide juridique en la matière.....
- Il ya un manque d'implication des acteurs.....

Autres (citez) :

16-Pensez –vous que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local ?

Oui Non

III-Participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel.

17-En tant qu'acteur local, participez-vous aux prises de décisions dans le processus de gouvernance ?

Oui Non

18-Quel rôle jouez-vous dans le processus de prise de décision ?

Preneur de décision.....
 Consultant
 Exécutant.....
 Partie subissant l'action.....
 Aucun rôle
 Autres (citez)

19-Pour vous, l'implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision est – elle :

Primordiale.....
 Très importante
 Peu importante.....
 Sans importance.....

20- Quels intérêts la participation de l'ensemble des acteurs peut –elle apporter au processus de prise de décision ? (plusieurs réponses possibles)

Exploration des différents avis des acteurs.....
 Prise en compte des différentes préoccupations.....
 Amélioration de la qualité de la décision.....
 Autres (citez) :

21-Quels sont les facteurs entravent la participation des citoyens au processus de prise de décision dans les projets de développement ?

Manque de communication des collectivités locales.....
 Manque d'associations représentatives.....
 Existence d'un vide politique entre les collectivités et les citoyens
 Manque d'intérêt de la part des citoyens.....
 Obstacle juridique

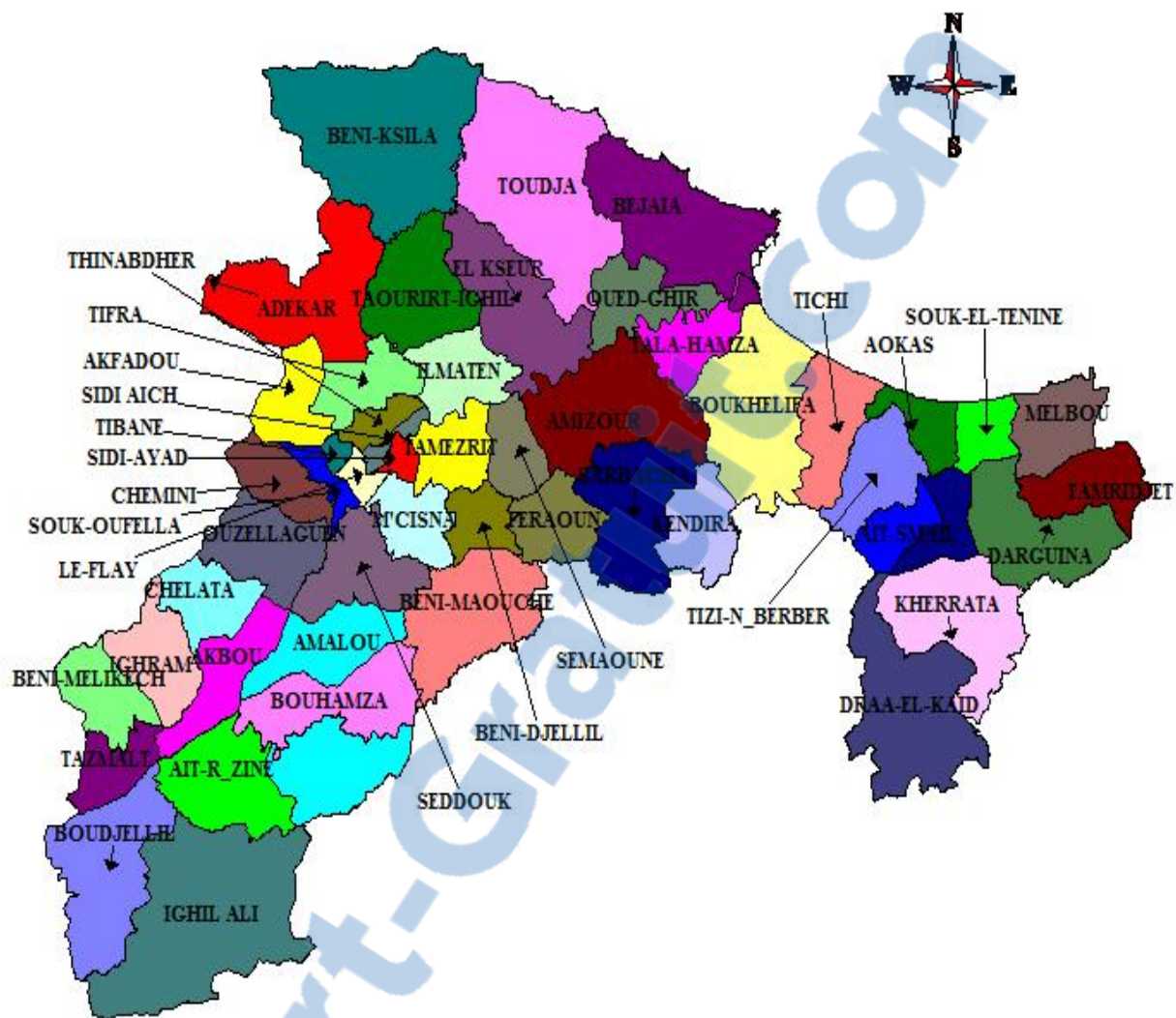
22-Etes –vous satisfait des efforts fournis par votre APC ?

Oui Non

23-Quelles sont, selon vous, les actions prioritaires pour établir une situation de bonne gouvernance ?

Le renforcement de la décentralisation.....
 Amélioration de la gestion des affaires publiques.....
 Plus d'implication des citoyens et autres acteurs dans la prise de décision.....
 Favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprise.....
 Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs.....

Annexe N° 2 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia.



Liste des Figures

Figure N°1 : Le Diamant de Porter.....	32
Figure N°2 : Répartition de la population de la daïra Kherrata	67
Figure N°3 : Répartition de la population par tranche d'âge.....	68
Figure N°4 : Importance accordés aux projets de développement local par les acteurs (en %)	82
Figure N°5 : participation des acteurs dans le processus de développement local (en %)	84
Figure N°6 : Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local destinés à la région de kherrata (en %)	86
Figure N°7 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata (en %).....	88
Figure N°8 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra (en %).....	89
Figure N°9 : la participation des acteurs à la prise de décision (en %)	90
Figure N°10 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC (en %)	93

Liste des Tableaux

Tableau N°1 : La stratégie d'intervention des acteurs locaux	41
Tableau N°2 : Densité de la population par commune.....	66
Tableau N°3 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31/12/2014	66
Tableau N°4 : Répartition de la population de la daïra de kherrata par tranche d'âge ..	67
Tableau N°5 : répartition des terres dans la daïra de kherrata	69
Tableau N°6 : situation de l'habitat dans la région de Kherrata	69
Tableau N°7 : l'enseignement primaire	70
Tableau N°8 : l'enseignement moyen.....	70
Tableau N°9 : l'enseignement secondaire.....	70
Tableau N°10 : infrastructures de soins et de santé de la daïra de kherrata	71
Tableau N°11 : exemple de PCD de la daïra de kherrata.....	74
Tableau N°12 : exemple de FCCL dans la daïra de kherrata	75
Tableau N°13 : Nombre des répondants sur le questionnaire.....	76
Tableau N°14 : présentation des entreprises questionnées	77
Tableau N°15 : Taille et compositions de l'échantillon total	78
Tableau N°16 : Participation des acteurs au processus du développement local	83
Tableau N°17 : rôle joués par les acteurs dans le développement local	83
Tableau N°18 : Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local destinés à la région de kherrata.....	85
Tableau N°19 : La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs	86
Tableau N°20 : Répartition des acteurs dans le processus de gouvernance territorial...87	
Tableau N°21 : l'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata..87	
Tableau N°22 : Degré d'existence d'une gouvernance territoriale dans la daïra de kherrata	88
Tableau N°23 : La gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets du développement local	89
Tableau N°24 : Le rôle que jouent les acteurs dans processus décisionnel.....	90
Tableau N°25 : Les actions prioritaires pour la réalisation d'une situation de bonne gouvernance.....	91
Tableau N°26 : les avantages apportés au processus de prise de décision	92
Tableau N°27 : motifs du non participation des citoyens à la prise de décision	92
Tableau N°28 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leur APC.....	93



Table des Matières

Liste des figures.....	iii
Liste des tableaux	iii
Introduction Générale	01
Chapitre 01 : Le développement local : aspects théoriques	04
Section 1 : Le développement local : Cadre conceptuel	05
1.1. Le concept de territoire	05
1.2. La notion de développement	07
1.3. Le développement local	09
1.4. Le développement territorial	11
1.5. Développement local : définition et genèse	11
1.6. Les acteurs et les dimensions du développement local.....	16
1.7. Le développement local comme alternative à plusieurs problèmes	18
Section 2 : Modalités et approches territoriales du développement local.....	20
2.1. Les modes de développement local	20
2.2. Les districts industriels (DI)	23
2.3. Les systèmes productifs locaux (SPL).....	26
2. 4. Les milieux innovateurs	28
2. 5. Les Clusters	30
Conclusion	33
Chapitre 02 : Les acteurs locaux et gouvernance territoriale	34
Section 1 : Les acteurs locaux : rôles et stratégies.....	34
1.1. La notion d'acteur/agent	34
1.1.1. L'évolution de notion liée acteurs/agent	35
1.1.2. Les conceptions initiales de la notion d'agent/acteur	36
1.2. Le rôle des acteurs locaux	37
1.2.1. Les caractéristiques des acteurs	37
1.2.2. La problématique de l'action collective	38
1.2.3. Logique d'action	38
1.3. Stratégie des acteurs locaux et les réseaux.....	38
1.3.1. Implication des acteurs locaux.....	38
1.3.1. Le rôle des acteurs locaux dans la constitution de leur localité.....	39

1.4. Les stratégies d'intervention des acteurs locaux	40
1.5. Stratégies d'acteurs locaux et dynamiques des territoires.....	42
1.5.1. La mise en réseaux des acteurs locaux	42
Section 2 : La gouvernance territoriale	49
2.1. La notion de la gouvernance	49
2.2. Définition du concept de la gouvernance.....	51
2.2.1. Caractéristiques de la gouvernance.....	54
2.2.2. Les ambiguïtés de la gouvernance	55
2.2.3. Les implications de la gouvernance	56
2.2.4. Gouvernance territoriale et collectivités territoriales.....	56
2.3. La bonne gouvernance	58
2.3.1. Les principes de la bonne gouvernance	60
2.4. Enjeux de la gouvernance des territoires	61
2.4.1. Les enjeux de la gouvernance des territoires.....	62
Conclusion	63
Chapitre 03 : La présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats	65
Section 1 : La présentation du terrain d'étude et l'enquête du terrain	65
1.1. La présentation de la daïra de Kherrata	65
1.1.1. La population de la daïra de kherrata.....	66
1.1.2. L'emploi dans la daïra de kherrata	68
1.1.3. L'agriculture dans la daïra de kherrata	69
1.1.4. L'habitat dans la daïra de kherrata.....	69
1.1.5. Infrastructures : l'enseignement, santé, culture, jeunesse et sport...70	
1.1.6. Infrastructures de bases	72
1.1.7. Les projets de développement dans la daïra de kherrata.....	73
1.2. Présentation de l'enquête du terrain.....	75
1.2.1. L'objectif de l'enquête de terrain	75
1.2.2. Présentations de l'échantillon final.....	76
1.2.3. La taille et la structure de l'échantillon.....	77
1.3. Présentation du questionnaire.....	79
Section 2 : L'analyse des informations et des résultats de l'enquête	81
2.1. Avis des acteurs sur le processus de développement local	81
2.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local.....	82
2.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local.....	82
2.1.3. Le manque de projets de développement local dans la daïra	

de kherrata.....	84
2.2. La vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.....	86
2.3. Participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel	90
2.3.1. Motifs du non participation des citoyens à la prise de décision	92
2.4. Synthèse des résultats de l'enquête	93
Conclusion	95
Conclusion générale.....	96

Résumé

La réalisation et l'aboutissement des projets de développement local exigent l'existence d'une gouvernance territoriale et une implication des acteurs locaux. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre problématique portant sur l'existence ou non d'une gouvernance territoriale au sein de la daïra de Kherrata, et ainsi sur l'implication et le rôle que jouent les acteurs dans le processus de développement local.

Pour répondre à notre problématique, nous avons effectué une revue bibliographique afin de cerner tous les fondements théoriques et concepts concernant le sujet, ensuite nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la daïra de Kherrata (collectivités locales, entreprises, associations, partis politiques...,etc). L'analyse de réponses obtenues, nous ont constaté que les acteurs locaux ont un rôle à jouer dans le processus de développement local, qui consiste en la supervision et l'accompagnement des projets de développement local. Par contre, ils n'ont aucun rôle dans le processus de prise de décision, même s'il existe une gouvernance territoriale dans la daïra.

Comme solution, les acteurs estiment qu'il faut mettre en place les éléments nécessaires à l'aboutissement des projets de développement local, par la participation des acteurs au processus décisionnel et le renforcement de la coordination et la coopération entre les acteurs.

Mots clés : développement local, acteurs locaux, gouvernance territoriale, processus décisionnel, coopération local, Kherrata.

Summary

The implementation and completion of local development projects require the existence of a territorial governance and involvement of local stakeholders. It is in this framework that fits our problem on the deduction of existence or not of territorial governance within the daïra KHERRATA, and on the involvement and role players in the local development process.

To answer our problem, we conducted a literature review to identify all the theoretical foundations and concepts of the subject, and then we conducted a field survey of various actors in the daïra Kherrata (local authorities, companies, associations, political parties ...). Following analysis of the responses obtained, we found that local actors have a role to play in the local development process, which consists of supervision and support for local development projects. By cons, they have no role in the process of decision making, even if there is territorial governance in daïra.

As a solution, the players feel it necessary to set up the necessary elements for the success of local development projects, the participation of stakeholders in decision-making and strengthening coordination and cooperation among stakeholders.

Keywords: local development, local Actor, territorial governance, decision making, local cooperation, Kherrata.